



2025

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

PRÉAMBULE	3
ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
RETOUR EN IMAGES SUR 2025	5-6

PREMIÈRE PARTIE :

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES : UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION

7

CHIFFRES CLÉS ET TERRITOIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ	8-9
LA GOUVERNANCE	10-11
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES	12
LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES	13
LA CARTE DES SITES COMMUNAUTAIRES	14-15
L'ADMINISTRATION	16-17

DEUXIÈME PARTIE :

LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, LA MUTUALISATION

18-19

RESSOURCES HUMAINES	20-27
FINANCES	28-34
PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX	35-36
SYSTÈME D'INFORMATIONS	37-38
COMMUNICATION	39-41
COMMANDE PUBLIQUE	42

TROISIÈME PARTIE :

ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

43-44

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	45-46
GESTION DE LA TAXE DE SÉJOUR	47-50
PLANIFICATION, URBANISME ET HABITAT	51
Mission SCoT	51-53
Instruction du droit des sols	54-55
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	56
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ	57-60
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS	61
Service eau	61-62
Service assainissement	63-64
GEMAPI	65
Service déchets	66-68

QUATRIÈME PARTIE :

COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, SOLIDARITÉS, CULTURE ET SPORTS	69
PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE	70
Petite enfance	71-77
Enfance	78-82
CLAS	83-85
ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE	86
Médiathèques intercommunales	86-87
École de musique intercommunale	87-88
Cinéma	89-90
Développement culturel	91
Sports	92
ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE	93
FRANCE SERVICES	94
LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES	
COMMUNS	95
ANNEXES	96-104

Article 1^{er} des statuts de la Communauté de communes adoptés par délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2018 :

« La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, créée par arrêté préfectoral du 12 décembre 2016, est instituée pour une durée illimitée.

Elle associe ses communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. »

ÉDITO



En 2025, la Communauté de communes a poursuivi ses efforts de maîtrise des dépenses et d'optimisation des recettes, tout en maintenant la qualité de ses services publics et sa capacité à investir. Pour la quatrième année consécutive, cette gestion rigoureuse nous a permis de conserver une trajectoire financière excédentaire, avec un résultat de fonctionnement de l'exercice de l'ordre de 1,7 million d'euros. Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif et de l'implication quotidienne des agents communautaires, que je tiens à remercier. Nous avons également poursuivi nos actions en faveur de leurs conditions de travail, avec notamment la mise en place de la prévoyance et le versement, pour la quatrième année consécutive, du Complément Indemnitaire Annuel.

Cette situation financière nous a permis de poursuivre la mise en œuvre de notre Plan Pluriannuel d'Investissement. L'année 2025 a notamment été marquée par le lancement des travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard de Brochon et de construction du nouveau pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin. Les études et démarches se sont également poursuivies pour le futur multi-accueil et la transformation de l'actuel restaurant scolaire en médiathèque à Gevrey-Chambertin, et la rénovation-reconstruction de la salle omnisports de Nuits-Saint-Georges. D'autres projets ont avancé, avec notamment la mise en œuvre du futur Système d'Information Géographique de la collectivité et la poursuite des études autour de la voie du Tacot. Parallèlement, près de 370 000 € ont été consacrés à des travaux d'amélioration, de sécurisation et de mise aux normes de nos bâtiments communautaires.

L'année 2025 a enfin été riche de réalisations et de temps forts dans les différentes compétences de notre Communauté de communes : inauguration de la nouvelle station d'épuration de Saulon-la-Chapelle, développement de nos zones d'activités (Gilly-lès-Cîteaux, Nuits-Saint-Georges), finalisation du schéma directeur de l'eau potable, lancement de celui de l'assainissement, poursuite du partenariat avec BlaBlaCar Daily ou encore réflexion sur la collecte et le tri des déchets alimentaires. Elle a également été marquée par la signature de la Convention territoriale pour le logement conventionné et le lancement d'une étude consacrée à la jeunesse. Enfin, les dix ans de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO ont donné lieu, les 14 et 15 juin, à un temps fort fédérateur qui a contribué au rayonnement de notre territoire.

À travers ces actions, les élus et les services communautaires ont poursuivi en 2025 leur engagement au service des 55 communes membres, des habitants et de l'avenir de notre territoire.

Pascal GRAPPIN

Président de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Maire de Villebichot

Ce rapport, qui retrace l'activité de la collectivité pendant l'année civile 2025, a été présenté en Conseil communautaire le mardi 13 octobre 2026. À l'issue de cette présentation, il doit être communiqué par chaque maire à son conseil municipal (en respect du Code Général des Collectivités Territoriales). Ce document a pour objet de présenter l'EPCI, de donner une vue d'ensemble des activités engagées ou conduites et de revenir sur les principales réalisations, en vue d'informer les élus de chaque commune membre.

20 RETOUR 25 EN IMAGES



9 JANVIER
Cérémonie des vœux 2025
à Agencourt

28 MARS
Journée des Professionnels
de la Petite Enfance



DU 17 AU 21 MARS
Semaine de la
Petite Enfance



4 AVRIL
Exposition "L'art aux
petites mains" au RPE
de Nuits-Sain-Georges



17 MAI
Festival Voir
Un Petit Court
10^{ème} édition



5 MAI
Lancement officiel des travaux
de rénovation énergétique du
gymnase de Brochon

20 MAI
Restitution du projet
de création de bandes-
dessinées sur la thématique
du harcèlement et de la
violence au périscolaire de
Villers-la-Faye



21 MAI
Journée portes-ouvertes
à l'école de musique
intercommunale et
restitution du projet
percussions



23 ET 24 MAI
Journées de la Réserve
Naturelle de la Combe
Lavaux-Jean Roland

12 JUIN
Exposition du projet « Art
et Climats » du périscolaire
élémentaire de Nuits-Saint-
Georges



11 JUIN
Lancement officiel des
travaux de construction
du nouveau pôle
périscolaire de Gevrey-
Chambertin





30 JUIN
Inauguration de l'Espace
Naturel Sensible de Cîteaux

JUILLET ET AOÛT

Festival Partir en Livre, avec
le réseau des médiathèques
intercommunales



21 JUILLET
Signature du Contrat Territorial
pour la transition écologique et la
production de logements sociaux
2025-2028



DU 16 AU 22 SEPTEMBRE

Troisième participation au
Challenge de la Mobilité
Bourgogne Franche-
Comté



DU 18 AU 25 OCTOBRE
Semaine de la Parentalité



27 NOVEMBRE
Inauguration de la station
de traitement des eaux
usées des communes
de Saulon-la-Chapelle,
Barges et Saulon-la-Rue



..... **14 ET 15 JUIN**
"Il était une fois 10 ans de
Climats en Côte de Nuits" :
manifestation d'envergure pour
célébrer les 10 ans d'inscription
des Climats au Patrimoine
mondial de l'UNESCO



JUILLET

Relance de l'Accueil Jeunes
pendant les vacances d'été



..... **JUILLET ET AOÛT**
Réalisation de plusieurs
chantiers d'été dans les
bâtiments communautaires



29 AOÛT

Journée de pré-rentree du
service Enfance-Jeunesse



9 OCTOBRE

Inauguration des travaux
d'aménagement de la
seconde tranche de la ZAE
La Petite Champagne » à
Gilly-lès-Cîteaux



NOVEMBRE

Mois du Film Documentaire
organisé par le réseau des
médiathèques intercommunales



..... **10 DÉCEMBRE**
Vernissage du projet « Les Climats
en bas relief » par les périscolaires
de L'Étang-Vergy, Gevrey-
Chambertin et Villers-la-Faye, en
partenariat avec l'Association des
Climats du vignoble de Bourgogne





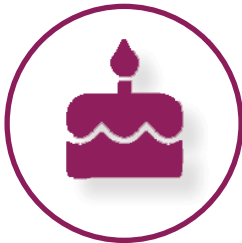
UN TERRITOIRE, UNE INSTITUTION



UNE COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est un territoire d'exception, aux paysages et aux identités marqués entre la Côte, les Hautes-Côtes et la Plaine.

En quelques chiffres...



Créée le 1^{er} janvier 2017



1^{ère} Communauté
de communes
de Côte-d'Or



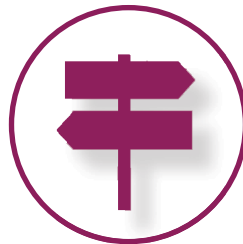
L'une des 120
collectivités
territoriales XXL



493 km²
de superficie



30 500 habitants



Située entre
Dijon et Beaune



12 vice-présidents



75 élus communautaires
titulaires et 49 suppléants



287 agents

La carte du territoire



LA GOUVERNANCE

au 31 décembre 2025

LE PRÉSIDENT

Pascal GRAPPIN

Président
Maire de Villebichot



LES VICE-PRÉSIDENTS



Alain CARTRON
1^{er} Vice-Président
délégué à l'Aménagement
de l'Espace communautaire
et aux Mobilités
Maire de Nuits-Saint-Georges



Christophe LUCAND
2^{ème} Vice-Président
délégué à l'Economie Sociale et Solidaire,
à l'Insertion et à l'Emploi
Maire de Gevrey-Chambertin



Valérie DUREUIL
3^{ème} Vice-Présidente
déléguée à la Petite enfance,
à l'Enfance et à la Jeunesse,
aux Affaires sociales et aux Solidarités
Maire de Magny-les-Villers



Hubert POULLOT
4^{ème} Vice-Président
délégué aux Politiques de l'Eau
et de l'Assainissement
Maire de Saint-Philibert



Sylvie VENTARD
5^{ème} Vice-Présidente
déléguée aux Finances et
à la Prospective Financière
Maire de Savouges



Didier TOUBIN
6^{ème} Vice-Président
délégué à la Gestion des Déchets
Maire de Comblanchien



Ghislaine POSTANSQUE
7^{ème} Vice-Présidente
déléguée au Développement
Touristique du Territoire
Conseillère Nuits-Saint-Georges



Gilles CARRÉ
8^{ème} Vice-Président
délégué aux Suivis des Travaux,
à l'Entretien du Patrimoine et des
Équipements communautaires
Maire de Couchey



Pascal BORTOT
9^{ème} Vice-Président
délégué à la Culture et
au Développement de l'Animation
Culturelle sur le Territoire,
au Développement des Partenariats
associatifs et à la Communication
Maire de Saulon-la-Chapelle



Christian ROUSSEL
10^{ème} Vice-Président
délégué au Développement
Économique et à la Politique
locale du Commerce
Maire de Valforêt



Vacant
11^{ème} Vice-Président



Vacant
12^{ème} Vice-Président



Georges STRUTYNSKI
13^{ème} Vice-Président
délégué à la Transition Énergétique,
au Développement durable et à
la Préservation de l'Environnement
Maire de Meulley



François MARQUET
14^{ème} Vice-Président
délégué au Sport et à la Gestion
des Équipements sportifs
Maire de Chambolle-Musigny

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Gilles SEGUIN
Maire d'Agencourt



Jean-Paul SERAFIN
Maire d'Arcenant



Antonio COBOS
Maire d'Argilly



André DALLER
Maire de Barges



Thomas CAGNIANT
Maire de Bévy



Jean-Marc CHAPUIS
Maire de
Boncourt-le-Bois



Dominique DUPONT
Maire de Brochon



Alain VION
Maire de Broindon



Agnès AUBERT
Maire de Chamboeuf



Philippe BALIZET
Maire de Chaux



Gérard FRICOT
Maire de Chevannes



Sylvie VACHET
Maire de
Collonges-les-Bévy



Samia DJEMALI
Maire de
Corcelles-les-Cîteaux



Daniel MAKUC
1^{er} Adjoint
Corcelles-les-Cîteaux



Dominique VERET
Maire de Corgoloin



Christian MEZZAVILLA
1^{er} Adjoint Corgoloin



Danielle BELORGEY
1^{ère} Adjointe Couchey



Dominique BAILLEUX
Maire de Curley



Gilles STUNAUT
Maire de Curtil-Vergy



Sonia LOTH
Maire de
Détaïn-et-Bruant



**Jean-François
ARMBRUSTER**
Maire de
Épervy-sous-Gevrey



Pascal ROCHET
Maire de Fixin



Jean-François COLLARDOT
Maire de
Flagey-Échevaux



Philippe ROUARD
Maire de Fussey



Francis CHENOT
Maire de Gerland



Alexandre PLAZA
1^{er} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Sandra MICHAUD
Conseillère
Gevrey-Chambertin



Séverine GUERRIER
Conseillère
Gevrey-Chambertin



Philippe HUMBERT
2^{ème} Adjoint
Gevrey-Chambertin



Blandine PETRIGNET
4^{ème} Adjointe
Gevrey-Chambertin



Jacques MERRA
Conseiller
Gevrey-Chambertin



Didier DANIEL
Maire de
Gilly-les-Cîteaux



Gilles MALSSERT
Maire de
l'Étang-Vergy



Denis GAILLOT
Maire de
Marey-les-Fussey



Catherine DAVADAN
Maire de Messanges



Gérard TARDY
Maire de
Morey-Saint-Denis



Olivier PIRAT
Maire de
Noiron-sous-Gevrey



Christèle POUTHIER
2^{ème} Adjointe
Noiron-sous-Gevrey



Jean-Claude ALEXANDRE
1^{er} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Nicole GENEVOIX
2^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Gilles MUTIN
3^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Claude LEFILS
4^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Olivier BAYLE
5^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Florence VEDRENNE
6^{ème} Adjointe
Nuits-Saint-Georges



Rémy VITREY
7^{ème} Adjoint
Nuits-Saint-Georges



Jocelyne FINCK
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Hervé TILLIER
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Daniel CARRASCO
Conseiller
Nuits-Saint-Georges



Elianne QUATREHOMME
Conseillère
Nuits-Saint-Georges



Umberto CHETTA
Maire de
Prémeaux-Prissey



Jean-Louis LEXTREY
Maire de
Quincey



Laurent BEDENNE
Maire de Reulle-Vergy



Jean-Claude GAILLARD
Maire de Saint-Bernard



Florence ZITO
Maire de Saint-
Nicolas-les-Cîteaux



Alain BOEUF
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Chapelle



Philippe RUPIN
1^{er} Adjoint
Saulon-la-Rue



Gilbert MORIN
Maire de Segrois



Alain TRAPET
Maire de Semeainges



Régis DORLAND
Maire de Ternant



Christian MARCHISET
Maire d'Urcy



Pierre LIGNIER
Maire de
Villars-Fontaine



Isabelle CHAPUILLOT
Maire de
Villers-la-Faye



Marcel JOBARD
Maire de
Villy-le-Moutier



Jean-Louis RAILLARD
Maire de
Vosne-Romanée



Claude CHARLES
Maire de Vougeot

NOS INSTANCES COMMUNAUTAIRES



LE PRÉSIDENT

élu par les conseillers communautaires, il est le chef de l'exécutif de l'EPCI. C'est lui qui propose les priorités de la politique communautaire en lien avec le bureau. Il préside l'assemblée plénière (Conseil communautaire), conduit les débats et fait exécuter les décisions par les services administratifs.

Il préside aussi



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

composé de 12 vice-présidents. Le président leur délègue des responsabilités dans des domaines précis.



LES COMMISSIONS

biodiversité, tourisme, enfance, jeunesse, culture... De nombreux sujets nécessitent une étude approfondie.

La Communauté de communes rassemble 12 commissions se réunissant régulièrement qui examinent les dossiers instruits par les services administratifs. Les élus issus de chaque commune du territoire composent ces commissions. Ils émettent un avis consultatif sur des thématiques précises et soumises à la décision du bureau communautaire ou du conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

est composé de 75 élus titulaires.

Ils émanent des 55 communes du territoire qui composent la Communauté de communes.

Le Conseil communautaire se rassemble en assemblée plénière publique, au minimum une fois par trimestre pour examiner et décider des politiques communautaires dans les domaines que la Communauté de communes a à sa charge.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle se tient, ponctuellement, en marge des bureaux communautaires et réunit, en plus du Président et de ses vice-présidents, l'ensemble des maires des communes du territoire. Cette instance se réunit, sur proposition de l'EPCI, pour avis sur des sujets d'intérêt communautaire.

En 2025...

21

Bureaux communautaires
dont 12 délibérants

1

Conférence des Maires

6

Conseils communautaires

NOS COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges agit quotidiennement au service de ses habitants, des communes qui la composent, des associations et des entreprises du territoire. Véritable acteur du service public, son champ d'intervention est très large au vu du nombre de compétences qu'elle exerce. En 2025, la Communauté de communes a poursuivi l'exercice des compétences telles qu'elles existent depuis la refonte des statuts en 2018.

En effet, les nouveaux statuts ont été adoptés par le Conseil communautaire le 10 juillet 2018 et entérinés par arrêté préfectoral du 22 novembre 2018. La définition de l'intérêt communautaire a, quant à elle, été votée en Conseil communautaire le 27 novembre 2018.

Les compétences retenues, obligatoires de par la loi, et facultatives, au choix des élus communautaires et des conseils municipaux, sont présentées ci-dessous.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace ;
Développement économique et touristique : zones d'activités économiques (ZAE) communautaires, politique locale du commerce, autres actions de développement économique, promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme et gestion des zones d'activités touristiques ;
Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI) ;
Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
Collecte et traitement des déchets ;
Assainissement ;
Eau ;
Organisation de la mobilité.

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Protection et mise en valeur de l'environnement ;
Politique du logement et du cadre de vie ;
Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
Actions culturelles et sportives d'intérêt communautaires ;
Action sociale d'intérêt communautaire : petite enfance, enfance-jeunesse, temps péri et extra-scolaire, lutte contre l'isolement et l'exclusion, démocratie participative et citoyenneté ;
Création et gestion de maisons de services au public ;
Actions de développement touristique ;
Construction, entretien et gestion de la chambre funéraire intercommunale.

NOS SITES COMMUNAUTAIRES

NOMS DES COMMUNES
ET NOMBRE D'HABITANTS

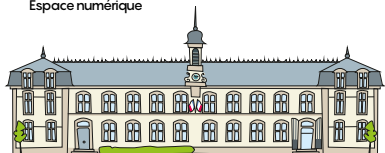


Implantation sur le territoire des services et infrastructures de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges



1. Espace France services Nuits-Saint-Georges

Espace numérique

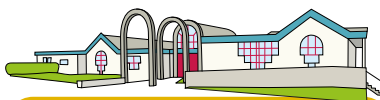


2. Pôle administratif Gevrey-Chambertin



3. Centre technique Intercommunal Nuits-Saint-Georges

Déchets, eau, assainissement,
services techniques



4. Bâtiment Arc-en-Ciel



Petite enfance

- 1- Micro crèche "Les Lucioles" à Gevrey-Chambertin
- 2- Micro crèche "Les Loupiots" à Saulon-la-Rue (gérée par l'ADMR 21)
- 3- Petite crèche "La Fée Clochette" à Gevrey-Chambertin
- 4- Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin
- 5- Relais Petite Enfance à Nuits-Saint-Georges
- 6- Grande crèche "La Coccinelle" à Nuits-Saint-Georges (gérée par l'ADMR 21)

Écoles et accueils périscolaires

- 1- Le Pôle scolaire Val du Vergy (l'Étang-Vergy) : où se situe une médiathèque, un accueil périscolaire, une école primaire
- 2- Le RPI de Chamboeuf
- 3- Le RPI de Brochon-Fixin
- 4- École primaire Louis Combe à Couchey
- 5- Groupe scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin
- 6- RPI Morey-Saint-Denis/ Chambolle-Musigny
- 7- Concoeur
- 8- Clos Michel à Nuits-Saint-Georges
- 9- Pôle des Hautes-Côtes à Villers-la-Faye
- 10- RPI Côte de Nuits à Corgoloin
- 11- Pôle de la Forêt à Argilly
- 12- Pôle de la Vouge à Gilly-les-Cîteaux
- 13- Saulon-la-Chapelle
- 14- Saulon-la-Rue
- 15- Corcelles-les-Cîteaux
- 16- Accueil périscolaire et extrascolaire à Noiron-sous-Gevrey



Déchèteries

- 1- Brochon
- 2- Nuits-Saint-Georges
- 3- Flagey-Echezeaux
- 4- Quincey
- 5- Saulon-la-Chapelle



Culture : École de Musique

- 1- Nuits-Saint-Georges
- 2- Gevrey-Chambertin



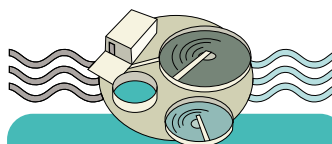
Culture : Médiathèques et cinéma

- 1- Médiathèque et service culturel à Nuits-Saint-Georges
- 2- Médiathèque à Gevrey-Chambertin (bâtiment Arc-en-Ciel)
- 3- Médiathèque à Couchey
- 4- Médiathèque à l'Étang-Vergy
- 5- Cinéma Le Nulion à Nuits-Saint-Georges



Équipements sportifs

- 1- Piscine à Vougeot
- 2- Piscine à Nuits-Saint-Georges
- 3- Gymnase à Saulon-la-Chapelle
- 4- 2 Gymnases à Nuits-Saint-Georges
- 5- Stade de rugby à Nuits-Saint-Georges
- 6- Gymnase à Brochon



Stations d'épuration

- 1- Brochon
- 2- Chamboeuf
- 3- Curley
- 4- Curtil-Vergy
- 5- Valforêt
- 6- Reulle-Vergy
- 7- Segrois
- 8- Saint-Philibert
- 9- Noiron-sous-Gevrey
- 10- Epernay-sous-Gevrey
- 11- Meulley
- 12- Quincey
- 13- Flagey-Echezeaux
- 14- Boncourt-le-Bois
- 15- Corcelles-les-Cîteaux
- 16- Broindon
- 17- Saulon-la-Chapelle
- 18- Détain-et-Bruant
- 19- Chevannes

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges emploie 287 agents au 31/12/2025. Au travers de leurs missions, ils exercent les compétences de l'EPCI afin de proposer un service public de proximité et de qualité aux usagers et habitants du territoire.

UNE ORGANISATION EN 3 PÔLES

L'organigramme de la collectivité repose sur 3 pôles de compétences, articulés autour de la Direction Générale. Ces trois pôles « Attractivité, Aménagement et Développement durable du Territoire » ; « Ressources et Moyens, Mutualisation » et « Cohésion sociale, Enfance, Parentalité, Culture et Sport », sont le reflet d'une administration dynamique et efficace au service du projet des élus communautaires, au profit du territoire, de ses communes et de ses habitants.

Le Directeur Général réunit une fois par mois lors des **Comités de Direction**, le Directeur Général Adjoint, l'Assistante de direction, les Directeurs de services et les Responsables Informatique, Communication et Commande publique, pour une revue des projets et du fonctionnement.

DES SERVICES ÉVOLUTIFS

Chaque pôle est organisé en missions, directions et services.

Si la structure globale de cet organigramme est stabilisée, il s'agit d'un document soumis à évolution, régulièrement actualisé en fonction des besoins et des mouvements de personnel.

En 2025

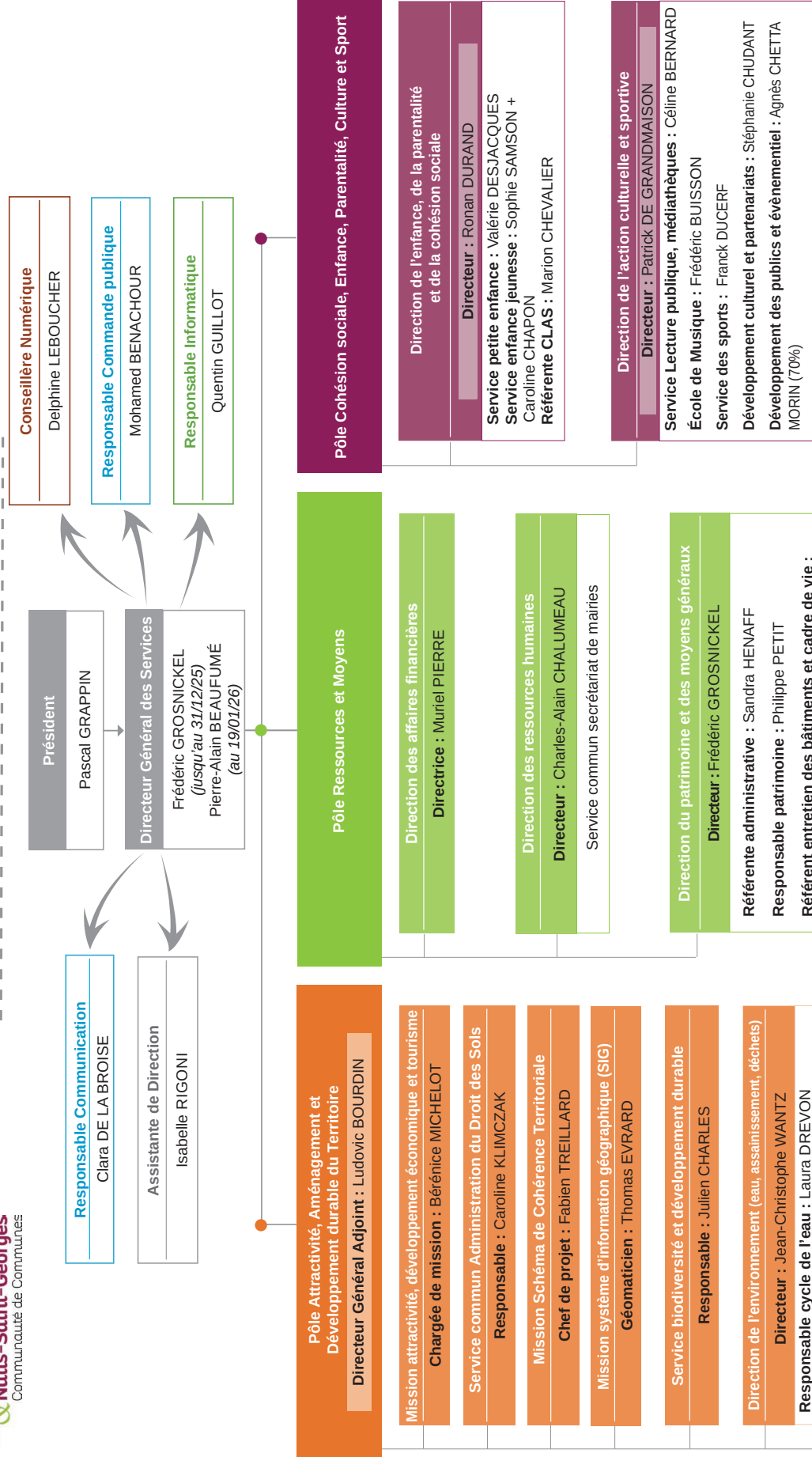
10

Comités de Direction



Siège social de l'EPCI - 3 rue Jean Moulin à Nuits-Saint-Georges

ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES



A background image showing several hands of different skin tones pulling on a thick rope, symbolizing teamwork and collective effort. The image is slightly blurred, focusing attention on the text overlay.

MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, MUTUALISATION



PÔLE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DES MOYENS, MUTUALISATION

Missions

Le Pôle "Mobilisation des ressources et des moyens, mutualisation" regroupe les directions supports de l'organisation administrative de la Communauté de communes. Il s'agit des finances (préparation des documents budgétaires, suivi de la fiscalité, missions de mandatement, d'encaissement des recettes, etc), des ressources humaines (paies, suivi des carrières, recrutements, etc) et le patrimoine (gestion du parc bâtiminaire, du parc informatique, des travaux, etc).

Objectifs

La situation budgétaire de la Communauté de communes impose un suivi très rigoureux des engagements comptables, des encaissements de recettes, de la mobilisation des subventions, de la négociation et renégociation des prêts, etc.

Cette même situation impose une gestion optimisée des effectifs avec la recherche de mutualisation entre les directions et d'une meilleure efficacité.

Le patrimoine, composé d'une centaine d'équipements, se doit également d'être entretenu, contrôlé et pérennisé.

Pour toutes ces missions, il est indispensable de disposer d'outils de type tableaux de bord pour tracer, anticiper et rationaliser les interventions.

Moyens

Personnel :

Sous la responsabilité du Directeur Général Pierre-Alain BEAUFUMÉ, le Pôle est organisé en trois directions :

- Direction des Affaires Financières,
- Direction des Ressources Humaines,
- Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux.

Le service communication, le service systèmes d'information et le service commande publique sont également rattachés directement au Directeur Général.

Principaux temps forts du Pôle en 2025

Voir actions et objectifs 2025 des directions et services concernés.

RESSOURCES HUMAINES

Missions

La gestion des ressources humaines dans une collectivité territoriale ou un établissement public local constitue une fonction stratégique à la fois semblable mais tout aussi différente par rapport au secteur privé.

La fonction RH s'articule autour de 3 grandes missions :

Répondre aux besoins de pilotage de la Communauté de communes, cela se caractérise par :

- le suivi des obligations de la Communauté de communes,
- la gestion des effectifs, bonne adéquation des compétences et des missions, accompagnement des encadrants, évaluation professionnelle,...
- l'approche prévisionnelle des effectifs et des compétences (GPEC, dispositifs d'avancement et de progression des agents),
- la mise à disposition d'outils d'accompagnement (suivi social, accompagnement individualisé,...).

Accompagner l'agent tout au long de sa carrière :

- dans sa relation "contractuelle" avec la Communauté de communes (suivi des obligations légales : paie, carrière...),
- sur son poste : obligations réglementaires (hygiène et sécurité, médecine préventive),
- dans l'organisation du travail (fiches de poste, gestion des compétences, évolution des effectifs),
- dans sa carrière et son projet professionnel.

Garantir la conformité et la sécurisation juridique des actes.



Objectifs

L'objectif majeur de la Direction des ressources humaines s'inscrit dans la recherche de l'efficacité de la Communauté de communes dans l'intérêt de tous et du service public. Cet objectif principal se découpe en objectifs secondaires qui concourent à l'atteindre. Ainsi, la fonction RH doit :

- sécuriser ses procédures,
- être réactive,
- être attentive aux agents et au bon fonctionnement des services,
- veiller à la santé et à la sécurité des agents,
- accompagner l'agent dans le développement de ses compétences en adéquation avec les besoins du service,
- faciliter l'accès à l'information,
- responsabiliser les agents à tous les niveaux,
- promouvoir un dialogue social plus stratégique dans le respect des garanties fondamentales des agents,
- renforcer l'égalité et l'équité professionnelle,
- renforcer son attractivité,
- développer le sentiment d'appartenance.

Moyens

Personnel :

Effectif de 6 agents au 31/12/2025 (5,8 ETP) :

- trois gestionnaires paie et carrière,
- une assistante de prévention des risques professionnels,
- un adjoint à la Direction des Ressources Humaines,
- et un Directeur des Ressources Humaines.

3 agents en charge de l'entretien et de la propreté des bâtiments (Pôle Administratif de Gevrey-Chambertin et Centre Technique Intercommunal) sont rattachés à la Direction des Ressources Humaines, représentant 2,6 ETP.

Infrastructures / Matériels spécifiques :

Logiciel SIRH : Mairistem by JVS

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ACTIONS 2025

Gestion des Ressources Humaines :

L'année 2025 a été marquée par la consolidation de la Direction des Ressources Humaines et la poursuite de sa réorganisation. L'organisation du service a été renforcée dans l'objectif d'améliorer la qualité de service rendue aux agents et aux encadrants.

- Réorganisation de la DRH et la structuration de nouvelles responsabilités au sein de l'équipe.
- Mise en place d'une organisation en gestion intégrée par portefeuille, permettant d'améliorer la continuité de service, la polyvalence des gestionnaires et le suivi des dossiers.
- Renforcement de l'accompagnement des agents, des encadrants et des directions dans les domaines du recrutement, de la gestion des situations individuelles, des mobilités internes et de l'évolution professionnelle.
- Refonte du tableau des emplois et des effectifs afin de sécuriser la gestion des ressources humaines et le pilotage de la masse salariale.
- Simplification et harmonisation de plusieurs procédures internes (télétravail, supplément familial de traitement, procédures de recrutement, etc.).
- Refonte du dispositif des astreintes et mise en place d'une astreinte de décision.
- Déploiement de la Protection Sociale Complémentaire avec la mise en œuvre du volet prévoyance et de la préparation du volet santé,
- Mise en conformité sur la protection sociale complémentaire pour les salariés de droit privé : mise en place de la mutuelle et de la prévoyance obligatoire au sein des trois services publics industriels et commerciaux de l'eau, de l'assainissement et des déchets.
- Maintien d'un dialogue social constructif avec les représentants du personnel.
- Élaboration du Rapport Social Unique permettant à la collectivité de répondre à ses obligations réglementaires.

Prévention des risques professionnels :

La politique de prévention des risques professionnels a continué à se développer en 2025.

- Poursuite de la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) en lien avec les services.
- Développement des actions de prévention en matière d'équipements de protection individuelle, de sécurité incendie, de formations obligatoires et de sensibilisation des agents.
- Renforcement de l'intégration des enjeux de santé et sécurité au travail dans les projets de la collectivité.
- Accompagnement quotidien des services sur les problématiques relatives aux conditions de travail et à la prévention des risques.

Service commun des secrétaires de mairie :

- Accompagnement ponctuel des communes et des secrétaires de mairie sur les questions de ressources humaines.
- Appui au recrutement des secrétaires de mairie.
- Accompagnement de la mise en œuvre de la réforme statutaire des secrétaires de mairie avec la promotion des agents éligibles.

BILAN GÉNÉRAL

L'année 2025 a permis de consolider l'organisation de la Direction des Ressources Humaines, de sécuriser de nombreuses procédures et de renforcer l'accompagnement des services. Les actions engagées participent à la professionnalisation de la fonction RH, au développement de la prévention des risques professionnels et à l'amélioration du service rendu aux agents. Les travaux engagés se poursuivront en 2026 avec notamment le développement de la transversalité entre les services, la poursuite de la mise à jour du DUERP, la finalisation du plan d'égalité professionnelle et la réflexion autour de la charte managériale.



Budget principal

Au 31 décembre 2025, le budget principal de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend :

- **281 postes ouverts**, représentant 221,21 ETP (équivalent temps plein) ;
- **265 agents en activité**, dont 4 agents occupant deux postes distincts (agents ayant une double carrière), soit 217,48 ETP ;
- **12 postes vacants**, représentant 3,72 ETP ;
- **13 agents placés en disponibilité ou en détachement**, non comptabilisés dans les effectifs ;
- **1 bénéficiaire des allocations de retour à l'emploi** (France Travail).

Budgets annexes

Les effectifs des budgets annexes se répartissent comme suit :

- **Budget de l'eau** : 8 agents, correspondant à 8 ETP.
- **Budget de l'assainissement** : 3 agents pour 3 ETP ; 1 poste vacant représentant 1 ETP.
- **Budget des déchets** : 11 agents représentant 10,51 ETP.

Effectifs globaux de la collectivité

Tous budgets confondus, la Communauté de communes compte :

- **287 agents présents** (300 agents avec ceux en position de disponibilités)
- pour un total de **242,72 ETP**.

Analyse des effectifs au 31 décembre 2025

Répartition de l'effectif selon le statut

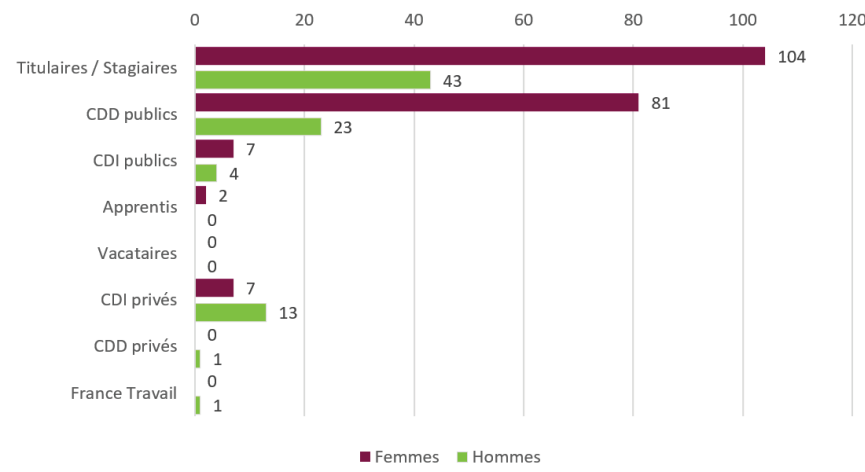
Budget principal							
	Titulaires / Stagiaires	CDD de droit public	CDI de droit public	Vacataires	Apprentis	France Travail	Total
Femmes	104	81	7	0	2	0	194
Hommes	43	23	4	0	0	1	71
Total	147	104	11	0	2	1	265

Eau			
	Contractuel en CDD de droit privé	Contractuel en CDI de droit privé	Total
Femmes	0	3	3
Hommes	1	4	5
Total	1	7	8

Assainissement			
	Contractuel en CDD de droit privé	Contractuel en CDI de droit privé	Total
Femmes	0	0	0
Hommes	0	3	3
Total	0	3	3

Déchets			
	Contractuel en CDD de droit privé	Contractuel en CDI de droit privé	Total
Femmes	0	5	5
Hommes	0	6	6
Total	0	11	11

Répartition des effectifs selon le statut et par genre des agents au 31/12/2025

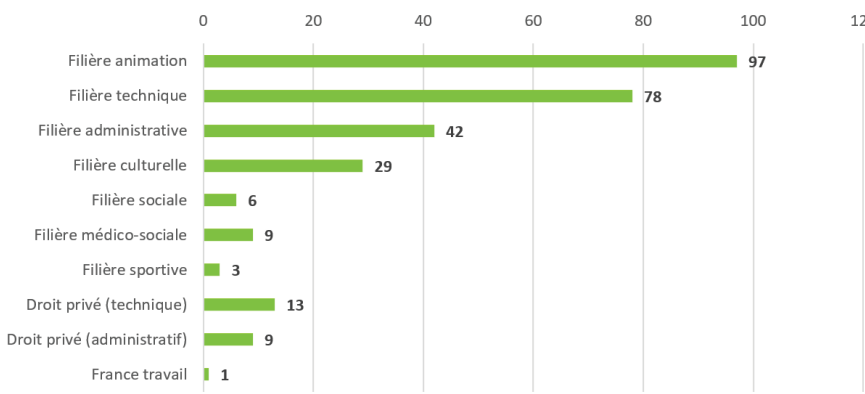


Répartition des effectifs selon la catégorie d’emploi au 31/12/2025

Droit public	A	B	C	Apprentis	France Travail	Total général
Femmes	9	38	145	2	0	194
Hommes	8	17	45	0	1	71
Total général	17	55	190	2	1	265

Droit privé	Cadre	Non-Cadre	Total général
Femmes	2	6	8
Hommes	0	14	14
Total général	2	20	22

Répartition des effectifs par filière au 31/12/2025



Répartition des effectifs par genre au 31/12/2025

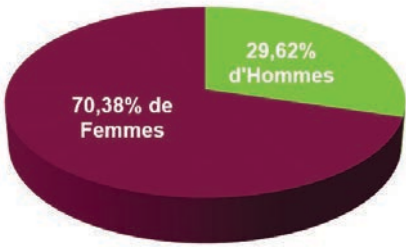
Budget principal		
Femmes	Hommes	Total
194	71	265
73.21%	26.79%	

Eau		
Femmes	Hommes	Total
3	5	8
37.5%	62.5%	

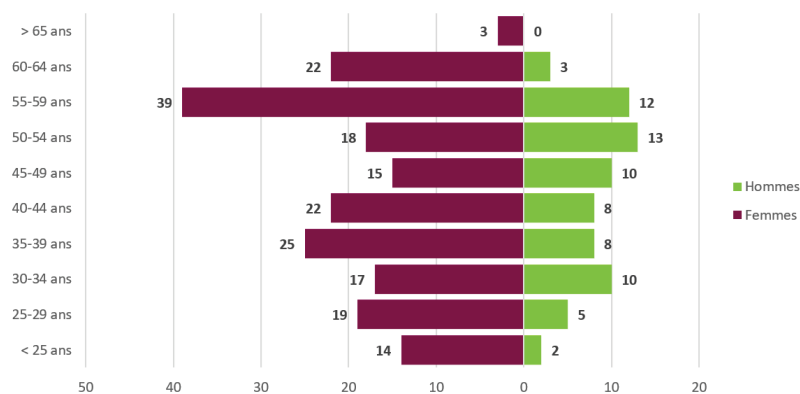
Assainissement		
Femmes	Hommes	Total
0	3	3
0%	100%	

Déchets		
Femmes	Hommes	Total
5	6	11
45.45%	54.55%	

Ensemble		
Femmes	Hommes	Total
202	85	287
70.38%	29.62%	

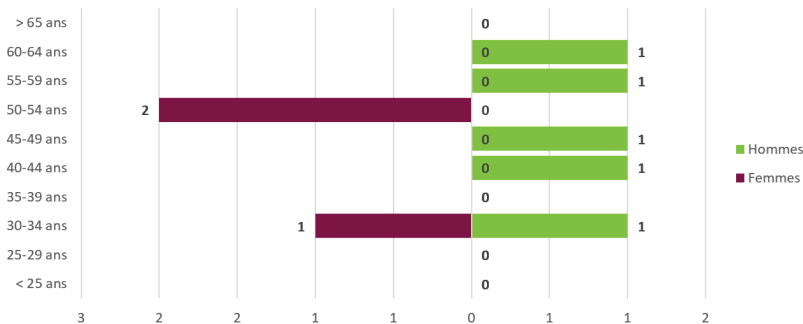


Pyramide des âges au 31/12/2025 - BUDGET PRINCIPAL



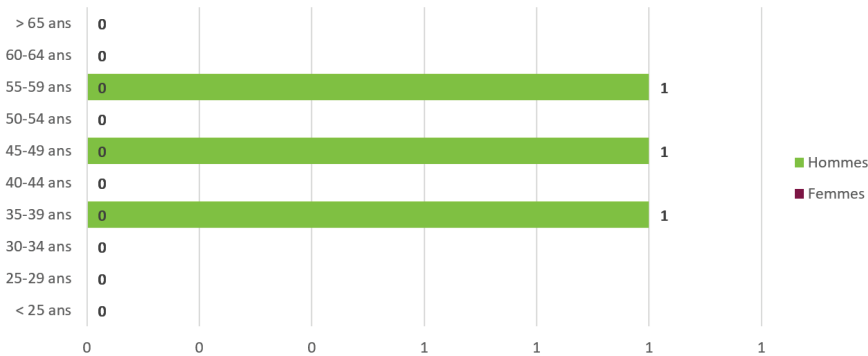
Budget Principal		
Age moyen femmes	Age moyen hommes	Age moyen
44.59 ans	43.84 ans	44.39 ans
Age médian femmes	Age médian hommes	Age médian total
44.5 ans	46 ans	46 ans

Pyramide des âges au 31/12/2025 - SERVICE EAU



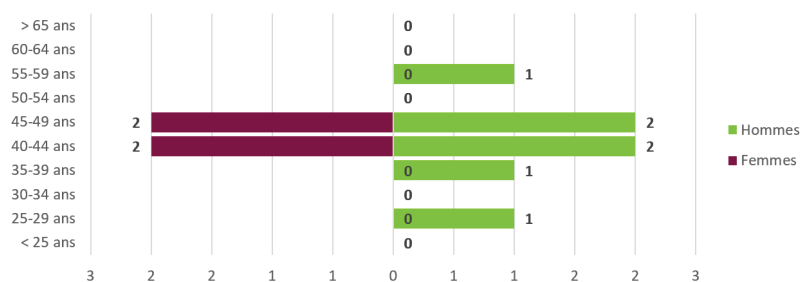
Eau		
Age moyen femmes	Age moyen hommes	Age moyen
48.20 ans	44.67 ans	46.88 ans
Age médian femmes	Age médian hommes	Age médian total
50 ans	49 ans	49.5 ans

Pyramide des âges au 31/12/2025 - SERVICE ASSAINISSEMENT



Assainissement		
Age moyen femmes	Age moyen hommes	Age moyen
0 an	45.67 ans	45.67 ans
Age médian femmes	Age médian hommes	Age médian total
0 an	47 ans	47 ans

Pyramide des âges au 31/12/2025 - SERVICE DÉCHETS



Déchets		
Age moyen femmes	Age moyen hommes	Age moyen
46.80 ans	40.50 ans	43.36 ans
Age médian femmes	Age médian hommes	Age médian total
46 ans	41 ans	43 ans

ENSEMBLE DES EFFECTIFS

Ensemble		
Age moyen femmes	Age moyen hommes	Age moyen
44.67 ans	43.92 ans	44.44 ans
Age médian femmes	Age médian hommes	Age médian total
46 ans	45 ans	46 ans

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi au 31/12/2025	Femmes	Hommes
	17	3

Agents en disponibilité	Femmes	Hommes
Convenances personnelles	4	3
Suivi de conjoint/e	2	0
Création d'entreprise	1	0
Raison de santé	1	0
Pour élever un enfant de moins 12 ans	0	1
TOTAL	8	4

Agents en détachement	Femmes	Hommes
	1	0

Temps de travail		
Droit public	Femmes	Hommes
Temps complet (Poste)	105	54
*Dont temps partiel de droit	3	0
*Dont temps partiel sur autorisation	7	3
Temps non complet (TNC)	89	16
*Dont temps partiel sur TNC	0	0
Droit privé	Femmes	Hommes
Temps plein	8	12
Temps partiel	0	2
Hors temps de travail	Femmes	Hommes
France Travail (ARE)	0	1
Forfait jour	0	0
Vacataire	0	0

Agents en télétravail	Femmes	Hommes
	34	11
Total	45	
Filières		
Droit privé	6	0
Filière administrative	15	6
Filière animation	2	1
Filière culturelle	3	0
Filière médico-social	1	0
Filière sociale	2	0
Filière sportive	0	0
Filière technique	5	4
Catégories		
A	5	5
B	12	3
C	11	3
Droit privé cadre	2	0
Droit privé non-cadre	4	0

Agents indemnisés par la collectivité touchant l'allocation de retour à l'emploi (France Travail)	Femmes	Hommes
	0	1

Évolution professionnelle au cours de l'année 2025

Concours et examens professionnels :

- 1 agent lauréat d'un concours :
- Filière administrative : 1 femme (catégorie A)

Promotion interne :

7 dossiers ont été proposés à la promotion interne, 3 ont bénéficié d'un avis favorable :
• 2 femmes, catégorie B, Rédacteur
• 1 femme, catégorie B, Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.
2 dossiers ont été proposés à la promotion interne spécifiques aux secrétaires générales de mairies qui ont bénéficié d'un avis favorable.

Avancements :

- 56 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon à la cadence unique
- 13 agents ont bénéficié d'un avancement de grade :
 - Filière culturelle : 1 homme, catégorie B
 - Filière administrative : 2 femmes, 1 homme, catégorie C
 - Filière administrative : 2 femmes, catégorie B
 - Filière technique : 2 femmes, 1 homme, catégorie C
 - Filière technique : 3 hommes, catégorie C+
 - Filière animation : 1 femme, catégorie C

Conseil en évolution professionnelle :

1 agent supplémentaire a démarré une période de préparation au reclassement (PPR) fin d'année 2025 et est suivi dans ce cadre par la Direction des Ressources Humaines et par le conseiller en évolution professionnelle auprès du CDG 21.
Au 31 décembre 2025, deux agents sont en PPR.
- 1 femme, filière animation, catégorie C (démarré en 2024)
- 1 homme, filière technique, catégorie C.

Évolution de la masse salariale depuis 2017

Charges salariales établies à :

- 40,16% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2017
- 40,78% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2018
- 47,58% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2019
- 47,80% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2020
- 46,21% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2021
- 45,00% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2022
- 44,78% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2023
- 46,00% des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2024
- 47,09 % des dépenses de fonctionnement du budget principal pour 2025

Volet carrières

Nombre d'arrêtés pris : 831 (1 447 en 2024, 1 271 en 2023, 1 342 en 2022)

Nombre de contrats conclus : 367 (350 en 2024, 363 en 2023, 385 en 2022)

Nombre de réunions des institutions représentatives du personnel :

- 3 Comités Sociaux Territoriaux (CST)
- 3 Formations Spécialisées en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT)
- 11 rendez-vous de dialogue social

Volet formation

En 2025, la cotisation CNFPT s'est élevée à 53 916,98€.

- 219 formations ont été suivies (271 en 2024, 225 en 2023, 170 en 2022),
- 773 journées de formation (755,5 en 2024, 529,75 en 2023, 296 en 2022),
- 108 agents ont bénéficié d'au moins 1 jour de formation (135 en 2024, 121 en 2023, 114 en 2022),
- 88 formations refusées (toutes raisons confondues : annulation, manque de place, refus pour nécessité de service, etc).

Volet social

Le montant de la cotisation versée au CNAS en 2025 s'élève à 61 790 €.

Montant de la subvention attribuée à l'Amicale du personnel des Grands crus : 11 000 €.

Participation employeur à la protection sociale (budget principal) : 3 422 €

- 1 560 € pour la mutuelle (1 572 € en 2024)
- 1 862 € pour la prévoyance (mise en place obligatoire en 2025)



Cérémonie des vœux 2025

Missions

La Direction des Affaires Financières, composée de 6 agents, participe à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre : élaboration et suivi de 11 budgets (principal, 2 budgets eau - régie et DSP, 2 budgets assainissement - régie et DSP, déchets, 4 budgets zones d'activités économiques, cinéma) en vérifiant la fiabilité et la cohérence des opérations comptables, en contrôlant le suivi des engagements et des crédits budgétaires disponibles.

Elle assure le suivi et l'exécution des projets d'investissement en lien avec le programme pluriannuel d'investissement.

Elle vérifie le suivi du recouvrement des recettes et garantit le recouvrement des subventions liées aux projets d'investissement.

Elle assure le suivi de la dette et de la trésorerie.

Elle s'assure du respect des délais de paiement de 30 jours (dont 20 jours pour l'ordonnateur et 10 jours pour le comptable).

Elle assure le suivi et l'optimisation de la fiscalité.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ACTIONS 2025

- Année entière de reprise en gestion directe du cinéma ;
- Mise en oeuvre de la fusion des deux budgets eau et des deux budgets assainissement, conformément à la réglementation avec la mise en place d'une nouvelle nomenclature analytique permettant de distinguer le coût de la régie et celui de la délégation et la fusion des inventaires ;
- Suivi budgétaire des projets structurants de la collectivité en lien avec le PPI : rénovation du gymnase de Brochon, construction du péricolaire à Gevrey-Chambertin, redimensionnement de la STEP de Saulon-la-Chapelle, renouvellement de la canalisation d'assainissement de transfert entre Nuits-Saint-Georges et la STEP de Quincey, travaux de viabilisation des zones d'activités à Gevrey-Chambertin, à Nuits-Saint-Georges (tranche 1) et à Gilly-lès-Cîteaux (tranche 2), création des deux commerces de proximité à Corgoloin et Saulon-la-Rue.

Chiffres clés 2025

Gestion de **11 budgets** en 2025 (comme en 2024)

Nombre de mandats et titres : **15 559**, soit une hausse de 3,12% par rapport à 2024 (15 088 en 2024, 14 890 en 2023, 14 795 en 2022, 14 840 en 2021, 11 760 en 2020, 12 083 en 2019, 13 332 en 2018)

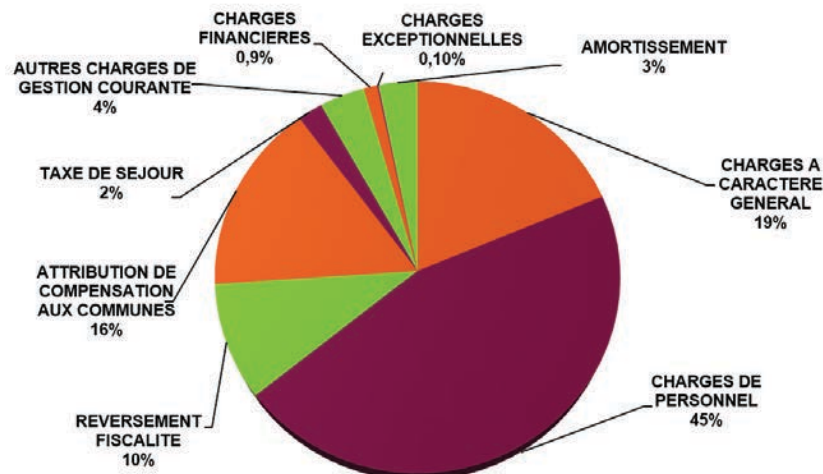
- Tous budgets consolidés dépenses de fonctionnement : 40 409 447.10 €
- Tous budgets consolidés recettes de fonctionnement : 44 766 636.89 €
- Tous budgets consolidés dépenses d'investissement : 18 996 292.14 €
- Tous budgets consolidés recettes d'investissement : 14 689 912.30 €

BUDGET PRINCIPAL

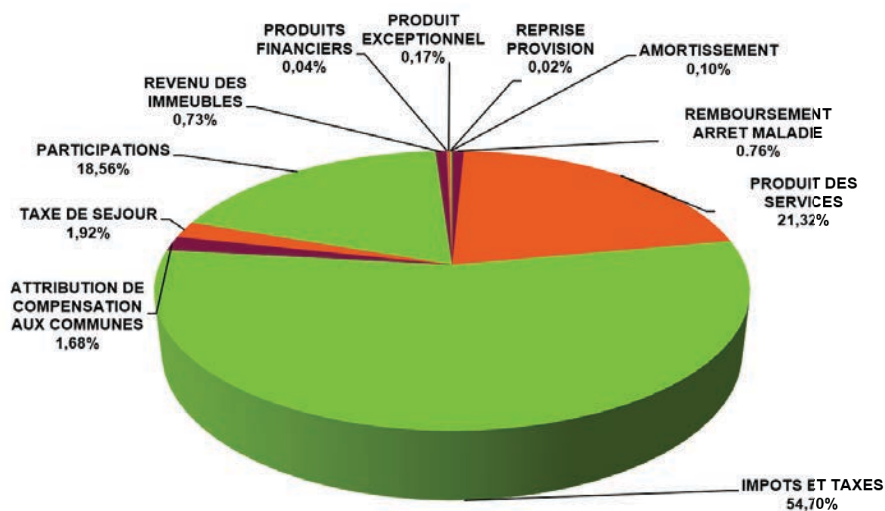
- Dépenses de fonctionnement : 20 480 028.49 €
- Recettes de fonctionnement : 22 258 495.53 €
- Dépenses d'investissement : 5 457 793.39 €
- Recettes d'investissement : 4 265 424.87 €

BUDGET PRINCIPAL - FONCTIONNEMENT

À quoi correspondent les dépenses ?



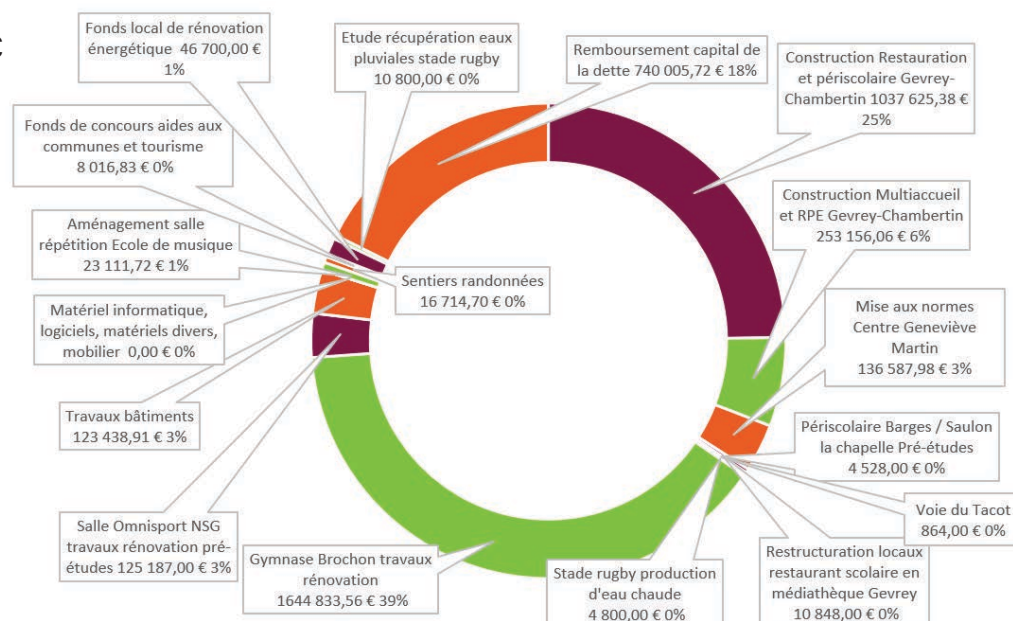
D'où proviennent les recettes ?



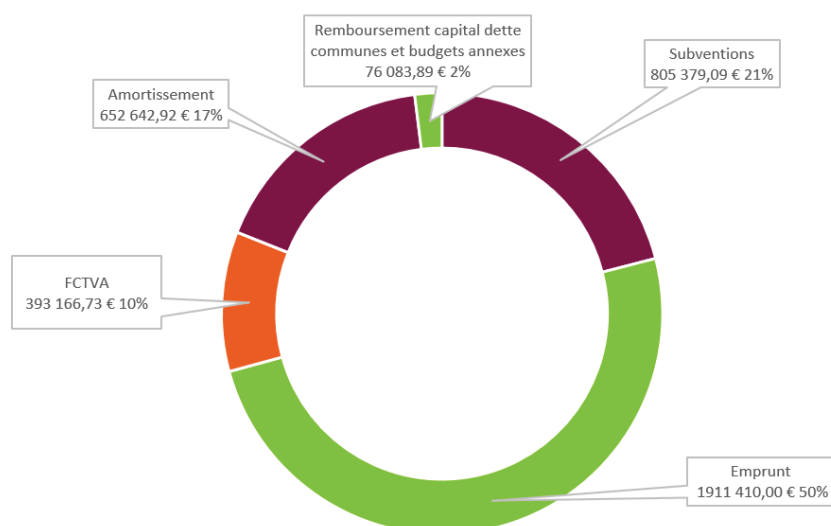
BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Des investissements à hauteur de 4 187 217.86 €

À quoi correspondent les dépenses ?



D'où proviennent les recettes ?



BUDGETS ANNEXES



EAU POTABLE :

- Dépenses de fonctionnement : 3 170 913.93 €
- Recettes de fonctionnement : 3 537 322.38 €
- Dépenses d'investissement : 1 352 909.68 €
- Recettes d'investissement : 1 073 347.14 €



ASSAINISSEMENT :

- Dépenses de fonctionnement : 4 194 248.62 €
- Recettes de fonctionnement : 5 009 445.18 €
- Dépenses d'investissement Régie et DSP : 4 583 921.72 €
- Recettes d'investissement Régie et DSP : 2 901 445.30 €



DÉCHETS :

- Dépenses de fonctionnement : 4 248 863.70 €
- Recettes de fonctionnement : 5 159 552.04 €
- Dépenses d'investissement : 355 298.49 €
- Recettes d'investissement : 341 563.05 €



ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :

- Dépenses de fonctionnement : 8 167 403.93 €
- Recettes de fonctionnement : 8 659 413.03 €
- Dépenses d'investissement : 7 228 821.43 €
- Recettes d'investissement : 6 040 870.95 €

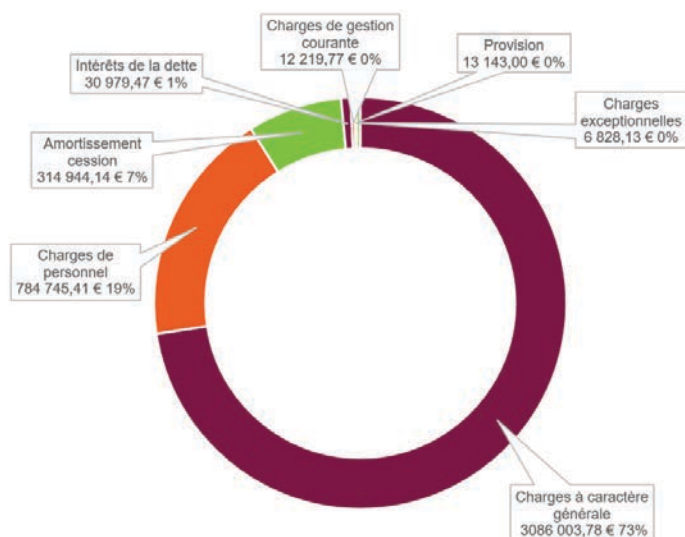


CINÉMA :

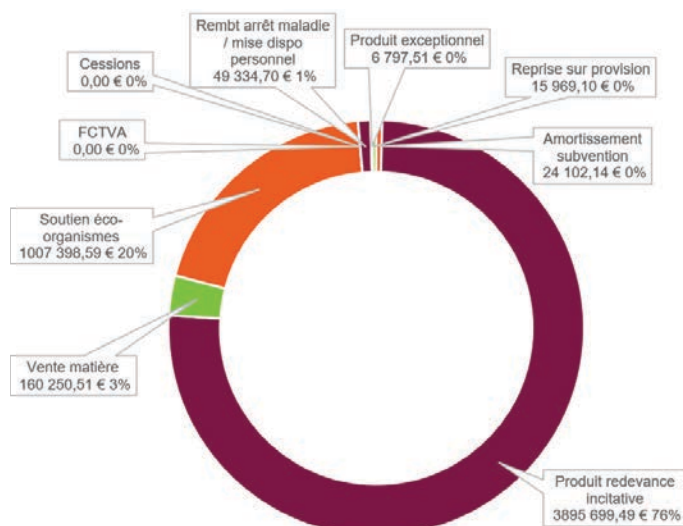
- Dépenses de fonctionnement : 147 988.43 €
- Recettes de fonctionnement : 142 408.73 €
- Dépenses d'investissement : 17 547.43 €
- Recettes d'investissement : 67 260.99 €

BUDGET ANNEXE DÉCHETS - FONCTIONNEMENT

Dépenses

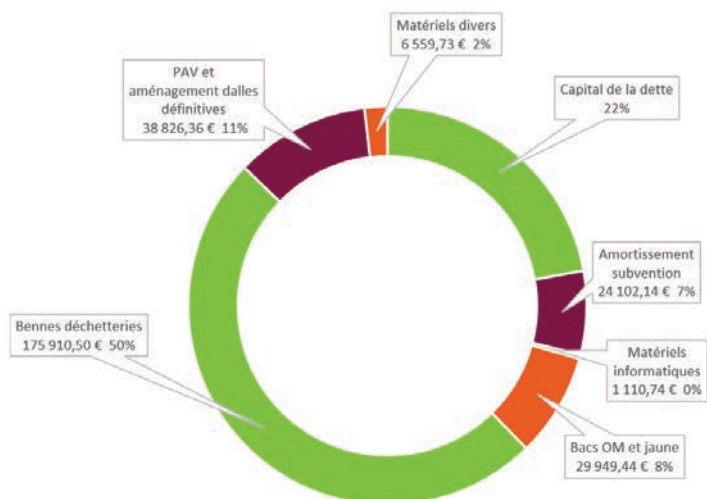


Recettes

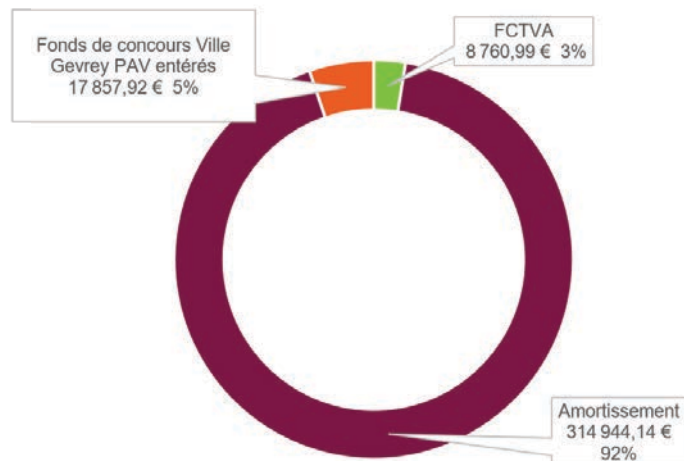


BUDGET ANNEXE DÉCHETS - INVESTISSEMENT

Dépenses

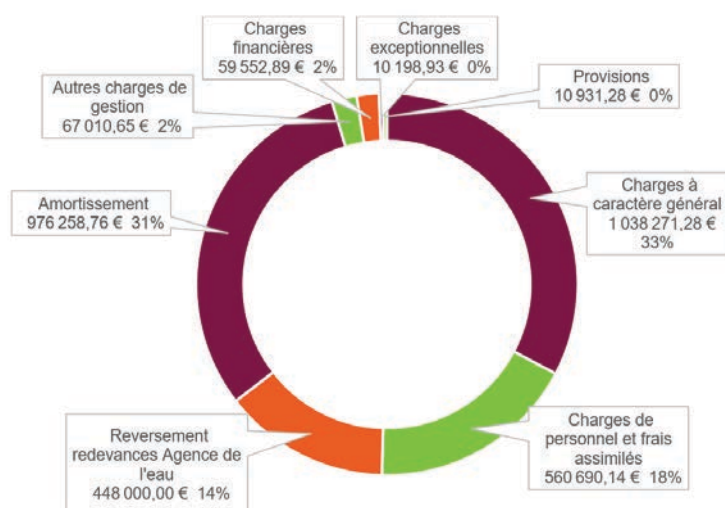


Recettes

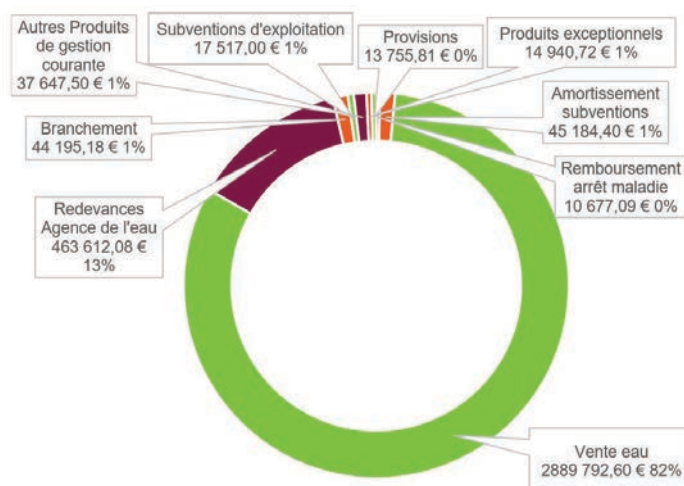


BUDGET ANNEXE EAU - FONCTIONNEMENT

Dépenses

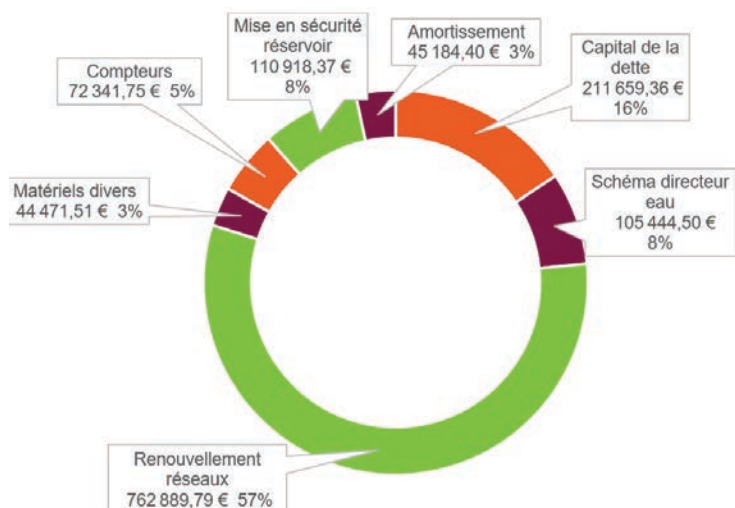


Recettes

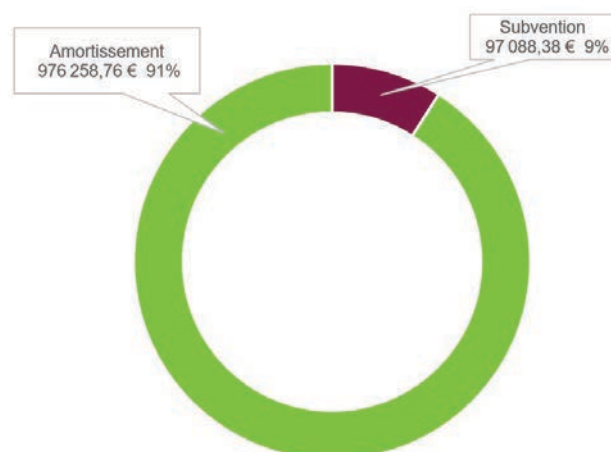


BUDGET ANNEXE EAU - INVESTISSEMENT

Dépenses

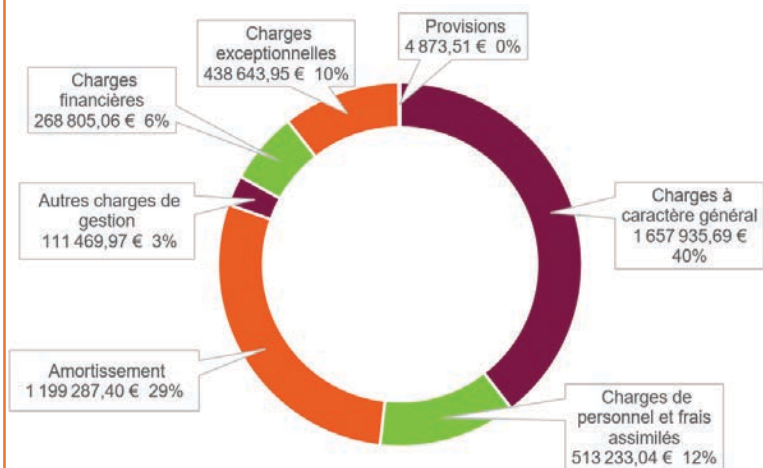


Recettes

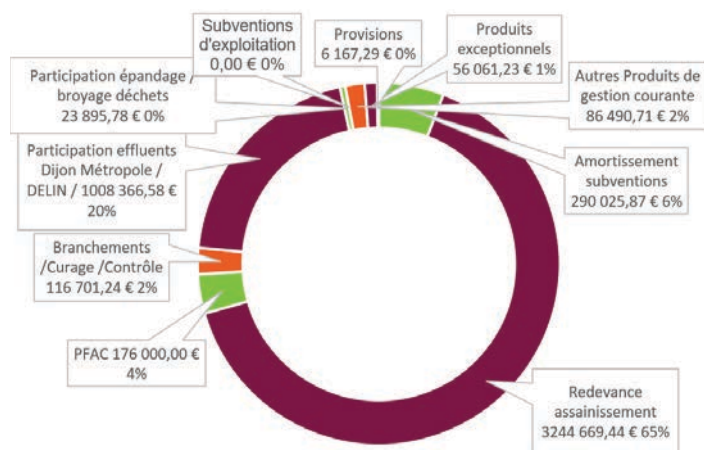


BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT

Dépenses

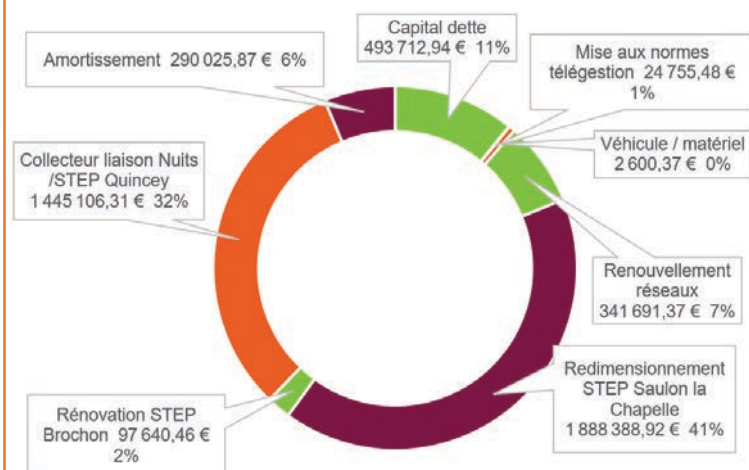


Recettes

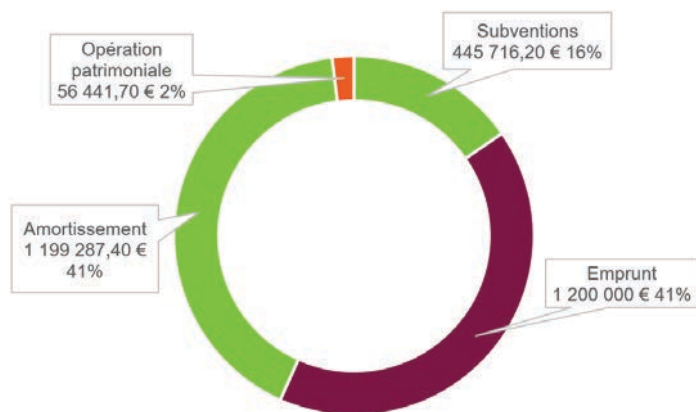


BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

Dépenses

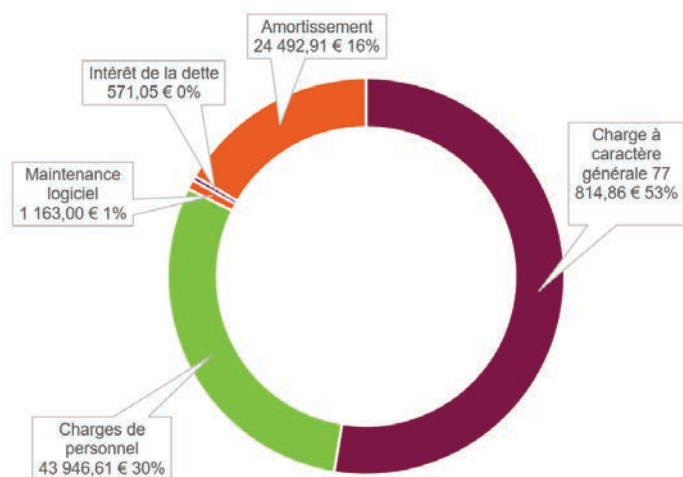


Recettes

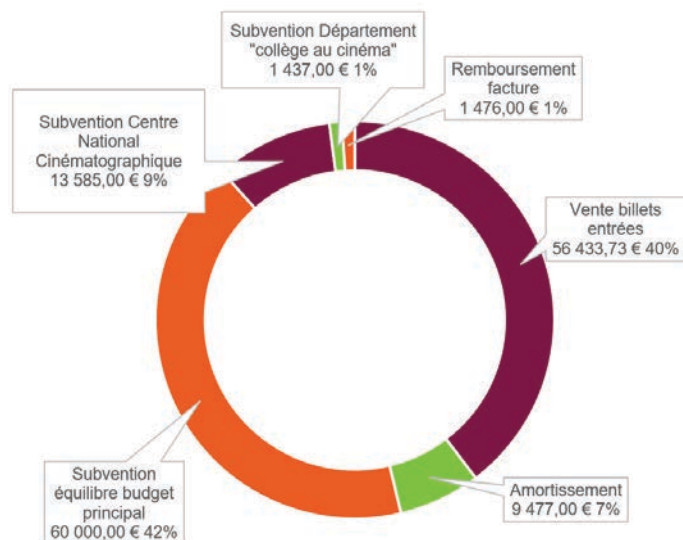


BUDGET ANNEXE CINÉMA - FONCTIONNEMENT

Dépenses

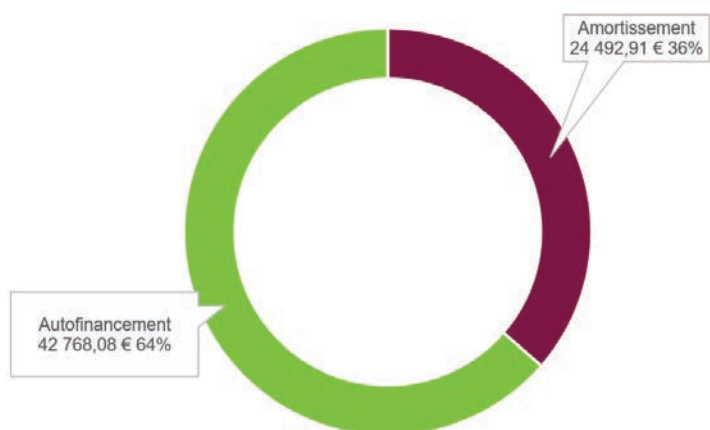


Recettes

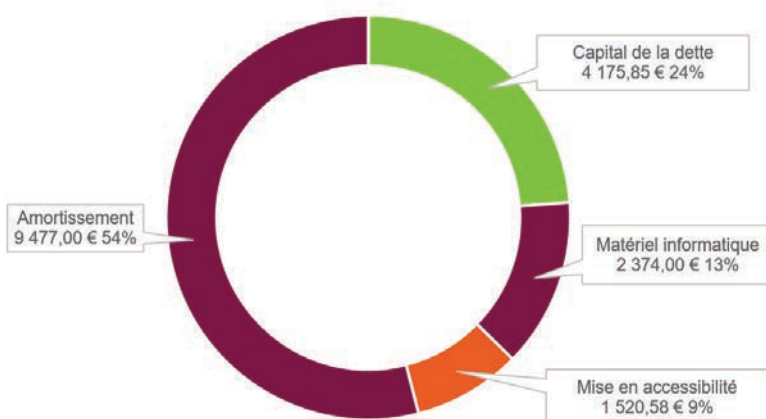


BUDGET ANNEXE CINÉMA - INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



PATRIMOINE ET MOYENS GÉNÉRAUX

Missions et objectifs

Le service technique a pour mission d'assurer le bon fonctionnement, la maintenance, l'amélioration et la sécurité des équipements, infrastructures et installations de la collectivité, ainsi que la gestion et l'entretien des espaces verts. Son périmètre d'action s'étend sur 63 bâtiments et 20 sites espaces verts.

Les principaux objectifs fixés pour l'année 2025 étaient :

- Garantir la continuité de fonctionnement des équipements,
- Réduire le temps d'arrêt des installations,
- Améliorer la maintenance préventive,
- Renforcer la sécurité des infrastructures,
- Optimiser les coûts d'exploitation,
- Privilégier les réparations en régie.

Moyens

Personnel :

- 1 responsable qui gère les entreprises extérieures et le suivi des contrats ;
- 4 agents qui interviennent dans les bâtiments ;
- 2 agents qui participent à l'entretien des espaces verts et des terrains de rugby (recrutements au 01/03/25 et 01/06/25) ;
- 1 agent polyvalent sur les bâtiments et espaces verts (avec CACES tracteur épareuse) ;
- 2 agents qui gèrent l'accueil et la partie administrative.



Infrastructures / Matériels spécifiques pour la partie technique :

Moyens d'intervention :

- 1 camion Poids Lourds
- 2 véhicules espaces verts
- 5 véhicules bâtiments
- 1 véhicule administratif

Matériel utilisé :

- 3 tondeuses autoportées
- 1 tracteur épareuse
- 1 petit tracteur
- 1 lame de déneigement
- Divers outillages (souffleurs, débroussailleuses, tronçonneuses...)



PRINCIPALES ACTIONS 2025

- Mise en sécurité de la Cent Fonts ;
- Remise en état de la pièce principale du périscolaire de Brochon (peintures, dalles faux-plafonds, passage en leds) ;
- Installation de capteurs d'air dans les crèches et une partie des périscolaires ;
- Lasure des extérieurs de fenêtres à la crèche la Coccinelle ;
- Remplacement des VMC aux Loupiots et au Centre Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges, à La Fée Clochette à Gevrey-Chambertin et au Pôle Médical de Saulon-la-Chapelle ;
- Remplacement de l'adoucisseur à l'Espace France Services à Nuits-Saint-Georges et au restaurant scolaire de Chamboeuf ;
- Remplacement de résistance ECS au Stade Jean Morin à Nuits-Saint-Georges ;
- Reprise des vestiaires et douches (étanchéité et peinture) du gymnase Henri Pouilly à Nuits-Saint-Georges ;
- Ceinture béton autour du bassin extérieur de la piscine de Nuits-Saint-Georges ;
- Taille des arbres et remplacement d'arbres à la salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges.

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue des équipes bâtiments et espaces verts. Les interventions réalisées ont contribué à l'amélioration du patrimoine bâti et du cadre environnemental. Malgré certaines contraintes de personnel et budgétaire, les objectifs essentiels ont été en grande majorité atteints grâce à l'engagement de l'équipe. Pour l'année 2026, lorsque l'équipe sera au complet, l'objectif est de pouvoir poursuivre l'amélioration des sites espaces verts avec un entretien plus régulier, ainsi que des infrastructures qui sont pour certaines vieillissantes.

Chiffres clés 2025

- **8 877,25 heures** effectuées par l'ensemble du service (7 450 heures en 2024)
- **4 780,50 heures** effectuées sur 51 bâtiments (5 722,50 heures en 2024)
- **2 683,75 heures** effectuées pour l'entretien des espaces verts sur 35 sites (1 727,50 heures en 2024)
- **1 413 heures** effectuées pour du divers non refacturé aux services (entretien du matériel et des véhicules, rendez-vous entreprises, chargement du matériel pour les associations....)

Une partie des gros travaux a pu être réalisée en régie pour un montant de 19 650 € TTC contre 83 300 € TTC prévus par les entreprises.

AUTRES INFORMATIONS UTILES :

Les difficultés rencontrées au cours de l'année 2025 :

- Vieillessement d'une majorité des équipements et des bâtiments, difficulté à obtenir des pièces de rechange,
- Contraintes budgétaires,
- Besoin de renforcement des compétences techniques,
- Besoin de renfort humain.

Certains travaux sont réalisés par le service technique, tandis que d'autres sont réalisés par des entreprises extérieures :



Installation de VMC à la micro-crèche Les Lucioles (par MH Services)



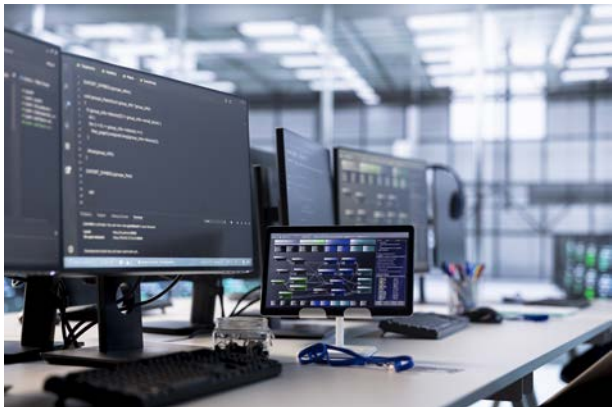
Travaux de séparation du réseau électrique entre le Clos Michel et l'école Barbier à Nuits-Saint-Georges (par entreprises Thomas, MH Services, Enedis et ESME-Solution)



Changement du sol au restaurant scolaire de Villers-la-Faye (par MH Services)

Missions et objectifs

- **Gestion des équipements matériels et logiciels** (dont les serveurs, les ordinateurs, les périphériques, les systèmes d'exploitation, les logiciels et les licences). Le service assure le bon fonctionnement de ces équipements (mises à jour et améliorations au besoin).
- **Support technique pour les utilisateurs internes à l'organisation** (résolution de problèmes informatiques, réponses aux questions et conseils).
- **Sécurité informatique** : une priorité pour le service informatique. Mise en place de mesures de sécurité pour protéger les données sensibles de la collectivité contre les cyberattaques, les intrusions et les fuites d'informations. Élaboration des politiques de sécurité, installation et mise à jour des logiciels de sécurité. Sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques de sécurité.
- **Gestion des infrastructures réseaux et téléphonie** (interconnexions réseaux et téléphoniques). Le service s'assure que les infrastructures sont opérationnelles (optimisation des performances, mises à jour...).
- **Gestion de projets liés à l'informatique** : (planification, évaluation des besoins, coordination des ressources, suivi des délais et évaluation des résultats des projets informatiques...).
- **Veille technologique** (identification des nouvelles solutions, des tendances émergentes, des meilleures pratiques et des opportunités d'innovation...).
- Toutes ces missions se font en relation avec les différents prestataires avec qui la collectivité travaille et qui apportent un soutien au quotidien (en particulier Koesio, prestataire d'infogérance, et les opérateurs internet et téléphonie LINKT, Bouygues et Proxilor).



Moyens

Le service se compose d'un agent Responsable informatique et d'un alternant de septembre 2024 à août 2025. L'accueil d'un alternant a été l'occasion de transmettre des compétences techniques informatiques et de faire découvrir les missions d'un tel service.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

- Mise en place d'une application de photothèque PIWIGO, afin de créer un point central de toutes les photos de la collectivité ;
- Installation de la géolocalisation dans les véhicules de la Communauté de communes et paramétrage de l'application ;



- Renouvellement des équipements obsolètes suivant la campagne de remplacement mise en place l'année précédente ;
 - o Certains de nos équipements étant obsolètes, il est nécessaire de prévoir leur remplacement sur l'année suivante.
- Audit de sécurité ANSSI et mise en application de certaines règles ;
- Déploiement auprès du Service Technique de l'application Agent en Intervention de l'ANCT ;
- **Migration de Concerto en SaaS** ;
 - o Concerto étant hébergé en local, il est financièrement et techniquement intéressant de repasser sur un hébergement chez l'éditeur.
- **Fin de la rédaction de notre règlement RGPD.**
- **Mise en place du contrôle d'accès SALTO sur le Centre Technique Intercommunal à Nuits-Saint-Georges**, en remplacement d'un contrôle d'accès vieillissant et pour uniformiser les accès.

PROJETS 2025

- Changement des switchs réseau du bâtiment Arc-en-Ciel à Gevrey-Chambertin, de la médiathèque de Nuits-Saint-Georges et du bureau informatique au CTI à Nuits-Saint-Georges ;
- Déploiement de nouvelles bornes Wifi unifiées ;
- Installation d'une caméra de vidéosurveillance sur la partie arrière du CTI à Nuits-Saint-Georges ;
- Travaux d'uniformisation des comptes du contrôle d'accès SALTO ;
- Mise à l'arrêt de notre ancien anti-virus ;
- Installation d'un écran interactif dans la salle de réunion du CTI à Nuits-Saint-Georges ;
- Assistance technique pour les travaux d'évolution du portail intranet avec le service communication ;
- Développement d'un formulaire personnalisé pour l'évènement de la Semaine de la Parentalité ;
- Aide à l'inventaire des équipements de l'École de Musique Intercommunale de Nuits-Saint-Georges via la mise en place d'une charte de nommage et leur informatisation ;
- Aide au déploiement d'un nouveau système de sonorisation pour le terrain de rugby principal (devis/travaux/déploiement/formation) ;
- Développement d'une application de contrôle de l'inventaire des équipements informatiques et contrôle physique sur les différents sites ;
- Refonte du contrôle d'accès de l'École de Musique Intercommunale à Nuits-Saint-Georges ;
- Début de création d'un document de Plan de Reprise Informatique (PRI) contenant un volet Plan de Reprise d'Activité (PRA).

Chiffres clés 2025

- 2 salles serveurs
- 8 serveurs physiques principaux (5 principaux, 2 en mode PRA (Plan de reprise d'activité), 1 de test pour la DSI)
- 24 serveurs virtuels
- 186 ordinateurs
- 37 tablettes dont 26 pour Concerto
- 112 lignes téléphoniques mobiles (hors lignes M2M pour la télégestion)
- 31 abonnements internet
- 3,2 To de données sur nos serveurs de fichiers
- 156 Messageries Office 365

Missions

La mission communication institutionnelle est une obligation légale définie par la loi comme un service public à part entière. La loi ATR de 1992 et la loi de 2002 relative à la démocratie de proximité sont venues renforcer le droit des citoyens à l'information et à la participation. L'article L.2141-1 du Code Général des collectivités territoriales définit « un droit des habitants de la commune et de l'intercommunalité à être informés des affaires de celle-ci » comme un principe « essentiel de la démocratie locale ».

Dans cet esprit, la Direction de la communication traduit les politiques publiques portées par la collectivité (les directions et services de la Communauté de communes), dans le but de rendre lisibles et compréhensibles les actions communautaires par les habitants du territoire et les agents communautaires, en cohérence avec le projet politique porté par les élus.

Concrètement, les missions sont de :

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies et plans de communication sur les actions de la collectivité et de ses services ;
- Coordonner la mise en œuvre des actions de communication en fonction du niveau stratégique de chacune et des plannings de mise en œuvre ;
- Donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par la collectivité, produire les principaux outils de communication dans le respect des budgets affectés à la communication, accompagner, conseiller et travailler avec les équipements, opérateurs et partenaires de la collectivité ;
- Évaluer les politiques de communication mises en œuvre.

Objectifs

En **communication externe**, les objectifs sont :

- Faire connaître la Communauté de communes (son identité, son territoire, ses compétences ainsi que ses forces vives) ;
- Faire connaître et valoriser ses acteurs (élus et agents) et ses richesses ;

- Informer sur les actualités et les projets de la collectivité.

En **communication interne**, les objectifs sont :

- Faire connaître aux agents et aux élus les services de la collectivité, son territoire et ses enjeux ;
- Informer les agents et les élus des actualités de la collectivité ;
- Créer un sentiment d'appartenance et favoriser l'engagement des agents.

Moyens

Personnel :

Le service se compose d'une responsable communication.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels de PAO (suite Adobe),
Wordpress (site Internet et Intranet),
Application PanneauPocket,
Sarbacane (newsletters).

PRINCIPALES ACTIONS 2025

- Mise à jour régulière des supports de communication interne et externe (organigramme, annuaire, trombinoscope des élus, site internet, site intranet...) ;
- Création de tous types de supports selon les besoins des services communautaires : affiches, plaquettes, flyers, panneaux d'affichage, infographies... ;
- Conseil et accompagnement des services communautaires ;
- Réalisation du rapport d'activités 2024 ;
- Renouvellement du marché de webmastering avec l'agence MagicWeb, à compter du 1^{er} janvier 2025. Marché d'une durée de 4 ans, 2 ans ferme renouvelable 2 fois 1 an, pour un montant de 130 000 € HT sur la durée totale du marché.

En communication externe :

- **1 magaï ne intercommunal** en avril 2025 (rédaction, mise en forme et diffusion dans les 55 communes) ;
- **10 newsletters SORTIR** (1/mois, juillet/août réunies), à destination des habitants du territoire (2 700 abonnés) ;
- **11 newsletters « Actu des médiathèques »** (1/mois, juillet/août réunies) – (2 400 abonnés) ;
- **Une vingtaine de communiqués et dossiers de presse** ;
- **Une cinquantaine d'affiches et flyers** réalisés pour les besoins des services ;
- Animation quotidienne des réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn) ;
- Gestion quotidienne du site internet www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com ;
- **Diffusion à partir du 1^{er} janvier d'une vidéo valorisant les services communautaires**, réalisée avec la société Entreprises sur Scène courant 2024. Diffusion en avant-première lors de la cérémonie des vœux 2024 puis sur l'ensemble des réseaux de l'intercommunalité et auprès des 55 communes pour une couverture large sur le territoire ;
- En partenariat avec la Direction Culture, préparation et lancement du nouveau site internet du cinéma Le Nuiton en mai 2025 ;
- Calendriers de collectes des déchets : mise en forme de 56 calendriers de collectes des déchets 2026 ;

- Plan de communication et création d'un dépliant d'information à destination des habitants des communes de Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin, relatif au déploiement de bornes de tri des déchets alimentaires ;
- Mise en forme des supports de communication de la Semaine de la Parentalité 2025 (affiche et plaquette) ;
- Renouvellement de l'abonnement à l'**application PanneauPocket**, lancé en 2023, pour une diffusion de l'information au plus près des habitants.

En communication interne :

- **Gestion de l'intranet « Com'In »** et lancement de travaux d'évolution en partenariat avec notre prestataire MagicWeb (authentification facilitée, réservation de salles/véhicules, carrousel d'actualités...) ;
- **49 newsletters "Le Point du Lundi"** à tous les agents (1/semaine) ;
- **4 journaux internes "Com'Unique"** (janvier, avril, septembre et décembre 2025) ;
- **3 newsletters "La Lettre aux Elus"** (janvier, juillet et décembre 2025) ;
- Organisation de **moments conviviaux entre agents** communautaires : « Noël à la Comcom' », « Fêtons l'été ! » (repas sur les temps méridiens, journée du pull ou de l'accessoire de Noël...).

Événementiel :

- **Cérémonie des Vœux 2025**, organisée le 9 janvier 2025 à la salle des fêtes d'Agencourt, à destination des élus et des agents communautaires (127 participants) ;
- Préparation de la Cérémonie des Vœux 2026 et des cartes de vœux 2026 ;
- Participation à l'organisation de la **10^{ème} édition du Festival Voir Un Petit Court** le 17 mai 2025 et gestion du site internet du Festival : <https://voirunpetitcourt.fr/> ;
- **Troisième participation de la collectivité au Challenge de la Mobilité Bourgogne Franche-Comté** du 15 au 21 septembre : organisation et communication en interne et externe en partenariat avec le service biodiversité et développement durable ;



- Communication autour de la manifestation d'envergure organisée par la Communauté de communes et l'Office de Tourisme Gevrey-Nuits à l'occasion des 10 ans d'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO : « Il était une fois 10 ans de Climats en Côte de Nuits » les 14 et 15 juin à la Karrière à Villars-Fontaine ;
- Association aux projets évènementiels des différents services communautaires pour préparation de la communication : Fête de la Réserve Naturelle, Mois du Doc, Semaine de la Parentalité, Ville à Joie, Courses d'Orientation Familles...

Quelques manifestations institutionnelles au cours de l'année :

- 9 janvier 2025 – Cérémonie des vœux 2025,
- 10 avril 2025 – Conférence de presse pour la présentation de la manifestation « Il était une fois 10 ans de Climats en Côte de Nuits » du mois de juin,
- 5 mai 2025 – Lancement officiel des travaux de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard de Brochon,
- 17 mai 2025 – Festival Voir Un Petit Court,
- 11 juin 2025 – Lancement officiel des travaux de construction du nouveau pôle périscolaire de Gevrey-Chambertin,



- 14 et 15 juin – "Il était une fois 10 ans de Climats en Côte de Nuits", à La Karrière à Villars-Fontaine, à l'occasion des 10 ans d'inscription des Climats au Patrimoine mondial de l'UNESCO,

- 7 août 2025 – Visite des chantiers réalisés au cours de l'été dans plusieurs bâtiments communautaires, par le Président et les VP délégués à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse, et au Suivi des travaux, à l'Entretien du Patrimoine et des Équipements communautaires,
- 21 juillet 2025 – Signature du Contrat Territorial pour la transition écologique et la production de logements sociaux 2025-2028 avec les bailleurs sociaux,
- 9 octobre 2025 – Inauguration des travaux d'aménagement de la seconde tranche de la Zone d'Activité Économique « La Petite Champagne » à Gilly-lès-Cîteaux,
- 27 novembre 2025 – Inauguration de la station de traitement des eaux usées des communes de Saulon-la-Chapelle, Barges et Saulon-la-Rue.

Chiffres clés 2025

Site internet :

- **74 000** visiteurs actifs
- **698 000** interactions enregistrées
- **115 000** sessions issues des moteurs de recherche
- Les pages les plus visitées : accueil, portail familles, périscolaire, collecte des ordures ménagères, programmation du cinéma Le Nuiton, piscine, extrascolaire, déchèteries,...

Facebook :

- **4 348 abonnés** au 31/12/2025 (+ 175 nouveaux en 2025, + 283 en 2024)
- **261 publications** en 2025 (244 en 2024, 213 en 2023, 181 en 2022)
- **31 900 visites** de la page (34 100 en 2024, 27 400 en 2023, 12 920 en 2022, 10 584 en 2021)
- **5 100 interactions** avec le contenu (4 400 en 2024)
- **752 000 vues** (nombre de fois où le contenu a été affiché ou lu)
- **1 900 clics sur un lien** depuis le contenu

LinkedIn :

- **824 abonnés** (contre 715 en 2024, 628 en 2023, 497 en 2022)
- **36 posts publications** (31 en 2024)

PanneauPocket :

2 556 abonnés au 31/12/2025 (contre 1 795 fin 2024)

Newsletter "SORTIR" : 2 771 abonnés

Newsletter "Actu des médiathèques" : 2 410 abonnés

Site intranet :

- **2 567 visites** en 2025 (contre 2 812 en 2024)
- Durée moyenne de visite : 4 min 0 s
- **4,5 actions** (pages vues, téléchargements, liens sortants et recherches internes) par visite
- **9 373 pages vues**, 6 348 pages vues uniques
- Pages les plus consultées : Annuaire interne des agents, incollables RH, actualités, offres d'emploi, comptes-rendus de réunions, outils de communication, procédures informatiques, Amicale des Grands Crus, Com'Unique, petites annonces.

Missions et objectifs

Élaboration, sécurisation et suivi des marchés publics.

Support juridique aux services de la Communauté de communes (gestion précontentieuse des litiges, assistance à l'élaboration de documents juridiques, etc).

Moyens

Personnel :

1 agent Référent de la commande publique.

Outils :

Logiciel métier : MARCO

Logiciel support : JVS (finances)

Plateforme acheteur : Marchés sécurisés

PRINCIPALES ACTIONS 2025

Suivi de la planification pluriannuelle des procédures de marché grâce à un calendrier de publicité des procédures. Cette démarche a pour but de réaliser un constat des actions accomplies et à venir.

Réflexion et mise en place de mécanismes de transversalité entre les services opérationnels et supports comme la mise en place de fiches de suivi d'élaboration des marchés. Ce document de travail permet aux différents services de la collectivité d'être informés et de participer à la conception du marché.

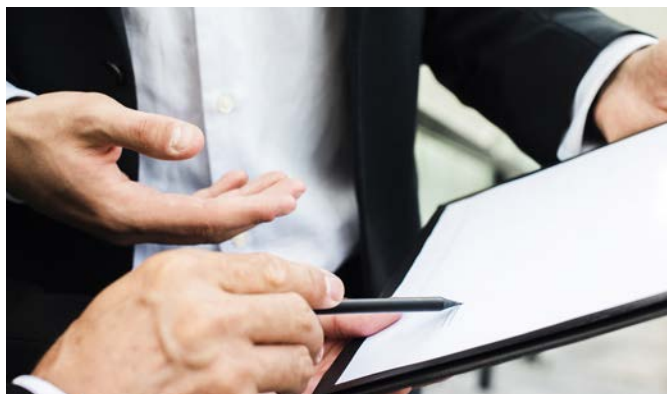
PRINCIPALES CONSULTATIONS ET MARCHÉS PUBLICS 2025

- Création d'un centre péri et extra-scolaire à Gevrey-Chambertin. Ce projet de construction permettra d'accueillir les usagers de ce service public dans un bâtiment dédié. Livraison prévue pour février 2027.
- Schéma directeur d'assainissement des eaux usées sur le périmètre de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges. Obligation de la collectivité en matière d'eau, l'élaboration de ce schéma est essentielle pour la formulation de la stratégie du plan pluriannuel d'investissement.
- Travaux de renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits-Saint-Georges et Quincey. Projet d'envergure dont la maîtrise d'œuvre a été attribuée en septembre 2023 au bureau d'études VERDI : la réception est prévue pour le début d'année 2027.

Chiffres clés 2025

20 consultations lancées sur la plateforme Marchés sécurisés

9,5 millions d'euros de marchés attribués



UNE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
QUI OEUVRE POUR
L'ATTRACTIVITÉ,
L'AMÉNAGEMENT ET
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE SON
TERRITOIRE



PÔLE ATTRACTIVITÉ, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Le pôle, placé sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, regroupe les missions, directions et services en charge des politiques publiques destinées à développer l'attractivité du territoire, à son aménagement concerté et à la protection de son environnement et du cadre de vie.

Missions

- Participer à la définition de la stratégie et mettre en œuvre les actions définies par les élus dans le cadre des compétences communautaires dans les domaines de l'aménagement de l'espace (habitat, urbanisme, mobilité, énergie, aménagement numérique), du développement économique (actions de promotion et de prospection, aménagement et commercialisation des zones d'activités, aides aux entreprises...), de l'environnement et du développement durable ;
- Piloter, animer et instruire les études et les projets structurants de la Communauté dans ses domaines d'intervention selon le mode « projet » ;
- Inscrire l'action de la Communauté dans les stratégies régionales et locales, animer la contractualisation avec les partenariats institutionnels (Région, Département, Pays Beaunois, etc).
- Encadrer et participer au suivi de l'activité des directions et missions du pôle Attractivité Aménagement et Développement Durable : Direction de l'environnement, Service Biodiversité et développement durable, mission SCoT, mission SIG, mission attractivité, service commun ADS.

Objectif

Favoriser le développement cohérent, concerté et durable du territoire communautaire.

Moyens

Sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint, le Pôle regroupe la Direction de l'environnement, le service Biodiversité et Développement Durable, la Mission SCOT, la Mission Attractivité et Tourisme, la mission SIG, le service commun ADS et l'Espace France services.

Le DGA pilote en direct certains dossiers structurants et stratégiques, le développement économique et l'animation des partenariats institutionnels et contractuels.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Missions et objectifs

Dans le domaine de l'aménagement de l'espace communautaire :

- Piloter et animer le projet de territoire, en lien avec les élus et les services communautaires ;
- Participer au suivi des dispositifs et actions (classement UNESCO, développement des infrastructures de communication et de transport...).

Dans le domaine du développement économique :

- Définir la stratégie permettant de développer l'attractivité économique du territoire ;
- Concevoir et piloter les dispositifs d'aides aux entreprises ;
- Assurer le suivi des collaborations avec les acteurs institutionnels partenaires ;
- Conseiller et accompagner les porteurs de projet.

Dans le domaine du développement touristique, en lien avec l'Office de Tourisme :

- Concevoir, mettre en œuvre et suivre des actions relevant de la Communauté de communes et de ses partenaires institutionnels ;
- Coordonner la stratégie touristique globale du territoire ;
- Conseiller et accompagner les porteurs de projet.

Moyens

1 agent à temps plein.

PRINCIPALES ACTIONS ET PROJETS 2025

Attractivité du territoire, aménagement et accompagnement économique :

- **Partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'agence Laou – Attractivité résidentielle** : la Communauté de communes poursuit activement son engagement dans ce partenariat régional en faveur de l'accueil de nouveaux habitants. L'agent participe aux différentes instances et assure un lien direct avec les prospects intéressés par une installation sur le

territoire, avec environ quatre prises de contact par mois. Elle contribue également à la promotion des atouts du territoire et de son cadre de vie auprès des personnes souhaitant s'y installer.

- **Lien permanent avec Côte-d'Or Attractivité** : tout au long de l'année, des échanges réguliers ont été maintenus avec l'agence sur des problématiques communes : accueil de nouveaux habitants, valorisation des services, communication et promotion du territoire. Ce partenariat contribue à renforcer la visibilité du territoire à l'échelle départementale et à coordonner les actions menées en matière d'attractivité.

- **Partenariat avec l'Agence Économique Régionale (AER)** : un lien a été mis en place avec l'AER afin de mieux valoriser l'offre d'immobilier d'entreprises disponible sur le territoire et de promouvoir la compétence de la Communauté de communes en matière de développement économique auprès des entreprises et porteurs de projets.

- **Partenariat avec le collectif « Ville à Joie »** : pour la deuxième année consécutive, la Communauté de communes s'est associée au collectif Ville à Joie. Cette initiative itinérante permet d'amener ponctuellement au cœur des communes rurales des commerces, services publics, professionnels de santé et animations culturelles. Avec une fréquentation pouvant atteindre près de 200 visiteurs par événement, le dispositif confirme son intérêt pour l'animation locale, le maintien du lien social et l'attractivité des communes rurales.



- **Projet de développement de la Voie du Tacot :**

l'étude de faisabilité du projet, menée par le cabinet System D et engagée en 2024, a été finalisée. Cette nouvelle étape permet de poursuivre le projet avec le lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour 2026, destinée à préciser les aménagements nécessaires à la réalisation

de cet itinéraire, les élus ayant confirmé leur intérêt pour ce projet de valorisation touristique des Hautes-Côtes lors d'une Conférence des Maires puis d'une réunion spécifique sur l'avenir du projet.

- **Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** : la convention de partenariat avec la CCI est maintenue afin de poursuivre les échanges et l'accompagnement des dynamiques commerciales et économiques du territoire. Le site internet Gevrey-Nuits Commerces est mis à jour régulièrement afin de continuer à valoriser les commerces et services présents sur le territoire communautaire.

Zones d'Activité Économique (ZAE) :

- **Écoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges** : l'aménagement de la première tranche est désormais totalement achevé. La commercialisation des terrains se poursuit et la seconde tranche entre dans sa phase opérationnelle, avec le lancement de la consultation des entreprises en vue de la réalisation des travaux ;



- **ZAE Les Terres d'Or 3 à Gevrey-Chambertin** : poursuite de l'aménagement et de la commercialisation de la zone, ainsi que de l'accompagnement des entreprises et porteurs de projets ;

- **ZAE La Petite Champagne 2 à Gilly-lès-Cîteaux** : poursuite de l'aménagement et de la commercialisation de la zone, avec un accompagnement des entreprises et porteurs de projets dans leurs démarches d'implantation.



Tourisme, paysage, culture et cadre de vie :

- **Animation du projet de territoire** : comme en 2024, sept réunions de secteur ont été organisées en 2025 afin de suivre l'évolution des différentes thématiques du projet de territoire et de maintenir une dynamique de dialogue et de co-construction avec les communes. Ces réunions permettent de faire régulièrement le point sur les actions engagées et leur évolution. Elles constituent également une étape préparatoire à la refonte globale du projet de territoire prévue en 2026, qui permettra de dresser le bilan des objectifs fixés lors de son adoption en 2023 et d'engager une nouvelle réflexion stratégique pour définir les orientations et objectifs à venir.



- **Application de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de tourisme (2023-2028)** : le partenariat se poursuit avec des échanges réguliers entre la Communauté de communes et l'Office de tourisme et la mise en œuvre des objectifs définis dans la convention.

- **Partenariat avec l'Association des Climats du Vignoble de Bourgogne** : la Communauté de communes poursuit sa participation aux travaux de l'Association des Climats. Une commission consacrée à la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) a notamment été mise en place. L'agent en charge du partenariat participe à cette commission à raison d'une réunion par mois, contribuant ainsi au suivi et à la valorisation des enjeux liés à l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



Photo transmise par l'Asso. des Climats - Chambolle-Musigny ©BIVB Aurélien Ibanez

Missions

Gestion de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (55 communes).

Moyens

Personnel :

1 agent à mi-temps.

Infrastructures / Matériel spécifique :

La plateforme de télédéclaration qui a été mise en place en 2018 et la professionnalisation du dispositif de collecte ont eu pour effet de faciliter les démarches des hébergeurs et permettre un traitement plus efficace de la collecte de la taxe de séjour dont le contexte réglementaire est en évolution permanente. Des webinaires ont été mis en place par Nouveaux Territoires, prestataire de la plateforme, pour suivre et s'adapter en temps réel à l'actualité tout au long de l'année. Des ateliers sont également mis à disposition.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2025

Collecter et reverser la taxe de séjour et la taxe additionnelle départementale dédiées à la promotion du développement touristique.

La répartition de cette taxe sert à 90% à financer le fonctionnement de l'Office du Tourisme pour déployer et conforter tout au long de l'année la destination touristique de notre territoire et 10% exclusivement à financer les dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département.

PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIONS 2025

Veille sur les impacts de la Loi de finances pour 2025 et sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Exceptionnellement, la Loi de finances n'a pas été adoptée pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

- Une expérimentation généralise FARITAS pour faciliter le recouvrement de l'Impôt et de la Taxe de Séjour se poursuit en 2025 et 2026 pour être définitive en 2027.

- Mise en place du guichet unique : il permet aux plateformes de réservation (comme Airbnb ou Abritel) de déclarer et reverser en une seule fois la taxe de séjour collectée partout en France.

- Une simplification : le service remplace des démarches fragmentées auprès de milliers de communes en centralisant les données via un format standardisé (fichier CSV chiffré) transmis à la DGFIP.

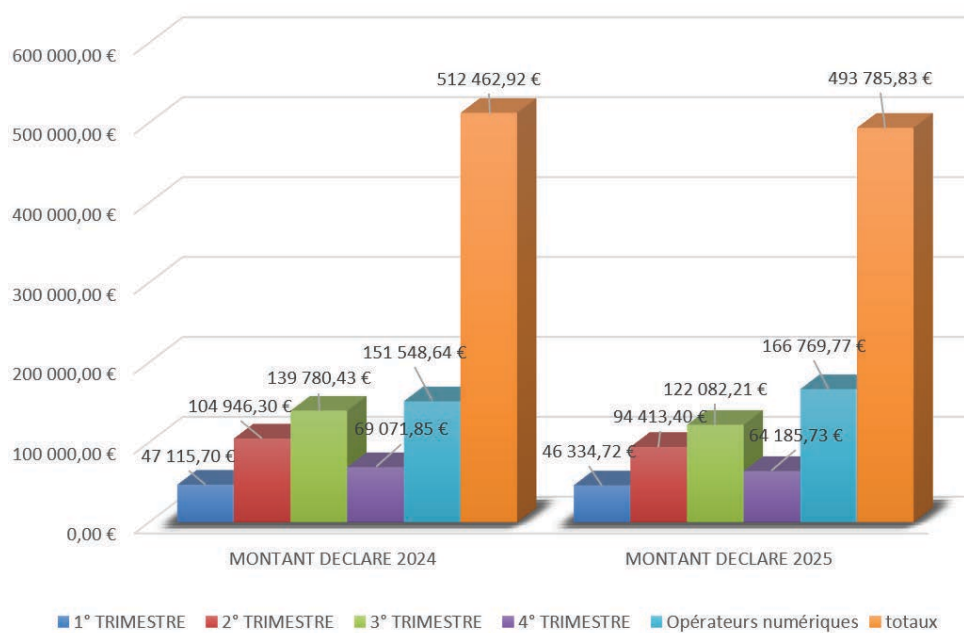
Mise en place d'un outil d'observation pour mieux analyser et suivre l'activité touristique sur l'ensemble du territoire.

Optimiser la collecte de la taxe de séjour.

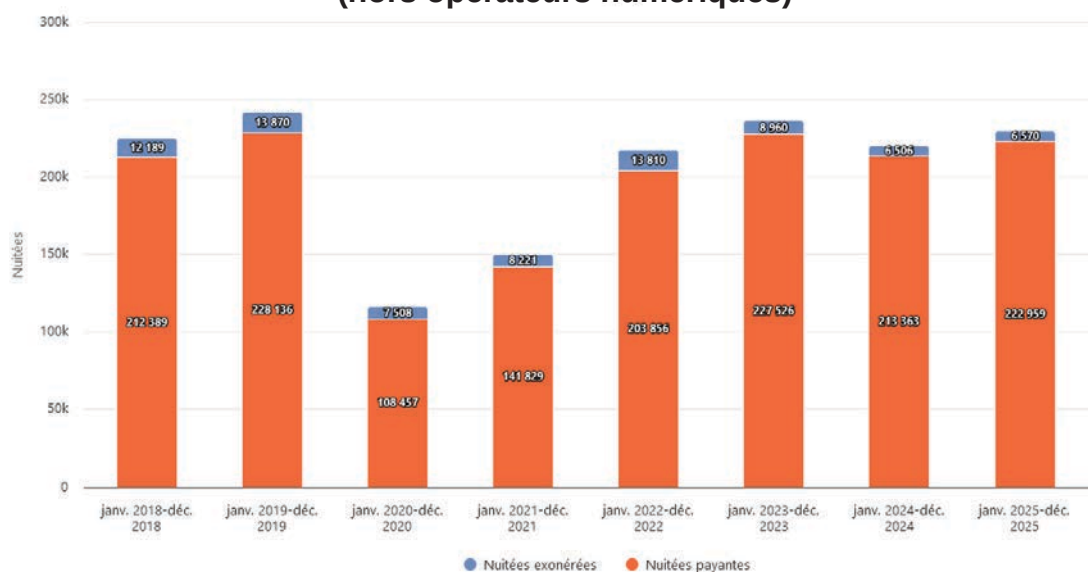
Chiffres clés 2025

Taxe de séjour déclarée : 493 785,83 €

Évolution de la collecte de la taxe de séjour 2024-2025



Évolution des déclarations de nuitées payantes et de nuitées exonérées (hors opérateurs numériques)



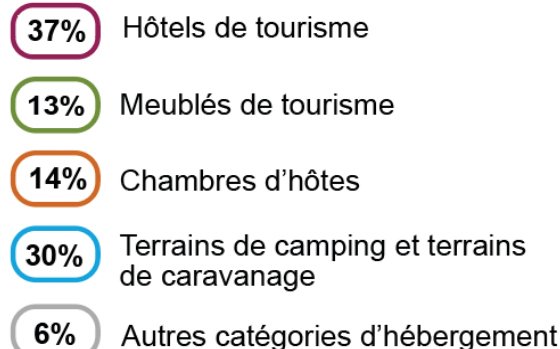
Nombre de nuitées : 229 274 en 2025 (contre 219 671 en 2024)

TAUX D'OCCUPATION EN %

2025

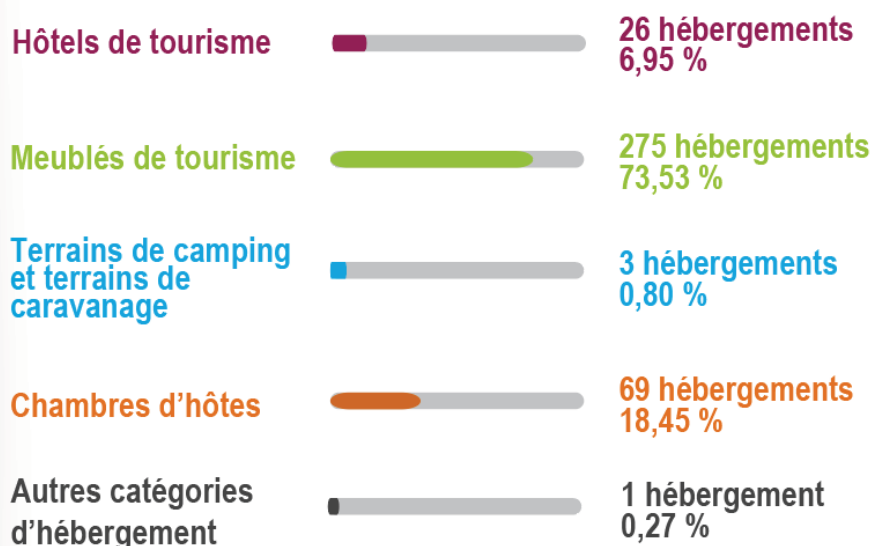
Hébergements actifs

479 hébergements dont 105 désactivés,
soit 374 actifs



En 2025, hors opérateurs numériques.

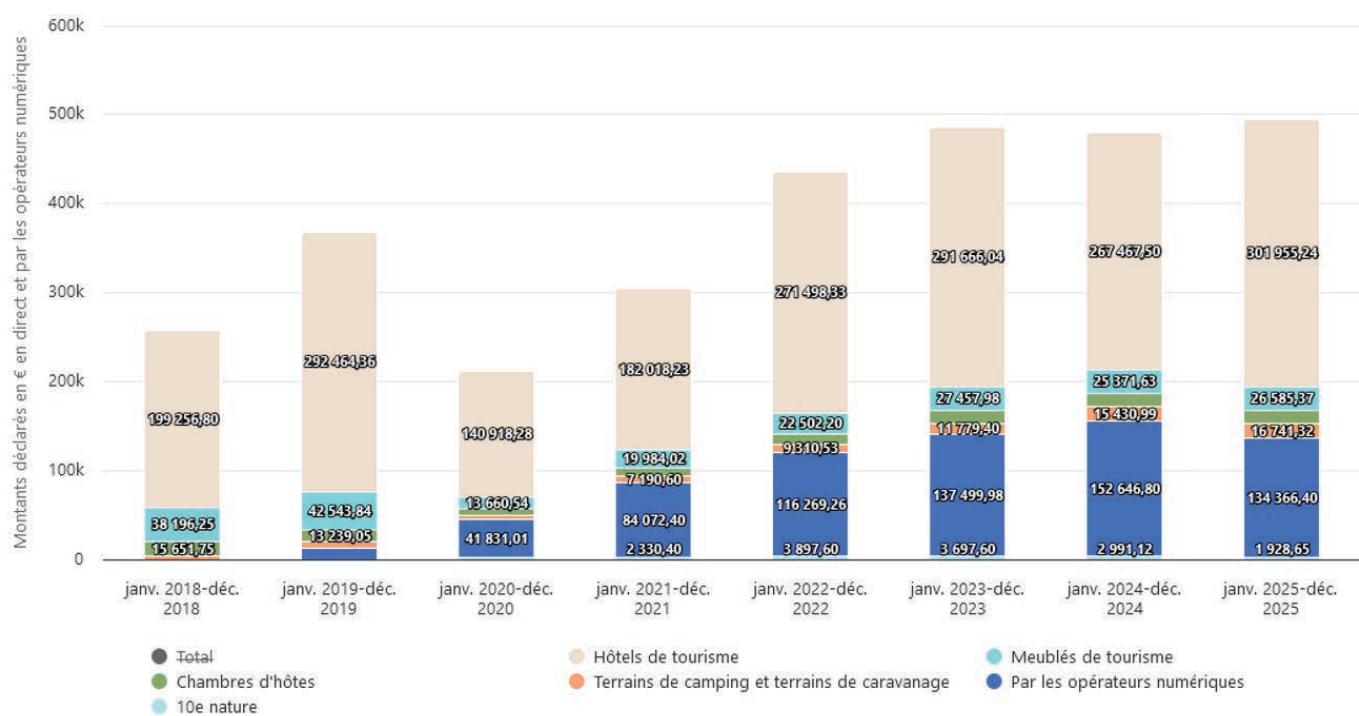
Hébergements actifs par nature d'hébergement :



En nombre de lits : 4 235

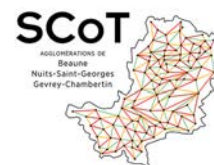


Évolution des montants reversés en direct et par les opérateurs numériques :



Le parc d'hébergements connus évolue régulièrement et reste à développer.
 Les meublées de tourisme représentent toujours la majorité du parc.

MISSION SCoT : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE



Missions et objectifs

Gestion des procédures et des études de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.

Accompagnement des collectivités dans leur traduction du SCoT à l'échelle communale.

Suivi de l'application du document et vérification de la compatibilité des documents d'urbanisme locaux (Plan Local d'Urbanisme ou Carte communale) avec les orientations et les objectifs définis par le schéma.

Mise en place des outils et actions nécessaires pour sensibiliser les acteurs aux prescriptions contenues dans le schéma.

Relation avec les acteurs du développement du territoire et les porteurs de projets.

Animation du syndicat mixte du SCoT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.

Moyens

1 agent (temps complet réparti sur 2 sites : Espace France services à Nuits-Saint-Georges et Annexe Saint-Jean à Beaune)

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2025

Dans la suite de l'approbation du schéma en 2023, l'année 2025 fut consacrée à la mise en place du document à travers 2 missions principales :

- Mise en œuvre du SCoT (suivi des mises en compatibilité, analyse des documents, etc.),
- Accompagnement des communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme local.

PROJETS 2025

L'accompagnement des procédures :

Au 31 décembre 2025, 81 communes sont couvertes par un document d'urbanisme approuvé :

- 69 communes sont dotées d'un Plan local d'Urbanisme ;
- 12 communes sont couvertes par une Carte Communale.

Cela suppose que 27 communes sont régies par le Règlement National d'Urbanisme.

En 2025, 2 communes ont prescrit la révision de leur document afin, notamment, de le mettre en compatibilité avec le SCoT approuvé :

- Fixin ;
- Morey-Saint-Denis.

Les communes de Quincey et de Fixin ont prescrit des déclarations de projet, respectivement pour un aménagement touristique et pour le développement économique d'une entreprise.

Ceci s'ajoute aux 20 autres documents en cours d'élaboration/révision à des stades plus ou moins développés.

Les équipes de la mission SCoT ont contribué à l'avancée de ces procédures.

La finalisation des analyses de compatibilité :

La première moitié de l'année 2025 fut marquée par la réalisation et la transmission de 43 analyses de compatibilité des documents d'urbanisme locaux avec les grandes orientations définies dans le SCoT approuvé le 28 juin 2023.

Les analyses réalisées en 2025 ont principalement porté sur les documents des communes de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud et sur les communes des Hautes-Côtes de la Communauté de communes.

La création de bases de données :

Les services ont réalisé une analyse de la consommation foncière par photo-interprétation concernant les années 2022, 2023 et 2024. Celle-ci permettra d'avoir un repère à propos de la consommation foncière réalisée depuis le début du SCoT et de pouvoir mettre en perspective les données avancées par le portail de l'artificialisation, source d'information utilisée par les services de l'État.

De même, un inventaire des dents creuses a été réalisé afin de mieux identifier le gisement foncier que compte le territoire et de mieux pouvoir cibler les potentialités de développement urbain.

L'assistance auprès des communes :

Grâce à son expertise, la mission SCoT accompagne les communes dans la définition de leurs documents d'urbanisme ou dans la réalisation de leurs projets territoriaux, afin qu'ils soient compatibles avec les grandes orientations du SCoT. Il offre également un appui juridique et méthodologique, tout en facilitant les échanges avec les partenaires institutionnels. Ainsi, les services de la mission SCoT ont participé à plusieurs réunions pour accompagner les communes du territoire dans le cadre :

- du PLU de Brochon qui revoit son document d'urbanisme pour affirmer le développement durable du territoire ;
- du PLU de Chambœuf qui est à la fin de son élaboration ;
- de la révision du PLU de Barges qui formalise son projet ;
- du PLU de Détain-et-Bruant qui pourrait entrer en révision prochainement ;
- du PLU de Fixin qui évolue pour permettre le développement de la commune ;
- du PLU de Quincey qui est modifié pour permettre la réalisation d'un projet ;
- du PLU de Saint-Nicolas-lès-Citeaux qui finit son évolution ;
- du PLU de Valforêt qui devrait être approuvé bientôt .

Les services ont également participé aux réflexions de communes s'interrogeant sur une évolution de leur document d'urbanisme (Comblanchien, Curley, Epernay-sous-Gevrey et Marey-lès-Fussey).

Pour faciliter l'appropriation des grandes orientations du SCoT et rappeler les moyens qui permettent de traduire les enjeux dans les documents d'urbanisme locaux, la mission SCoT travaille sur la mise au point de guides à destination des élus.

Le SCoT a également mis au point un Porté à Connaissance à destination des communes qui prescrivent leur document d'urbanisme. Par ce document, la mission SCoT transmettra aux communes des informations sur les principales orientations dont elles doivent tenir compte pour garantir la compatibilité de leur document avec le SCoT.

La participation aux démarches partenariales :

Les Climats du vignoble de Bourgogne

Le SCoT a poursuivi sa participation aux instances mises en place par les Climats du Vignoble de Bourgogne, notamment la Commission Impact VUE, et le Cotech correspondant, réunissant également les services de l'État et de la Métropole de Dijon, œuvrant notamment à la définition d'une mission de concertation portant sur la préservation de la VUE des Climats – Patrimoine mondial.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de développement Durable et d'Égalité des territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la région Bourgogne – Franche-Comté a été approuvé le 16 septembre 2020.

Le SCoT a été sollicité en 2025 afin de participer au groupe d'application « Zéro Artificialisation Nette », dédié à la mise en œuvre de la loi Climat et résilience au travers du SRADDET modifié en 2022.

Les services ont alors fait remonter auprès de la région les difficultés et les interrogations liées à la mise en œuvre de ce principe dans nos territoires.

Un avis favorable avec réserves fut émis sur le projet de modification n°2, concernant le volet Trame Verte et Bleue.

La rencontre régionale de la fédération des SCoT

La rencontre régionale des SCoT s'est tenue le 13 novembre à Beaune, sur le thème « Engager les transitions vers de nouveaux modèles

d'aménagement ». La loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 et la loi « Zéro Artificialisation Nette » du 20 juillet 2023 modifient en effet profondément nos pratiques d'aménagement du territoire et l'urbanisme de planification et opérationnel. La rencontre régionale fut l'occasion de partager des expériences avec différents SCoT de Bourgogne-Franche-Comté et de faire remonter des blocages dans l'application de la loi.

La participation aux travaux des SCoT départementaux

Le SCoT du Dijonnais a prescrit une révision pour intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience dans son SCoT. Les services ont été associés à plusieurs réunions concernant la réalisation du Projet d'Aménagement Stratégique (ex-PADD) et du DOO. L'approbation de ce nouveau SCoT est prévue pour 2026.

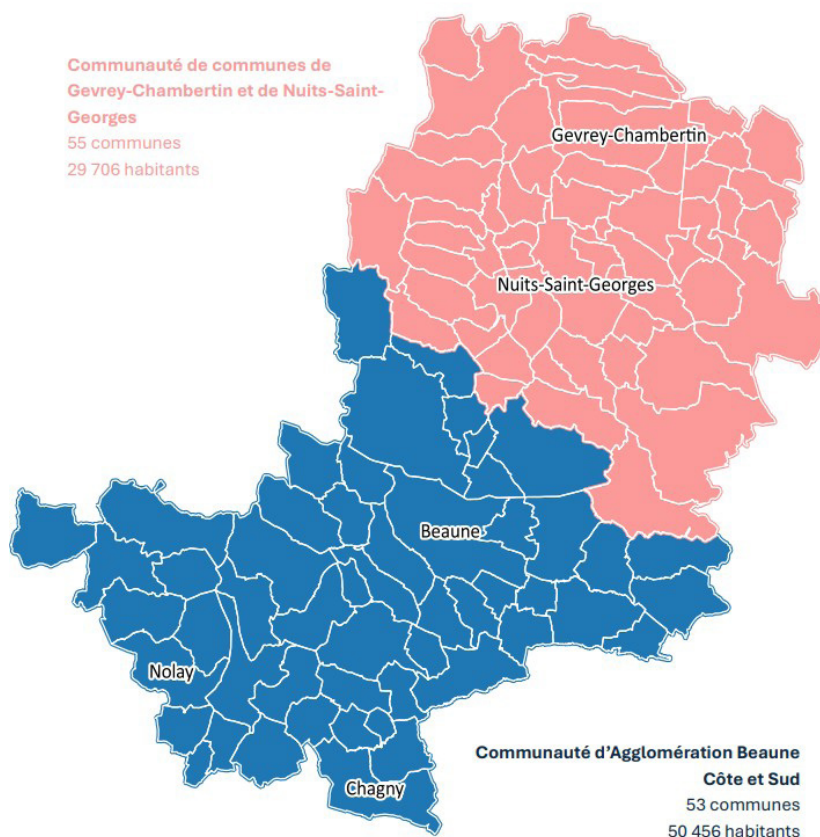
La réalisation du DOCOB du site Natura 2000 Les habitats naturels de l'arrière-côte de Beaune »

Le Document d'Objectif (DOCOB) doit être mis à jour suite à une extension du périmètre, avec pour objectif de définir les objectifs de gestion des habitats et des espèces ainsi que les actions à mettre en place pour les atteindre. Dans ce cadre, le SCoT a participé à des ateliers de réflexion autour des enjeux de préservation et des actions à mettre en place. Le nouveau DOCOB pourrait être mis en place en 2026.

Chiffres clés 2025

- **108** communes
- **2** EPCI
- **1** SCoT
- **43** analyses de compatibilité réalisées
- **4** réunions du Comité Syndical comptant **37** membres
- **12** délibérations

Territoire du Syndicat Mixte du SCoT des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin



INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Missions

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols au sens du Code de l'urbanisme : instruction réglementaire, étude technique de la demande depuis sa transmission par la mairie jusqu'à l'envoi d'une proposition de décision au maire. Dans ce cadre, le service agit en concertation avec le maire qui lui adresse toutes instructions et informations nécessaires ;

Transmission des renseignements d'ordre statistique demandés par les services de l'État pour l'établissement des fichiers SITADEL ;

Transmission des dossiers en Préfecture pour le contrôle de légalité ;

Accompagnement des communes dans l'élaboration et dans les procédures d'évolutions (modification, révision, mise en compatibilité, etc.) de leurs documents d'urbanisme.

Objectifs

Proposer une décision dans les meilleurs délais et juridiquement solide pour éviter tout contentieux ;

Conseiller les communes dans la modification de leurs documents d'urbanisme pour une instruction cohérente sur leur territoire et au vu de leur spécificités.

Moyens

Personnel :

2 agents à temps complet + 1 agent à temps partiel

Chiffres clés et actions 2025

- 44 communes adhérentes :

- 38 sous Plan Local d'Urbanisme (2 PLU pour Valforêt) ;

- 6 sous Carte Communale ;

- 1 sous Plan d'Occupation des Sols caduc

PLANIFICATION

- 2 communes en procédure d'élaboration de PLU : Saulon-la-Rue / Valforêt.

- 8 communes en procédure de révision de PLU : Barges / Broindon / Chamboeuf / Comblanchien / Corcelles-lès-Cîteaux / Fixin / Morey-Saint-Denis / Saint-Philibert.

- 2 communes en procédure de modification de PLU : Agencourt / Gilly-lès-Cîteaux.

BILAN DOSSIERS ADS 2025 :

Certificats d'urbanisme opérationnels (CUB) : 41 (39 en 2024)

Déclarations Préalables (DP) : 731 (806 en 2024)

Permis de Construire (PC) : 193 (185 en 2024)
dont 60 constructions d'habitations

Permis de Démolir (PD) : 13 (13 en 2024)

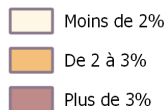
Permis d'Aménager (PA) : 5 (11 en 2024)

Total de dossiers instruits : 983 (1054 en 2024)

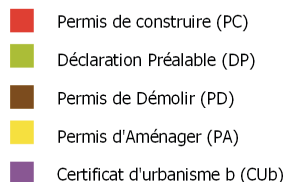
Dont dépôt dématérialisé	PA	PD	PC	DP	Cub	Total	% des demandes
2025	4	3	105	235	11	358	36,42%
2024	7	1	72	265	27	372	35,25%
2023	6	3	72	113	16	210	22,46%

L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME EN 2025

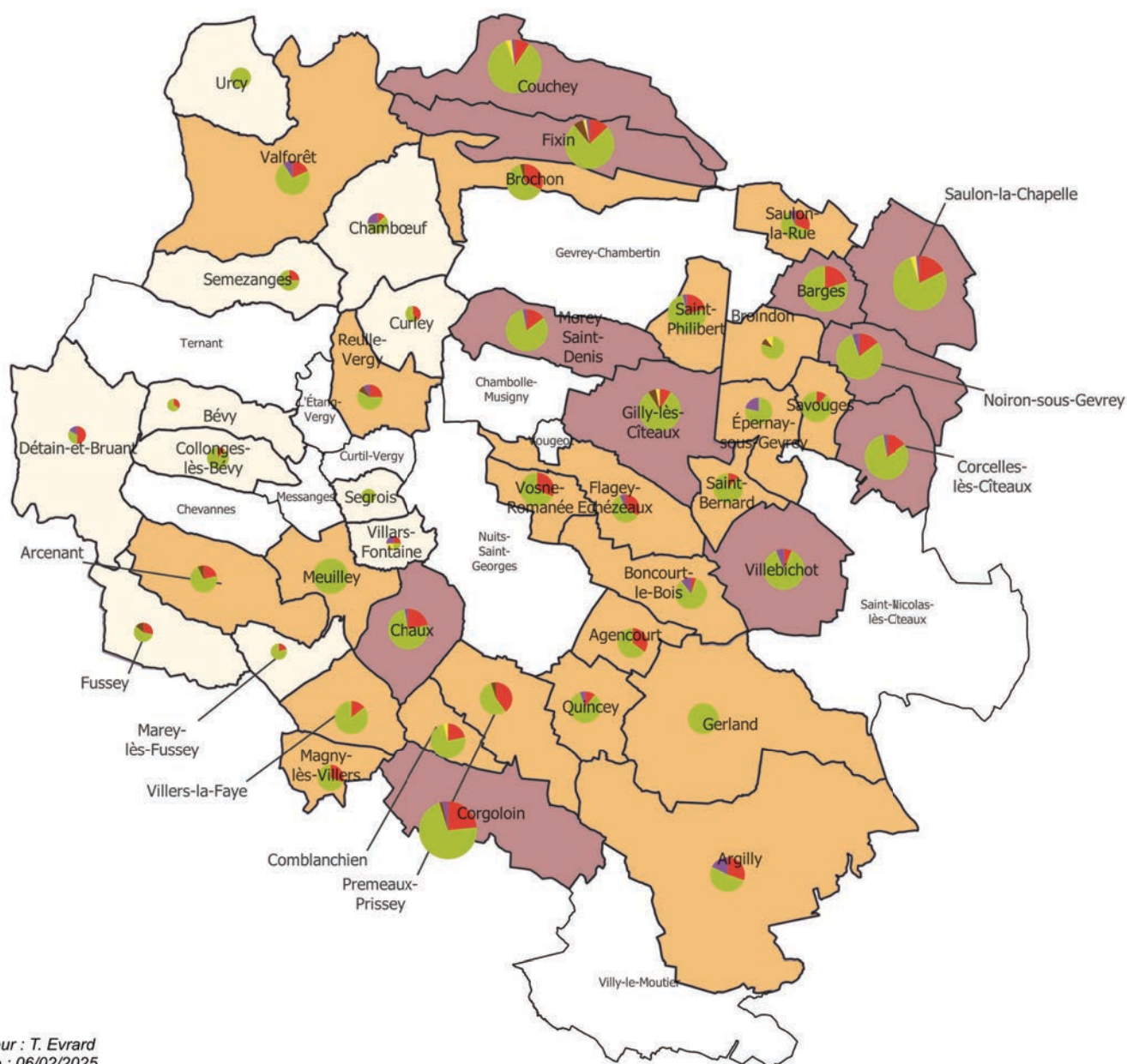
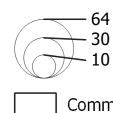
Part de la commune dans le total des autorisations instruites



Types d'autorisation d'urbanisme



Nombre d'autorisations d'urbanisme instruites



Auteur : T. Evrard
Date : 06/02/2025
Source : Service ADS, CCGCNSG

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Missions

Assurer l'acquisition, l'intégration et la mise à jour des données cartographiques nécessaires pour les différents services. Les données sont de deux types : référentiel géographique utilisé en tant que fond de plan (cadastre, vue aérienne, données IGN, OpenStreetMap) et les données métier qui concernent principalement les thématiques de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'urbanisme et du tourisme.

Mettre à disposition des données géographiques aux utilisateurs, en interne à l'aide de logiciel de consultation en ligne ou bureautique, pour les usagers par le biais de cartographies Web.

Concevoir des cartographies pour les différents services.

Réaliser et encadrer l'échange de données avec les partenaires extérieurs (services publics de l'état ou territoriaux, délégataires, prestataires).

Répondre aux déclarations de travaux des entreprises intervenant sur le territoire et déclarations des travaux de la collectivité aux différents concessionnaires de réseaux (DT/DICT).

Moyens

Personnel :

1 agent à temps complet.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Logiciels SIG et de base de données, logiciel DAO, GPS de précision submétrique, télémètre laser.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2025

- Amorcer le travail d'élaboration de la phase 1 du projet de nouveau logiciel Web-Sig.

PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIONS 2025

- Attribution du marché public WEB-SIG à CIRIL GROUP ;
- Démarrage de la phase 1 du marché.

Chiffres clés 2025

- **10 cartographies** réalisées
- **2 cartographies interactives** réalisées
- Formations suivies dans le cadre du marché :
 - Générateur : 3 jours
 - Eau Potable : 2 jours
 - Cadastre / Zonage : 1,5 jours
 - Mobilité : 1,5 jours

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Missions et objectifs

Gestion de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) Combe Lavaux – Jean Roland,

Animation des sites Natura 2000 « Combes de la côte dijonnaise » et « Forêt de Cîteaux et Environs »,

Gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Bois de Montfée et de la Plaine de Cîteaux,

Mise en œuvre et finalisation du projet SILENE,

Mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

Moyens

Personnel :

- Un responsable du service, animateur Natura 2000 et chargé de mission Trame verte et bleue,
- Une conservatrice de la RNN,
- Un garde/animateur de la RNN,
- Une chargée de mission Natura 2000 et PCAET,
- Une coordinatrice pédagogique et chargée de mission forêt,
- Un chargé de missions scientifiques,
- Une apprentie.

Infrastructures / Matériel spécifique :

2 véhicules de service, 1 remorque.

Matériel nécessaire à la réalisation de travaux d'entretien des espaces naturels sur la RNN (débroussailleur autoporté et débroussailluse manuelle, tronçonneuse, matériel de sécurité), équipement de signalisation réglementaire (panneaux RNN, barrières, etc.) et matériel de pâturage (piquets, fils électriques, batteries, citerne et abreuvoirs), matériel pédagogique.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

Réserve Naturelle :

Organiser la fête de la réserve naturelle en mai avec une thématique "sport et nature" pour cette 3^{ème} édition.



Mener une réimplantation expérimentale de la Biscutelle de Dijon, plante unique au monde, présente dans la réserve naturelle.

Mettre en place un suivi du pâturage via 114 placettes sur une surface de 30 hectares.

Évaluer le plan d'interprétation précédent et mettre en place un groupe de travail pour l'actualiser.

Mettre à jour des supports de communication à destination du grand public.

Sites Natura 2000 :

Travail d'évaluation du Docob de la forêt de Cîteaux.

Accompagnement de l'ONF sur les aménagements forestiers de 2 communes (Argilly et Villy-le-Moutier) .

Réalisation des travaux de fermeture de 2 cavités des Trous légers à Nuits-Saint-Georges pour préserver les populations de chauves-souris.

Poursuite du travail de concertation autour de l'organisation des manifestation sportives en milieux naturels.

Poursuite d'une étude sur l'impact des dessertes forestières et lancement d'une étude sur les chauves-souris.

Partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud, sous forme d'une mise à disposition du service, pour la coanimation du site Natura 2000 de l'Arrière-Côte de Dijon et de



Beaune. Principales tâches : suivis de dossier de plantation viticole, animations pédagogiques, accompagnement des communes pour les aménagement forestiers, aide pour le lancement de démarches contractuelles (îlots en forêt, restauration de pelouses).

Travail mené avec le CENB pour organiser la reprise de l'entretien pastoral des pelouses de la côte de Nuits.

Plusieurs animations grand public ont été réalisées sur les différents sites Natura 2000 :

- "Voyage entre nature et culture : la biodiversité en milieu agricole" a été proposée sur le site Natura 2000 de la côte dijonnaise et a sensibilisé 21 personnes.
- Le service biodiversité a également tenu des stands pour Ville à Joie sur le site Natura 2000 de la plaine de Cîteaux ainsi que sur le site Natura 2000 de la côte dijonnaise et la ZPS arrière-côte dijonnaise.
- La nuit de la Chouette a été organisée en 2025 sur la ZPS arrière-côte dijonnaise.
- Un stand a également été tenu lors des 10 ans des climats sur la ZPS arrière-côte dijonnaise.

Projet de territoire :

Organisation d'un rallye paysan pour mettre en avant les producteurs locaux engagés dans des démarches de vente directe et de pratiques agroécologiques. 35 personnes présentes, 4 exploitations visitées, 6 producteurs en tout mis en avant sur les Hautes-Côtes.



Lancement d'un programme de plantation de 2 km de haies sur 4 communes du territoire.

Accompagnement de 2 démarches territoriales menées par le monde viticole, une pour trouver des alternatives au brûlage des sarments, l'autre pour l'avenir de l'appellation Hautes-Côtes face aux enjeux environnementaux.

ENS du Bois de Montfée :

Globalement, l'année 2025 est en continuité de 2024. Les actions de suivis (des landes et prairies notamment), de partenariats (avec RTE), d'inventaire (oiseaux via la LPO) ou encore d'accueil du public (réalisation de 4 animations grand public et d'un projet pédagogique) ont été poursuivies. Une action inédite a tout de même été lancée : la mise en place de 8 sondes météo et le creusement de 4 fosses pédologiques pour suivre l'évolution du climat et caractériser la réserve en eau des sols forestiers. Ces actions s'inscrivent dans la démarche « nature adapt' » qui vise à adapter la gestion des espaces naturels aux changements climatiques. Par ailleurs, fin 2025, des travaux menés en régie (par les agents du service biodiversité) ont permis de restaurer une pelouse marneuse et un nouveau partenariat a été créé avec un éleveur pour l'entretien des prairies de la ferme de la Cras.

En 2025, un projet pédagogique a été réalisé sur l'ENS du bois de Montfée. Ce projet, intitulé « Contes et légendes du bois de Montfée » a permis de sensibiliser 2 classes de CE1 et CE1/CE2 du pôle scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin : 37 élèves ont pu bénéficier de ces 3 animations.

4 animations grand public ont été proposées sur l'ENS du Bois de Montfée, permettant ainsi de sensibiliser 75 personnes à différentes thématiques comme les chiroptères ou les orthoptères.

ENS de la Plaine de Cîteaux :

2025 devait être la première année de mise en œuvre du nouveau plan de gestion mais celui-ci n'a été finalisé qu'en fin d'année. L'année a donc été consacrée au suivi de ce travail de rédaction et de concertation, au lancement du partenariat entre les 3 cogestionnaires et à un début de réflexion sur la valorisation et l'entretien du canal de la Cent Fonts et de son sentier.

Concernant la sensibilisation sur ce site, des actions grand public ainsi que des actions scolaires ont été réalisées.

Un projet pédagogique « becs et plumes » sur l'ENS forêt mature et mosaïque d'habitats en plaine de Cîteaux, sensibilisant 4 classes (2 classes de CP/CE1 et CP/CE1/CE2 du



pôle scolaire de la forêt à Argilly et 2 classes CE1 et CE1/CE2 de Noiron-sous-Gevrey) : 86 élèves ont pu bénéficier de ces 3 animations.

2 animations grand public ont été réalisées en 2025, sensibilisant ainsi 42 personnes aux amphibiens et aux chants d'oiseaux.

PCAET :

Suivi et animation du PCAET :

Le suivi de la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) s'est poursuivi tout au long de l'année 2025.

Un Cotech et un Copil ont été organisés, réunissant les élus du Bureau communautaire, les services de l'État (DREAL et DDT) ainsi que les partenaires institutionnels. Ces instances ont permis de présenter l'avancement des actions engagées et d'échanger sur les perspectives du plan.

Les données de suivi des actions ont été mises à jour sur la plateforme de suivi de l'ADEME. Des réunions trimestrielles ont été organisées avec les EPCI du Pays Beaunois afin de partager les retours d'expérience et d'assurer une coordination des actions à l'échelle du territoire. Une participation régulière aux journées d'information et de formation proposées par l'ADEME a également permis de renforcer les connaissances sur les différentes thématiques du PCAET.

En 2025, la Communauté de communes a obtenu 85 182 € de subvention du Fonds Vert – France Nation Verte, dispositif national qui aide les collectivités à accélérer la transition écologique sur leur territoire. Parmi les actions engagées au cours de l'année 2025 :

- Aide au financement du management et du suivi en énergie partagée de 14 bâtiments communautaires,
- Achat de vélos électriques pour les déplacements professionnels des agents de la collectivité,
- Réduction des perturbateurs endocriniens dans les crèches, avec l'installation de capteurs d'air et de vaisselles en verre et inox pour supprimer le plastique BPA,
- Accompagnement des habitants dans leurs projets de rénovation via le Pôle Rénov',
- Initiatives pour préserver la ressource en eau et sensibilisation des habitants,

- Aide aux communes pour le jalonnement et la signalétique cyclable,
- Création de panneaux de sensibilisation à la gestion différenciée des espaces verts,
- Valorisation des sarments de vigne.

Tourisme durable :

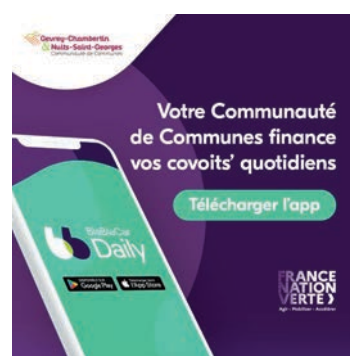
Le départ, en mai 2025, du chargé de mission du Département en charge de ces dossiers a entraîné un ralentissement des projets liés aux itinéraires de randonnée. Les procédures d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) des boucles de Corcelles-lès-Cîteaux et de Premeaux-Prissey sont actuellement en attente, tout comme le projet de création de quinze itinéraires de trail destinés à une inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

La Communauté de communes a poursuivi son rôle de coordination des signalements effectués via l'application Suricate. En 2025, 42 signalements ont été enregistrés, principalement liés à des chutes d'arbres sur les itinéraires de randonnée. La collectivité accompagne les communes dans le traitement de ces signalements afin de garantir la sécurité des usagers.

Mobilité :

Développement du covoiturage

Le partenariat avec BlaBlaCar Daily s'est poursuivi en 2025 afin d'encourager le covoiturage domicile-travail. Grâce à la mobilisation des communes et des entreprises du territoire, 166 780 kilomètres ont été réalisés en covoiturage, permettant d'éviter l'émission de près de 56 tonnes de CO².



Les principaux flux concernent les déplacements à destination et en provenance de Dijon Métropole. La mise en place d'un dispositif similaire par la Communauté d'agglomération de Beaune a également favorisé le développement des trajets entre les deux territoires, dont la part est passée de 10,8 % à 12,5 %.

Le partenariat avec BlaBlaCar Daily a été reconduit jusqu'à fin 2026. Les actions de communication seront renforcées, notamment auprès des entreprises implantées dans les principales zones d'activités.

Schéma directeur cyclable

La mise en œuvre du schéma directeur cyclable s'est poursuivie autour de trois itinéraires prioritaires :

- Saint-Philibert – Gevrey-Chambertin : une pré-étude de faisabilité a été réalisée par la MICA du Département afin d'évaluer les modalités d'aménagement et les coûts prévisionnels de la future liaison cyclable.
- Meuilley – Nuits-Saint-Georges : cet itinéraire sera aménagé conjointement avec le projet de réhabilitation de la voie du Tacot.
- Vougeot – Abbaye de Cîteaux : plusieurs réunions de travail avec les communes concernées et le Département ont permis de valider le tracé de l'itinéraire. Cette validation permettra d'engager, en 2026, l'acquisition de la signalétique.

Challenge de la Mobilité

La Communauté de communes a participé, pour la troisième année consécutive, au Challenge de la Mobilité organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. L'édition 2025 a toutefois enregistré une participation en baisse, tant de la part des agents de la collectivité que des entreprises du territoire. Des actions de communication seront engagées afin de renforcer la mobilisation lors des prochaines éditions.

Projets phares 2025

Fermeture des Trous légers à Nuits-Saint-Georges en faveur des chauves-souris.

Nouveau programme de plantation de haies sur le territoire.

Plus de 1 000 personnes aux Journées de la Réserve Naturelle.

Évaluation à mi-parcours du PG de la RNN.

Développement du covoiturage avec Blablacar Daily.

Pôle rénovation :

17 dossiers d'aide engagés en 2025.

45 000 euros de financement sur 2025 pour 9 dossiers d'aide à la rénovation.

Énergies Renouvelables :

Dans le cadre du schéma directeur des ENR, la Communauté de communes peut accompagner les communes lors de projets sur leur territoire. En 2025, 3 projets ont pu être présentés :

- Un projet de stockage d'énergie à Couchey par la société d'EnerFYH,

- La société Vent d'EST a présenté deux projets de AgriPV dit « du Grand Étang » sur Argilly et « de la Courtavaux » sur Argilly, Quincey.

- La Communauté de communes a été sollicitée pour participer au comité de développement du projet d'agri PV de Chaux porté par Energiter&agrenenergy.

Eau et biodiversité :

Sensibilisation à l'eau : suite au rendez-vous avec Véolia organisé en 2024 afin de voir comment le fonds de développement durable de la DSP avec Véolia pouvait être utilisé, aucune action n'a été mise en place en 2025.

Santé environnementale : le service est venu en appui au Pays Beaunois et à l'ARS pour communiquer et sensibiliser sur la présence du moustique-tigre. Des réunions publiques, pour les élus et pour les services techniques, ont pu être organisées. Une campagne de communication a pu être déployée sur les réseaux sociaux de la Communauté de communes.

Chiffres clés 2025

Fête de la Réserve Naturelle en mai 2025 : **400 enfants** des écoles du territoire sensibilisés le vendredi et **1 100 personnes** le samedi. Près de 200 participants aux sorties nature du samedi.

Près de 1 000 personnes sensibilisées à la biodiversité lors des animations nature du service tout au long de l'année

166 780 km réalisés en covoiturage via l'incitation financière versée par la Communauté de communes

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : EAU, ASSAINISSEMENT, DÉCHETS

SERVICE EAU

Missions

La compétence d'Alimentation en Eau Potable au sein de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges comprend très synthétiquement la production, le traitement et la distribution d'eau potable.

Deux modes de gestion sont exercés sur le territoire :

- en **régie directe sur 24 communes** du territoire. Ce sont les agents de la Communauté de communes qui assurent la gestion et la distribution de l'eau ainsi que la facturation ;
- en **Délégation de Service Public sur 31 communes** du territoire (Veolia).

Quel que soit le mode de gestion, le service rendu aux usagers est le suivant :

- l'entretien des équipements de captage et de stockage d'eau potable,
- l'entretien des installations de traitement d'eau potable,
- l'entretien et le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable (canalisations et branchements),
- la réalisation des branchements d'eau potable,
- le changement des compteurs ainsi que de la robinetterie associée,
- les modifications d'abonnements,
- la gestion des demandes des abonnés,
- la relève biannuelle des compteurs,
- la facturation de l'eau.

Objectifs

Assurer la protection des ressources, la production et la distribution d'eau potable ainsi que les travaux et la gestion administrative inhérente à l'activité.



Moyens

Personnel : 8,5 ETP

1 Directeur de l'Environnement (commun au service de l'eau, de l'assainissement et des déchets)

1 Assistante Administrative (eau et assainissement)

1 Responsable de service (en charge de l'assainissement également)

2 Secrétaires relation usagers et facturation

4 Agents d'exploitation

2 Agents de maintenance et travaux partagés avec le service assainissement

Infrastructures / Matériels spécifiques :

- En régie : 14 ressources, 241 km de réseau, 31 réservoirs de capacité comprise entre 40 m³ et 1 000 m³ ;

- En Délégation de Service Public : 6 ressources, 312 km de réseau, 15 réservoirs.

Matériel de relève (radio-relève), de prélocalisation et de recherche de fuites.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

Travaux de renouvellement de réseau sur un linéaire de près de 2 km (Nuits-Saint-Georges-Concoeur, Morey-Saint-Denis, Saulon-la-Chapelle) ;

Recherche de fuites par IA (Intelligence Artificielle) et par satellite ;

Poursuite de la sécurisation des ouvrages (station de captage et réservoirs) ;

Finalisation du schéma directeur d'Alimentation en eau Potable et détermination des actions prioritaires du programme de travaux (Priorité 1 pour un montant de 33 millions d'euros) ;

Adhésion au Syndicat mixte de la Boucle des Maillys avec les collectivités suivantes : Communautés de communes de Pontailler Val de Saône, Syndicat de Clénay-Sain Julien, Syndicat des Eaux de Varois et Chaignot, Syndicat Ouche Norge Tille et Vouge (SINOTIV'EAU), SIAEP Seurre Val de Saône, SIAEP de Brazey en Plaine.

PROJETS POUR 2026

Recrutement d'un Maître d'œuvre pour la mise en action du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable ;

Renouvellement du marché de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable ;

Finalisation de la sécurisation des ouvrages (stations de captage et réservoirs) ;

Lancement des études de conception pour le projet de la Boucle des Maillys (construction de 2 champs captant dans la Saône, une unité de traitement et de 124 kms de canalisations réparties en 2 branches (Nord et Sud).



Boucle des Maillys - ©CD21

Chiffres clés 2025

	Régie	DSP
Nombre d'abonnés	6 924	7 050
Volume facturé (m³)	1 078 008	746 597
Volume total pertes (m³)	239 892	254 278
Rendement hydraulique (%)	77,5 %	82,2 %
Indice linéaire de perte (m³/j/km)	2,73	2,59
Indice linéaire de consommation (m³/j/km)	12,38	11,79
Prix moyen de l'eau facture 120 m3 (€ HT)	2,84	De 2,71 (secteur des Hautes Côtes) à 3,41 (secteur Sud Dijonnais)
Taux de renouvellement sur 5 ans		1,8%

SERVICE ASSAINISSEMENT

Missions

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur transport par des canalisations jusqu'aux stations d'épuration et de leur « dépollution » avant rejet dans les cours d'eau ou le milieu naturel.

Elle assure également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Deux modes de gestion sont exercés sur le périmètre communautaire :

- En **régie directe sur 46 communes** du territoire. Cela signifie que ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes ;

- En **Délégation de Service Public sur 9 communes** du territoire, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Objectifs

Le service Assainissement a pour objectif de permettre la bonne évacuation et le traitement adapté des eaux usées de chaque abonné en respectant la réglementation et en protégeant le milieu naturel.

Moyens

Personnel : 10 ETP

1 Directeur de l'environnement (commun au service de l'eau, de l'assainissement et des déchets)

1 Assistante administrative

1 Responsable de service (en charge de l'eau potable également)

1 Secrétaire administrative relation usagers et facturation (à mi-temps)

1 Coordonnateur d'exploitation

5 Agents d'exploitation

1 Technicienne SPANC et contrôle avant-vente

2 Agents de maintenance et travaux partagés avec le service eau potable

Infrastructures / Matériel spécifique :

Gestion en régie de :

- 4 stations d'épuration à boues activées : Brochon, Quincey, Flagey-Echézeaux, Meulley.

- 4 filtres plantés de roseaux : Chamboeuf, Détain, Bruant, Chevannes.

- 1 lagune : Boncourt-le-Bois.

- 4 lits bactériens : Curley, Reulle-Vergy, Quemigny et Segrois.

- 1 filière compacte (filtre coco) : Poisot.

- 41 postes de refoulement.

- 21 déversoirs d'orage.

- 308 km de réseaux d'eaux usées et 50 km de réseaux unitaires.

Gestion en délégation de :

- 1 station d'épuration à réacteur SBR : Saulon-la-Chapelle.

- 4 filtres plantés de roseaux : Saint-Philibert, Noiron-sous-Gevrey, Corcelles-lès-Cîteaux et Épernay-sous-Gevrey.

- 1 lagune : Broindon.

- 22 postes de refoulement.

- 98 km de réseaux d'eaux usées.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ACTIONS 2025

Résorption des non-conformités sur les stations d'épuration ;

Démarrage des travaux de renforcement du collecteur de liaison entre Nuits-Saint-Georges et Quincey ;

Réception des travaux de la station d'épuration de Saulon-La Chapelle ;

Lancement du Schéma Directeur d'Assainissement ;

Mise à jour de convention de déversements d'industriels ;

Renouvellement ou extension des réseaux d'assainissement (245 mètres en 2025).

PROJETS POUR 2026

Réalisation des fouilles archéologiques afin de terminer les travaux de renforcement du collecteur de liaison entre Nuits-Saint-Georges et Quincey ;

Lancement du marché de réhabilitation de la STEP de Brochon ;

Réalisation des 2 premières phases du Schéma Directeur d'Assainissement communautaire (reconnaissance des réseaux et mise à jour du SIG, campagne de mesures débits + pollution en période de nappes basses / vendanges) ;

Travaux de gainage, de renouvellement et de création de réseaux d'eaux usées sur un linéaire d'environ 1.4 km ;

Lancement d'un marché de prestation de services pour l'exploitation de la plateforme de compostage des boues et déchets verts.



Inauguration de la nouvelle station d'épuration de Saulon-la-Chapelle - novembre 2025

©OTV-VEOLIA

Chiffres clés 2025

	Régie	DSP
Nombre d'abonnés assainissement collectif	13 170	2 410
Nombre d'abonnés assainissement non collectif	1 072	5
Volumes facturés (y compris Marsannay et Perrigny)	1 547 722	216 418
Curage de réseau préventif	17 km	12 km
Nombre d'habitations AC contrôlées	287	79
Nombre d'habitations ANC contrôlées	86	0
Prix moyen de l'assainissement	2.416	2.568
Taux de renouvellement moyen sur 5 ans	1.39%	
Energie consommée sur les principales stations d'épuration	2 374 287 kWh	127 629 kWh

COMPÉTENCE GEMAPI

Au titre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté de communes a poursuivi en 2025 sa participation aux actions et études conduites par les trois syndicats de bassins versants dont elle est membre : Vouge, Dheune et Ouche.

Elle a également contribué au programme d'actions 2025 de l'InterCLE Vouge-Ouche, consacré à la préservation de la nappe de Dijon Sud, ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable mais fragilisée par des pollutions et un déficit quantitatif. Ce programme a notamment porté sur :

- l'animation de l'InterCLE et la coordination des partenaires ;
- la sensibilisation du public et des scolaires aux enjeux liés à la nappe ;
- la réhabilitation ou le comblement d'ouvrages mettant en communication les différentes nappes ;
- la sensibilisation de la profession viticole aux économies d'eau ;
- l'expérimentation de la déconnexion des eaux pluviales chez les particuliers ;
- l'amélioration des connaissances sur le fonctionnement de la nappe ;
- l'étude de l'élargissement de la gouvernance de l'InterCLE ;
- l'actualisation de l'étude des volumes prélevables et la préparation d'un plan d'action issu de l'étude prospective menée à l'échelle des bassins Tille-Vouge-Ouche.

Parallèlement, la Communauté de communes a poursuivi la préparation de l'étude relative à la connaissance et à la maîtrise du risque d'inondation par ruissellement, inscrite au Programme d'études préalables du Programme d'actions de prévention des inondations Tille-Vouge-Ouche 2025-2027. Cheffe de file de cette démarche partenariale, elle assure le portage de l'étude pour le compte de six intercommunalités, sur un territoire d'environ 1 170 km². L'année 2025 a permis de préciser le périmètre d'intervention, d'organiser le partenariat entre les établissements publics de coopération intercommunale concernés et de préparer le cadrage technique et financier de l'étude. Celle-ci doit permettre d'établir un diagnostic détaillé des phénomènes de ruissellement, de caractériser les secteurs exposés et de définir un programme hiérarchisé d'actions et d'aménagements destinés à réduire la vulnérabilité des communes et des populations.



SERVICE DÉCHETS

Missions

Le service Déchets assure la compétence collecte et traitement des déchets sur l'ensemble du territoire.

Cette compétence se décline en différentes missions :

- Collecte et traitement des ordures ménagères en porte-à-porte ;
- Collecte et traitement des déchets recyclables en apport volontaire (emballages en verre, papier, cartonnets) et en porte-à-porte (emballages en aluminium, plastique, briques alimentaires, etc) ;
- Collecte, traitement et exploitation de cinq déchèteries (gardiennage, enlèvement et traitement des différents flux) ;
- Exploitation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes ;
- Accueil, gestion des comptes usagers et facturation de la redevance incitative ;
- Maintenance du parc de bacs à ordures ménagères et bacs jaunes ;
- Nettoyage des Points d'Apport Volontaire et maintenance des colonnes verre et fibreux ;
- Sensibilisation au tri, à la prévention et à la réduction des déchets (animations, campagne de distribution de composteurs, publications...).

L'ensemble de ces missions est réalisé en régie ou par l'intermédiaire de prestataires de services.

Objectifs

Le service Déchets a pour mission de garantir à l'ensemble des usagers les moyens nécessaires à l'évacuation de leurs déchets ménagers, dans le respect des obligations de service public. Au-delà de cette mission, il met en œuvre les orientations nationales en matière de gestion des déchets en privilégiant, chaque fois que cela est possible, les actions de prévention, de réemploi et de valorisation, conformément à la hiérarchie des modes de traitement.

Le service conduit également des actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement auprès des usagers afin de promouvoir les bonnes pratiques, d'encourager la réduction des déchets à la source et d'améliorer la qualité du tri.

Dans un contexte d'évolution constante de la réglementation, d'augmentation des coûts de gestion des déchets et des taxes, ainsi que d'attentes croissantes des usagers, le service poursuit une démarche d'amélioration continue. Il veille à adapter ses prestations afin de garantir un service public performant, maîtrisé sur le plan financier et en adéquation avec les enjeux environnementaux du territoire.

Moyens

Personnel :

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, le service Déchets s'appuie sur une équipe composée d'agents administratifs et techniques, basée au Centre Technique Intercommunal de Nuits-Saint-Georges. L'effectif est constitué de 8 agents administratifs et de 7 agents techniques. Les agents administratifs assurent notamment la gestion du service, le suivi administratif et la relation avec les usagers. Les agents techniques interviennent principalement dans l'exploitation en régie des cinq déchèteries communautaires, ainsi que dans les différentes missions nécessaires au bon fonctionnement du service.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Un véhicule de moins de 3,5 tonnes permet le nettoyage des points d'apport volontaire constitués de plus de 310 colonnes aériennes collectant le verre, le fibreux (papiers – cartonnets).

Afin de permettre un accès facile des usagers au service de collecte en déchèterie, 5 sites sont répartis sur le territoire communautaire. Le service étant chargé d'établir la facturation de la redevance incitative, il dispose d'un logiciel adapté permettant la gestion des données des usagers et la facturation des services proposés.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

- Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage « Rénovation et optimisation du réseau de déchèteries et de l'ISDI » dont l'objectif est d'évaluer le fonctionnement et les performances des sites, d'analyser leur conformité aux évolutions réglementaires et d'identifier les pistes d'amélioration. Cette démarche permettra de définir les adaptations techniques et organisationnelles nécessaires, d'améliorer la valorisation des déchets et d'établir un programme pluriannuel d'investissements pour accompagner l'évolution du service.
- Concrétisation de la réflexion engagée sur le déploiement expérimental d'une collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire sur les communes de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin, avec la définition des modalités financières, techniques, organisationnelles et opérationnelles de mise en œuvre.
- Participation à l'opération Ville à Joie afin d'aller à la rencontre des usagers du territoire, présenter le service de gestion et de valorisation des déchets de la collectivité et sensibiliser aux bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.
- Contribution à la Fête de la Réserve Naturelle 2025 par l'animation d'un stand de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets lors de deux journées : l'une dédiée aux scolaires et l'autre ouverte au grand public.
- Lancement des travaux pour la création de 4 dalles en béton sur les points d'apport volontaire (PAV) existants et non équipés de la commune de Noiron-sous-Gevrey afin d'améliorer les conditions d'implantation et d'exploitation.



Rue des Grillottes – Noiron-Sous-Gevrey

- Déploiement des filières REP « Articles de sport et de loisirs » (ASL) et « Articles de bricolage et de jardin » (ABJ) dans les déchèteries du territoire.

- Réponse à l'Appel à Projets CITEO « Tri hors foyer » afin de solliciter un soutien financier pour le déploiement d'équipements de tri dans les établissements recevant du public.

- Définition des grilles tarifaires pour l'année 2026.

PROJETS POUR 2026

- Poursuite du programme d'aménagement des points d'apport volontaire (PAV) par la création de dalles en béton sur les emplacements non équipés.
- Participation à la Fête de la Réserve Naturelle 2026 en animant un stand de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets lors de la journée dédiée aux scolaires, qui a rassemblé 550 élèves de 24 classes du territoire.
- Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la rénovation et l'optimisation du réseau de déchèteries, des plateformes de déchets verts et de l'ISDI de la Communauté de communes, afin d'analyser les performances des installations, d'évaluer leur conformité aux évolutions réglementaires et aux besoins du territoire, d'identifier les solutions techniques et organisationnelles permettant d'optimiser leur fonctionnement et d'améliorer la valorisation des déchets, puis de définir un programme pluriannuel hiérarchisé d'investissements pour le prochain mandat.
- Réflexions sur le changement de logiciel de facturation.
- Déploiement, à titre expérimental pour une durée d'un an, d'une collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire sur les communes de Nuits-Saint-Georges et de Gevrey-Chambertin, afin d'évaluer les performances du dispositif et sa pertinence en vue d'un éventuel déploiement sur d'autres communes du territoire (10 bornes collectives).



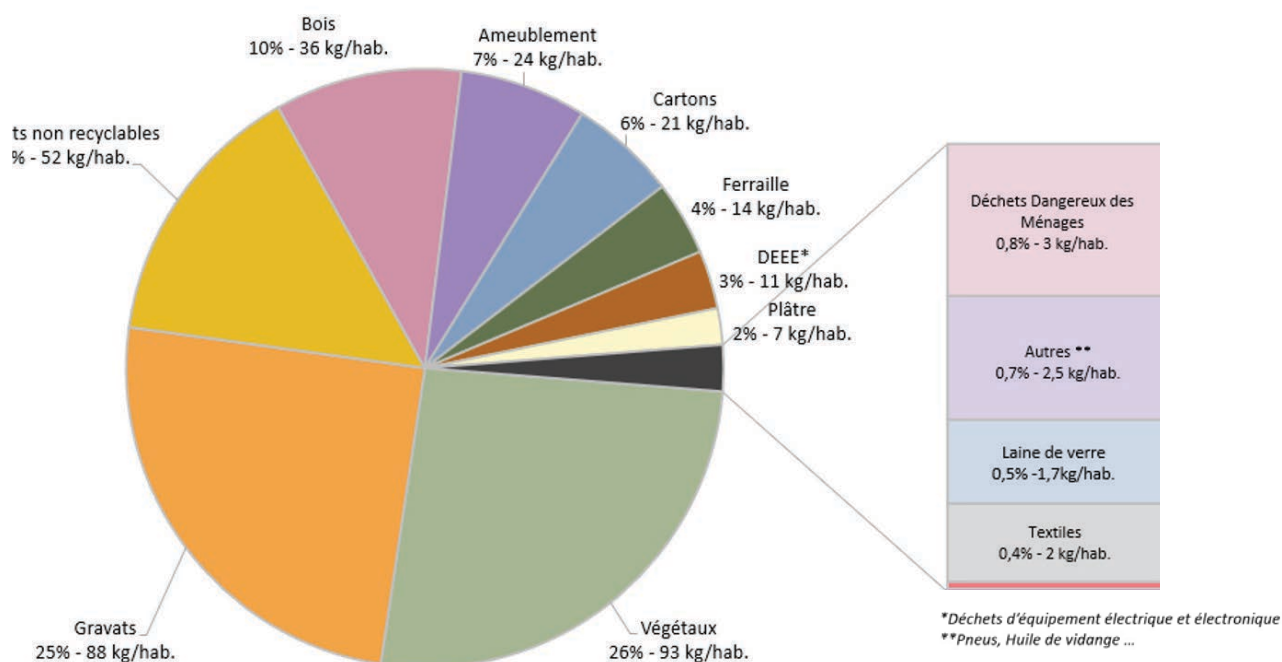
Avenue Chamboland- Nuits-Saint-Georges

Chiffres clés 2025

En 2025, pour une population de **30 339 habitants**, le service Déchets a assuré la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés selon les résultats suivants :

- **3 845 tonnes d'ordures ménagères** collectées résiduelles et incinérées à l'Unité de Valorisation Énergétique de Dijon Métropole, soit 127 kg/habitant. Ce ratio poursuit sa baisse, avec une diminution de 29 kg par habitant entre 2017 et 2025, traduisant une évolution favorable des pratiques de prévention et de tri ;
- **3 358 tonnes de déchets recyclables** collectées, dont **2 348 tonnes en apport volontaire** (papier, cartonnets, verre) et **1 010 tonnes en porte-à-porte**, contribuant à la valorisation des matières recyclables sur le territoire ;
- Le taux de refus en sortie de centre de tri des recyclables collectés en porte-à-porte est de **26%** soit **259 tonnes de déchets non conformes** ;
- **10 797 tonnes de déchets collectés en déchèteries** soit 356 kg/habitant (cf ci-après la répartition). En 2025, les déchets verts sont le premier flux collecté dans les 5 déchèteries du territoire puisqu'ils représentent 26 % des déchets collectés soit 93 kg/hab.

Répartition des tonnages en déchèteries en 2025



- En 2025, **967 ordres de service** ont été créés par le service Déchets. Ces ordres de service sont réalisés notamment dans le cadre d'ajustement en dotation de bacs à ordures ménagères et recyclables.
- Avec la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative, **43 711 factures** ont été émises en 2025 pour un montant de 3 810 378,88 € :
 - **3 711 factures concernent les professionnels et administrations**, soit 8 % (798 667,51 € soit 21% du montant total REOMI),
 - **40 000 factures concernent les particuliers** en résidences principales et secondaires, gîtes-chambres d'hôtes, collectifs, logements vacants soit 92 % (3 011 711,37 € soit 79 % du montant total REOMI).



UNE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES QUI AGIT
POUR SES HABITANTS
ET FAVORISE LA
COHÉSION SOCIALE



PÔLE COHÉSION SOCIALE, ENFANCE, PARENTALITÉ, CULTURE ET SPORTS

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA PARENTALITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Missions

Au sein du Pôle Cohésion Sociale, la Direction de l'Enfance, de la Parentalité et de la Cohésion Sociale participe à la définition et à la mise en œuvre des politiques des services de proximité apportés à la population dans les domaines de la petite enfance et de l'enfance (accueils de loisirs péri et extrascolaires), de la solidarité (personnes isolées, demandeurs d'emploi, jeunes...), et du soutien à la parentalité.

Objectifs 2025

L'année 2025 aura été une année de continuité de stabilité pour la Direction Enfance-Jeunesse, dont les services se sont attachés à poursuivre la mise en œuvre des objectifs fixés par le cadre de la CTG et du contrat « Grandir en Milieu Rural ».

La fréquentation des services est restée stable et leur fonctionnement régulier.

Le lancement à l'automne 2025 de l'étude de diagnostic de l'offre et des besoins de la Jeunesse du territoire, qui n'avait pas pu être lancée en 2024, a ouvert une nouvelle séquence de définition des objectifs stratégiques et politiques qui devra prendre plus d'ampleur en 2026, avec notamment plusieurs grands chantiers à finaliser et à articuler avec le renouvellement du Conseil communautaire :

- L'achèvement et la validation de l'étude de diagnostic de l'offre et des besoins de la jeunesse (11-24 ans) du territoire,
- Le renouvellement du PEDT,

- Le renouvellement de la CTG avec la CAF de Côte-d'Or,

- La préparation du regroupement pour deux ans de nos deux EAJE sur le site des Lucioles dans l'attente d'un futur EAJE à Gevrey-Chambertin.

La fin de l'année 2025 a été largement consacrée pour les coordinateurs thématiques de la Direction à la programmation calendaire et à la définition des méthodologies qui seront employées sur ces chantiers.

Moyens

Personnel :

La direction Enfance-Jeunesse est constituée des services suivants :

- Le service Petite-Enfance,
- Le service Enfance-Jeunesse,
- Le service CLAS, Parentalité et Prévention.

Infrastructures / Matériel spécifique :

Voir détail des directions.

SERVICE PETITE ENFANCE

Missions

Le service Petite Enfance a pour missions :

- d'être à l'écoute des besoins des familles en recherche d'un mode d'accueil, les orienter ;
- de répondre aux besoins d'accueil des familles du territoire, qu'ils soient collectifs ou individuels ;
- de développer et structurer une offre de qualité, et diversifiée d'accueil du jeune enfant (âge préscolaire) répondant aux besoins géographiques et sociaux des familles du territoire. C'est une articulation de manière complémentaire entre les structures en gestion directe et les structures gérées par les partenaires privés ou associatifs du territoire ;
- de promouvoir des accueils de qualité et fédérés autour d'objectifs éducatifs partagés dans un cadre répondant aux exigences réglementaires (DDPP, PMI) ;
- de soutenir la professionnalisation des assistantes maternelles agréées et des gardes à domicile via les Relais Petite Enfance ;
- de participer au soutien de la fonction parentale.

Objectifs

Pour les accueils collectifs ou établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

- Les EAJE assurent la prise en charge des enfants de 2 mois et demi à quatre ans. Ils sont agréés par le Conseil départemental. Ces établissements apportent leur soutien aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale. Ils participent, en lien avec les familles, à l'éveil et au développement des enfants. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation et concourent à l'intégration sociale de tous les enfants.

Pour les relais petite enfance (RPE) :

- Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, assistantes maternelles et professionnels de la garde à domicile.
- Le RPE est un service destiné à :
 - Accompagner les familles par des informations sur les modes d'accueils, les démarches administratives en tant que parents employeurs ;
 - Favoriser la mise en relation entre les parents, les assistantes maternelles et les employés à domicile ;
 - Participer à la professionnalisation des assistants maternels, en organisant des réunions et conférences, en proposant des temps d'accueil collectifs (ateliers collectifs) et en promouvant la formation continue.
- Mission renforcée : le Guichet Unique Petite Enfance. L'objectif est de simplifier le parcours de recherche d'un mode d'accueil pour les jeunes enfants.
 - Informer sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire ;
 - Recueillir les besoins des familles ;
 - Orienter dans les démarches à effectuer.

Moyens

Personnel :

Sous l'autorité du Directeur Enfance-Jeunesse, parentalité et cohésion sociale, le service Petite Enfance comprend :

- 1 Coordinatrice petite enfance - Educatrice de jeunes enfants - 0.5 EPT (et chargée de coopération Convention Territoire Globale - 0.5 ETP),
- 1 Responsable à la petite crèche la Fée Clochette - Educatrice de jeunes enfants,



1 Référente technique à la micro-crèche - Educatrice de jeunes enfants, 2 Animatrices de RPE,
4 Auxiliaires de puériculture,
5 Agents sociaux CAP AEPE,
1 RSAI (référente santé accueil inclusif) – Infirmière puéricultrice – 30h annuelles,
1 Agent technique entretien et restauration,
1 Apprentie Auxiliaire de puériculture.

Infrastructures / Matériel spécifique :

En gestion directe :

- La petite crèche « La Fée Clochette » à Gevrey-Chambertin, 18 places ;
- La micro-crèche « Les Lucioles » à Gevrey-Chambertin, 10 places ;
- Le Relais Petite Enfance de Gevrey-Chambertin et le Relais Petite Enfance de Noiron-Sous-Gevrey (36 communes concernées du nord du territoire) ;
- Le Relais Petite Enfance de Nuits-Saint-Georges (19 communes concernées du sud du territoire).

En gestion déléguée :

- La grande crèche « La Coccinelle », 50 places, à Nuits-Saint-Georges, et la micro-crèche « Les Loupiots », 10 places, à Saulon-la-Rue, en Délégation de Service Public avec l'ADMR de Côte-d'Or depuis septembre 2023.

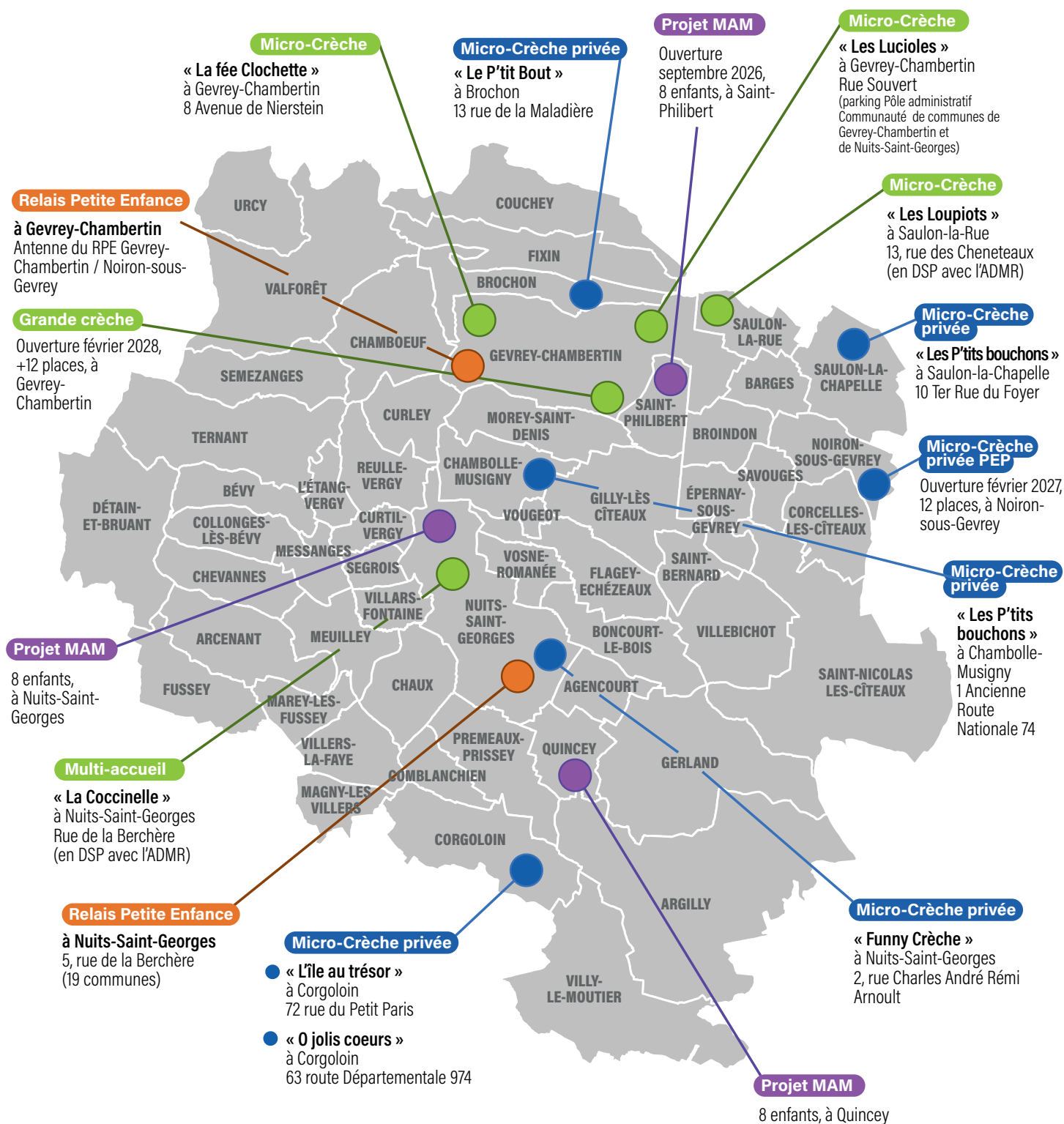
TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS 2025

En 2025, outre les grands projets inscrits au PPI, les travaux suivants ont été réalisés, avec le soutien financier de la CAF 21 à hauteur de 16 933 € :

- Installation de capteur de CO2 et de température dans nos 4 bâtiments petite enfance : 9 469.36 €.
- Aux Lucioles à Gevrey-Chambertin, installation d'une VMC : 14 158.86 €.
- À la Coccinelle à Nuits-Saint-Georges, remplacement de la chaudière pour 6 861.22 €, et peinture en régie dans une salle de vie des enfant.
- Remplacement de matériels (lave-linge, frigo, lave-vaisselle) : 2 219.21 €.
- Aux Loupiots à Saulon-la-Rue, installation d'une VMC et d'un climatiseur portatif, changement de lave-vaisselle.

IMPLANTATION DES STRUCTURES PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

Multi-Accueil et Crèches / Relais Petite Enfance / Micro-Crèches privées / Maisons d'Assistantes Maternelles



ACTIONS ET PROJETS 2025

Entrée en vigueur du SPPE (Service Public de la Petite Enfance) - préparation à la mise en oeuvre des missions déléguées à l'Autorité Organisatrice de la Petite Enfance :

- Formations et groupes de travail pour la Coordinatrice Petite Enfance avec de nouvelles missions ou plus précisément des actions déjà abordées mais à formaliser.
- Arrivée en avril 2025 du nouveau référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant. Travail de présentation et appropriation aux équipes l'été 2025.
- Prise en compte et application d'un nouveau décret n°2024-304 en avril 2025.
- Réflexion sur les moyens nécessaires dans l'attente de toucher la participation financière de l'État aux nouvelles compétences du SPPE concernant l'établissement du Schéma Directeur de la Petite Enfance et l'accompagnement à la qualité de l'offre.

Convention Territoriale Globale :

Les groupes de travail au sein de la CTG (Convention Territoriale Globale) ont permis d'enrichir le quotidien du service Petite Enfance, en créant des liens, des partenariats, de lieux et personnes ressources.

Nos axes de travail définis par la CTG s'articulent autour de 3 objectifs et 5 actions. En 2025, toutes les actions ont pu être abordées.

2026 sera l'année du diagnostic et du bilan de cette première CTG mais aussi et surtout d'un nouveau travail de coordination important pour définir les nouveaux axes, les besoins du territoire et la politique petite enfance à intégrer dans la nouvelle CTG qui devra être signée le 15 décembre 2026.

• Objectif 1 : Favoriser l'articulation des interventions des acteurs de la petite enfance et renforcer les partenariats.

Fiche action n°1 : Structurer et animer une coordination entre professionnels de la petite enfance.

Un travail de réseau et une priorité du service nous permettent de dresser le bilan suivant autour de cet axe.

- Des partenaires tels que les crèches en DSP avec l'ADMR et plusieurs micro-crèches privées du territoire, l'école maternelle de Gevrey-Chambertin, Lire et Faire, le Musée de Nuits-Saint-Georges...
- Des partenariats transversaux entre services internes avec l'école de musique intercommunale à Gevrey-Chambertin, les médiathèques du territoire, l'accueil périscolaire de Gevrey-Chambertin, le service biodiversité, le CLAS et également des partenariats entre les RPE et les crèches.
- Du soutien et des échanges avec des partenaires institutionnels : Pays Beaunois avec le Contrat Local de Santé, la PMI, les PEP pour la PCO, la MSA, la CAF, l'EN...

Des instances de coordination interne :

- Avec les 2 EAJE, une fois par mois ;
- Avec les 2 RPE, une fois par mois ;
- Avec les 2 RPE et les 2 EAJE, une fois par trimestre.
- Pour l'organisation de la fusion des 2 crèches Les Lucioles et la Fée Clochette pour une durée de 18 mois à 2 ans et organisation des espaces pour le RPE en parallèle.

Des instances de coordination formalisées avec les acteurs Petite Enfance du territoire :

- Février et avril 2025 : coordination pour une réunion d'information « Préparer l'entrée à l'école maternelle » (proposée en juin) en direction des familles des 2 crèches en gestion directe et des 2 crèches déléguées à l'ADMR .
- De juillet à octobre 2025 : coordination transversale Petite Enfance / Parentalité pour l'organisation et la mise en place de la seconde « Semaine de la parentalité ».
- De novembre à décembre 2025 : coordination transversale Petite Enfance / Parentalité pour l'organisation et la mise en place des « Loisirs en Famille » en février 2026.

Une journée des professionnels de la petite enfance sur le territoire :

- Mars 2025 – 2^{ème} journée à destination des professionnels petite enfance de la collectivité, de

l'ADMR et invitation des gestionnaires de micro-crèches privées (2 se sont jointes à la journée). 46 participants, sur la thématique « Passeport vers l'optimisme », avec une conférence le matin et des ateliers l'après-midi, travaillés en amont par nos responsables de crèches et RPE.

Des instances de coordinations territoriales pour la transversalité :

Participation et préparation au COPIL CTG en octobre 2025.

Participation aux COTECH (mars 2025) et COPIL (novembre 2025) de la DSP avec l'ADMR.

• Objectif 2 : Diversifier et renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant.

Fiche action n°2 : Développer l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire.

Travail autour de la commission d'attribution de places en crèche :

Un nouveau règlement d'attribution de places en crèche mis en place en 2023 continue de s'appliquer avec un circuit de prise en charge des demandes en amont et à la suite de la commission. Il permet toujours une meilleure visibilité du besoin réel et de la capacité de réponse des structures.

Diagnostic de l'offre et de la demande d'accueil du Jeune Enfant :

Le suivi du schéma pluriannuel d'accueil permet d'avoir en permanence une vision globale de l'offre sur le territoire et de son évolution projetée.

MAI 2024 À OCTOBRE 2025						
	Février 2024	Mai 2024	Octobre 2024	Février 2025	Mai 2024	Octobre 2025
DEMANDES	34	70	35	25	85	35
PLACES ATTRIBUEES	0	54	9	1	46	2
REFUS	26	10	17	20	21	18
REFUS	76%	14%	48%	80%	24%	51%

Communiquer davantage et judicieusement :

La structuration guichet unique par les RPE permet de mettre en avant l'accueil de dépannage et l'accueil d'urgence et d'en faire le suivi. Il donne une meilleure visibilité à l'accueil occasionnel et a permis de le développer (la demande varie cependant selon les secteurs). Le guichet unique occupe vraiment un rôle important dans le parcours d'accueil des familles.

Accompagner les porteurs de projets – MAM et micro-crèches privées :

Le service Petite Enfance reçoit, accompagne et se positionne en tant que facilitateur pour les porteurs de projets. Pour 2025, un projet MAM a vu le jour à Saint-Philibert et un autre est toujours en projet.

Suivi des évolutions des projets de la collectivité :

• Après une année d'accompagnement et de suivi du projet de micro-crèche des PEP avec ORVITIS à Noiron-Sous-Gevrey, les PEP ont décidé de se retirer du projet en septembre 2025. ORVITIS lance donc un appel à projet ouvert à d'autres prestataires Petite Enfance pour une décision à prendre début 2026 quant au maintien de la construction d'une micro-crèche.

• Projet de la structure de 40 places à Gevrey-Chambertin : le 30 septembre 2024, le Conseil communautaire validait la proposition du jury d'attribuer le concours d'architectes au cabinet d'architectes SILT. Ce qui implique en 2025 un travail d'organisation important avec la mairie de Gevrey-Chambertin et la PMI pour la fusion des 2 crèches la Fée Clochette et Les Lucioles, en prenant en compte la décision politique de maintenir 20 places sur les 28 actuellement sur la commune de Gevrey-Chamberin. Nouvelle organisation de service à compter de l'été 2026.

Évolution des places d'accueil des – 3 ans sur le territoire intercommunal :					
PORTEURS	IMPLANTATION	STRUCTURE	2023	2024	2025
ComCom	Gevrey-Chambertin	Fée Clochette	18	18	18
	Gevrey-Chambertin	Lucioles	10	10	10
ADMR	Nuits-Saint-Georges	Coccinelle	50	50	50
	Saulon-la-Rue	Loupiots	10 PAJE	10 PSU	10 PSU
PRIVEES	Corgoloin		24	24	24
	Chambolle-Musigny		12	12	12
	Brochon		10	10	10
	Saulon-la-Chapelle		octobre 2025	12	12
	Nuits-Saint-Georges	Funny Crèche	octobre 2025	12	12
MAM	Saint-Philibert	2 ass.mat.s		septembre 2025	6
Assistances	RPE Gevrey-Noiron		84	81	74
Maternelles	RPE Nuits-Saint-Georges		83	80	75

Évolution des places d'accueil collectif en PSU et PAJE :			
PRISE EN CHARGE CAF	Nombre de places 2023	Nombre de places 2024	Nombre de places 2025
PSU	78	88	88
PAJE	56	70	70
TOTAL	134	158	158

Fiche action n°4 : Développer l'accueil des stagiaires et apprentis et de futurs professionnels de la petite enfance.

Accompagner les agents dans la transmission de leur métier, missions et valeurs.

Transmettre ne s'impose pas. Le service Petite Enfance favorise la transmission avec les moyens suivants :

- Dégager du temps dans les plannings et en accompagnant les agents concernés pour mener à bien les démarches de tutorat ou de maître de stage. Les professionnels peuvent ainsi participer aux jurys d'entrée dans les écoles, aux jurys d'examen, aux réunions de tutorat.
- Un livret d'accueil des stagiaires et des apprentis est disponible depuis septembre 2025.
- Accueil d'une apprentie sur l'année scolaire 2024/2025 : une Auxiliaire de puériculture à la petite crèche La Fée Clochette.
- Accueil de stagiaires en crèche : observation de 3^{ème}, seconde SAPAT, 1^{ère} ST2S, CAP AEPE, EJE, réorientation professionnelle.

• Objectif n°3 : Proposer des solutions de soutien à la parentalité et d'accompagnement des familles.

Fiche action n°5 : Mettre en place des espaces et des actions de soutien à la parentalité / d'accompagnement des familles.

PROJETS À VENIR

- Réunion d'information « préparer la rentrée à l'école maternelle » élargie à toutes les familles du territoire ;
- Renouvellement de la Semaine de la parentalité ;
- Mise en place des ateliers Familles aux vacances scolaires de février et Pâques ;
- Renouvellement de la journée des professionnels petite enfance en intégrant les assistantes maternelles et toutes les crèches privées ;
- Reconduction du partenariat avec le Département pour le dispositif « Premiers pas ».

*Journée
pédagogique
mars 2025*



*Semaine de la Petite
Enfance mars 2025*



*Réunion de rentrée
des assistants
maternels avec les
RPE - septembre
2025*



*Animation du
service biodiversité
à la crèche La Fée
Clochette - octobre
2025*



Informations et chiffres clés 2025

POUR LES RELAIS PETITE ENFANCE :

Le territoire de la Communauté de communes compte au 31 décembre 2025, **149 assistantes maternelles (161 en 2024)**, bien réparties sur les 2 RPE : 74 pour Gevrey/Noiron et 75 pour Nuits-Saint-Georges.

Les Guichets Uniques sont de mieux en mieux repérés par le public en 2025 : **218 rendez vous** Guichets Uniques ont eu lieu au sein des 2 RPE.

Nous repérons sur cette année 2025 un équilibre sur les 2 RPE, des demandes d'accueils à la commission d'attribution de places. Jusqu'à présent, davantage de demandes sur le secteur de Nuits-Saint-Georges.

À noter, depuis plusieurs années aucun contact ni participation de gardes à domicile.

En 2025, quelques assistantes maternelles ont signalé une sous-activité auprès du RPE, davantage du côté du secteur de Nuits-Saint-Georges.

POUR LES CRÈCHES :

Durant cette année, accueil de **22 enfants différents à la micro-crèche Les Lucioles et 37 enfants différents à la Fée Clochette**

À noter que le service a répondu à **13 demandes d'accueil d'urgence**. 12 familles ont été accompagnées et dirigées soit vers les crèches de l'intercommunalité, crèches déléguées à l'ADMR, crèches privées ou vers des assistantes maternelles de dépannage.

CONCESSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC L'ADMR :

COPIL de mi-parcours avec l'ADMR 21.

POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE PETITE ENFANCE :

Reconduction de 3 journées pédagogiques à destination des équipes :

- En mars : journée des professionnelles (Communauté de communes et ADMR et privées),
- En juillet ou août : journée pédagogique intra-structures,
- En octobre : journée pédagogique pour l'ensemble du service petite enfance de la collectivité (les 2 crèches, les 2 RPE et la coordinatrice petite enfance).

FORMATIONS :

9 agents ont bénéficié de formations individuelles au CNFPT.

1 agent a bénéficié d'une formation HACCP.

1 agent, CAP AEPE (suite stagiairisation), a bénéficié de la formation d'intégration au CNFPT.

1 agent a participé à une formation gratuite « ARS – Santé Bourgogne » autour des CPS.

2 agents ont bénéficié de journée de formation gratuite à la médiathèque de Côte-d'Or.

1 agent a bénéficié d'une journée de formation gratuite avec le CD21 à la Minoterie.

Budget de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025
DÉPENSES	1 121 185 €	1 140 547.47 €
RECETTES	554 403 €	611 552.51 €
RÉSULTAT	-566 782 €	-528 994.96 €

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Missions

Le service Enfance a pour missions principales de :

- Répondre aux besoins de garde des familles en périodes scolaires, en proposant des temps d'accueils périscolaires avant et après l'école, durant le temps de la pause méridienne avec restauration et les mercredis, pour les enfants scolarisés sur le territoire, de la toute petite section de maternelle jusqu'à la fin du CM2.

- Répondre aux besoins de garde des familles en période de vacances scolaires, en proposant des temps d'accueils de loisirs enfance et jeunesse pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 17 ans.

- Promouvoir des accueils de qualité qui répondent aux exigences réglementaires attendues (DDCS / PMI) dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs, par la réalisation d'un PEDT qui décline les intentions éducatives de la Communauté de communes.

- Proposer des accueils de qualité répondant aux intentions et valeurs éducatives de la Communauté de communes sur l'ensemble du territoire.

Objectifs

Pour le périscolaire :

Accueillir les enfants scolarisés entre 3 et 11 ans avant l'école, durant la pause méridienne, après l'école et le mercredi en période scolaire.

Proposer des activités diversifiées et aménagées en fonction des âges, participer à la réussite scolaire en favorisant des temps aménagés en cohérence avec le temps scolaire, proposer un repas équilibré durant le temps de la pause méridienne.

Pour l'extrascolaire :

Accueillir les enfants de 3 à 17 ans et proposer des activités de loisirs diversifiées durant les vacances.

Favoriser la découverte de son environnement et de l'autre.

Proposer une offre de loisirs jeunesse (11/17 ans) durant les congés scolaires, dans la continuité de l'offre d'accueil pour les 3/10 ans.

Public

À la rentrée de septembre 2025, le territoire compte 2 368 élèves scolarisés en écoles maternelles ou élémentaires (-60 élèves, soit -2.5%). Parmi eux, 2 200 se sont inscrits au périscolaire (contre 2 195 en 2024). Le territoire compte également 1 222 collégiens.

En moyenne, 354 élèves fréquentent l'accueil périscolaire du matin (-12) ; 562 fréquentent l'accueil périscolaire du soir (-30) et 1 558 fréquentent le service de restauration scolaire (-92). (*Fréquentations moyennes journalières sur la base du mois de septembre 2025*).

1 262 sont inscrits en extrascolaire (-41). Cependant, la fréquentation journalière moyenne est de 272 enfants (+2).

Les inscriptions et les fréquentations moyennes montrent une relative stabilité de l'activité en accueil périscolaire, malgré un effectif scolaire en nette baisse. Le temps du midi demeure un enjeu fort en matière d'organisation du service au regard des importants moyens nécessaires sur un temps court et sur 14 sites simultanément.

Sur les mercredis, la fréquentation journalière moyenne reste relativement stable également, malgré un nombre d'inscriptions en nette baisse.

D'une manière générale, les fréquentations, même moyennes, sont des données fiables, alors que les inscriptions traduisent parfois juste une intention de fréquenter le service, parfois par simple prudence. À cet égard, il vaut mieux apprécier l'évolution de l'activité en comparant les fréquentations moyennes d'une période à l'autre.

À défaut, le nombre d'heures d'accueil réalisées à l'année donne une indication du volume global de fréquentation, sous réserve des variations de calendrier d'une année sur l'autre (jours fériés sur des mercredis...).

HEURES REALISEES	2023	2024	2025	VARIATION 2024 / 2025
PERISCOLAIRE	219 487	215 235	211 042	-1.94%
MERCREDIS	85 388	79 637	83 589	+4.96%
EXTRASCOLAIRE	80 168	92 288	93198	+0.98%
TOTAL HEURES	385 043	387 160	387 829	

Ainsi la fréquentation globale reste relativement stable malgré un effectif scolaire en baisse régulière. Mais si la fréquentation extrascolaire progresse, la fréquentation périscolaire faiblit, notamment le matin et le soir, alors que celle du midi s'est stabilisée. 2026 pourrait par contre marquer le début d'une baisse des effectifs sur le temps du midi.

Moyens

Personnel :

Plus de 130 agents interviennent au sein du service Enfance, qu'ils soient agents administratifs, agents techniques (entretien et restauration), animateurs, adjoints de direction et responsables de proximité, directeurs adjoints.

Le nombre d'agents peut varier en fonction des périodes d'activités et du nombre d'enfants inscrits aux accueils et en fonction du respect des taux d'encadrement exigés par la DDCS. Des stagiaires BAFA, ou en formation sur les métiers de l'animation peuvent être accueillis pour des périodes de stage pratique sur les petites et grandes vacances.

La dynamique positive d'amélioration du recrutement et de la qualification constatée en 2024, après des efforts entamés en 2022, a marqué un ralentissement avec des difficultés ponctuelles à la rentrée de 2025, qui se sont avérées plus difficiles qu'en 2024 en termes d'effectifs. La situation s'est cependant améliorée progressivement après la rentrée.

Le temps du midi reste la période où les recrutements sont les plus difficiles si les postes n'incluent pas d'autres temps de travail. Les postes d'agents techniques en restauration et en entretien se sont avérés également ponctuellement plus difficiles à remplacer ou à recruter durant l'année 2025.

Cependant, le renforcement de la coordination et de l'interconnaissance avec la direction des ressources humaines a permis d'améliorer significativement la gestion et le suivi des ressources humaines.

Budget de fonctionnement 2025 :

TOTAL FONCTIONNEMENT			
	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
DÉPENSES	5 622 525 €	5 215 730.25 €	5 282 875 €
RECETTES	3 085 861€	3 219 835.90 €	3 008 650 €
RESTE A CHARGE	- 2 536 664 €	- 1 995 924.35 €	- 2 274 225 €

Des investissements sur les infrastructures :

Les principaux investissements réalisés en 2025, hors PPI sont :

- Le remplacement de matériels de restauration (lave-linge / four / armoire réfrigérée / lave-vaisselle) : 15 059.11 €,
- L'achat et le remplacement de mobiliers périscolaires : 7 506.52 €,
- L'adaptation de poste de travail en plonge : 6 816 €,
- L'installation d'adoucisseurs d'eau : 3 600 €,
- La séparation électrique du CLSH de Nuits-Saint-Georges Maternelle avec l'école Barbier : 16 767.89 €,
- La réfection de sols au CLSH des Hautes-Côtes : 24 000.30 €,
- Les travaux d'installation d'un séparateur à graisse et d'accessibilité au CLSH de Noiron-Sous-Gevrey : 14 862.28 €,
- La mise en conformité des réseaux d'évacuation des eaux usées au CLSH de L'Étang-Vergy : 21 673.60 €.

Dans le cadre du PPI :

La réhabilitation de l'accueil périscolaire élémentaire et du restaurant scolaire Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges, pour permettre



d'adapter la capacité d'accueil du bâtiment aux effectifs, notamment sur le temps du midi, a nécessité 136 587.98 € de travaux.

Le début des travaux de construction d'un nouvel accueil de loisir à Gevrey-Chambertin a mobilisé 1 002 441.38 € en 2025.

PÉRISCOLAIRE :

15 structures d'accueil sont réparties sur le territoire (soit intégrées ou contiguës aux pôles scolaires), avec des structures vieillissantes ou de capacité d'accueil insuffisante pour la demande sur une partie du territoire. Ainsi, sur les sites de Gevrey-Chambertin maternelle et de Nuits-Saint-Georges maternelle, les inscriptions extrascolaires ou mercredis sont plafonnées en raison des capacités réglementaire des locaux.

Les réflexions et les échanges se sont poursuivis sur les perspectives de nouveaux regroupements, réhabilitations ou constructions d'accueils de loisirs, en lien avec les communes, dans la continuité des orientations du PPI :

- Début des travaux de construction d'un nouvel accueil de loisir à Gevrey-Chambertin,
- Poursuite de l'étude de programmation du projet de pôle scolaire pour le RPI Saulon-la-Chapelle / Barges, en articulation avec les communes concernées pour le dimensionnement et la maîtrise foncière du projet.

EXTRASCOLAIRE :

L'organisation mise en place depuis 2021 pour réduire le nombre de sites ouverts durant les vacances scolaires est maintenue : le planning d'ouverture des sites et des capacités est ajusté à la marge pour 2025.

Les fréquentations et les demandes d'inscriptions restent stables, avec un regain d'intérêt des familles pour les jours de sorties programmés.

Les mini-séjours remis en place à l'été 2025 ont été presque tous complets et ont fait l'objet de retours très positifs des familles.

Un accueil extrascolaire dédié à la jeunesse a été proposé sur le site de Concoeur durant le mois de juillet 2025, avec une capacité d'accueil de 24 places.



Restitution du projet de bandes dessinées sur le harcèlement et la violence, au péricolaire de Villers-la-Faye - mai



Séjour extrascolaire d'hiver à Chaux Neuve - février

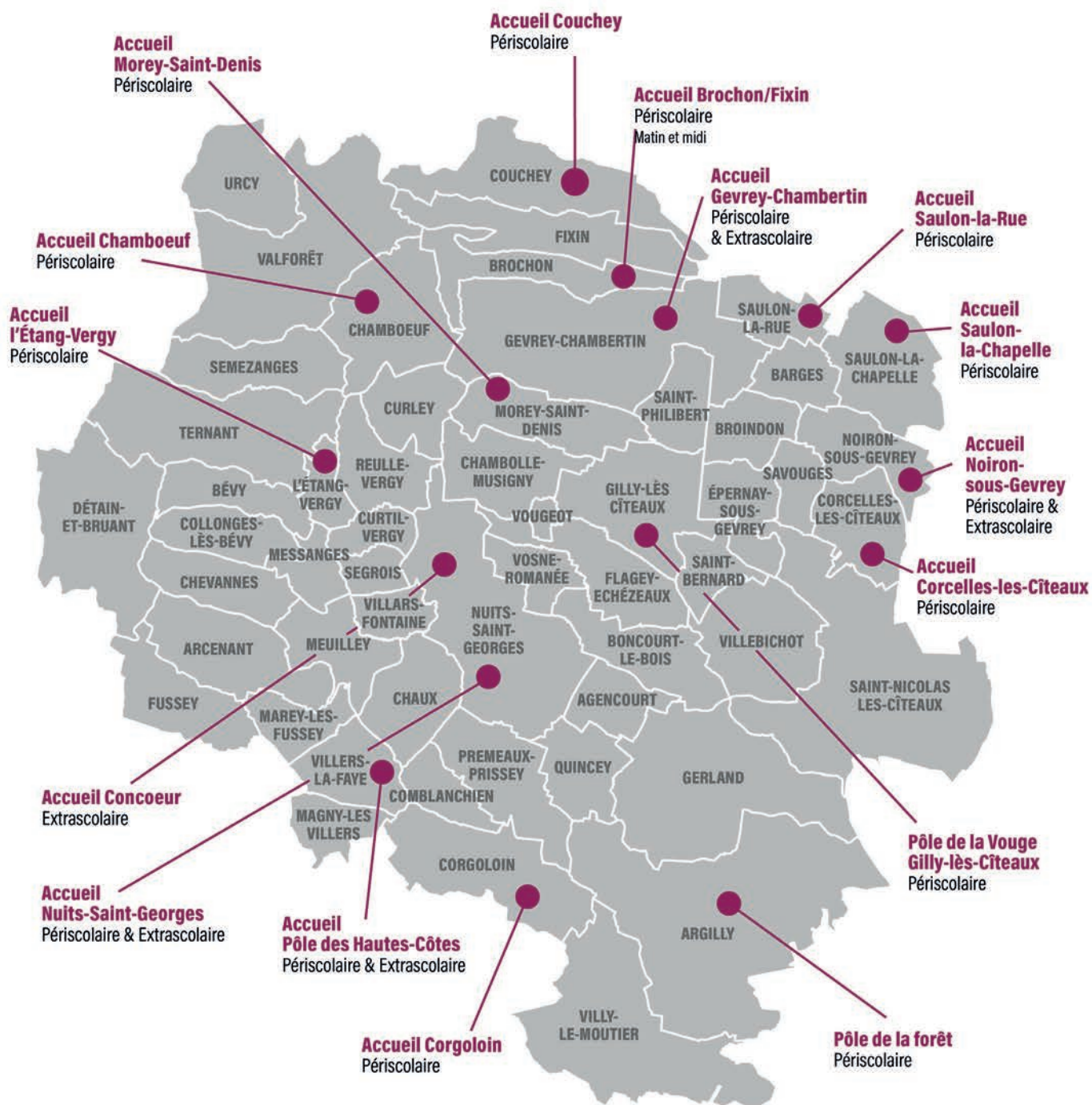


Cycle roller au péricolaire de Corcelles-lès-Cîteaux - juin



Relance de l'Accueil Jeunes en juillet - sortie karting

DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES



PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS 2025

Organisation du service :

- L'organisation du service et la carte des accueils de loisirs n'a pas connu de nouvelles modifications pour la saison 2025-2026.
- Poursuite du développement des inscriptions directes dématérialisées sur le Portail Famille pour les inscriptions 2025-2026. La part des inscriptions dématérialisées est passée d'environ 45% à 58%, permettant de raccourcir les délais de confirmation pour les familles concernées.
- Poursuite du développement des formations pour les agents (fondamentaux du métier, gestes de 1^{er} secours, maniement d'extincteurs, BAFA...). Participation des agents et responsables de sites à des formations thématiques organisées par la SDJES.
- Lancement de l'étude spécifique sur l'état de l'offre et des besoins de la jeunesse du territoire, avec les partenaires du territoire, pour élaborer la politique jeunesse de la Communauté de communes.
- Poursuite du programme d'action de la CTG avec le développement de la coordination enfance et jeunesse (participation aux journées CAF, bilans approfondis, constitution de réseaux, coordination technique avec l'IEN et le contrôleur SDJES).
- Mise en œuvre des objectifs du PEDT, se traduisant par une amélioration de la qualité des accueils notamment sur les périodes extrascolaires.

Projets de service - perspectives 2026 :

- Maintien d'un groupe « jeunes » en accueil extrascolaire d'été ;
- Poursuite des séjours en été, et sur certaines petites vacances (sortie neige) ;
- Validation de l'étude de diagnostic de l'offre et des besoins des jeunes de 11 à 24 ans en COPIL en janvier ;
- Poursuite du développement des inscriptions directes dématérialisées sur le Portail Famille pour les inscriptions 2026-2027, et passage à la dématérialisation pour l'extrascolaire à l'automne 2026.
- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de la CTG, développement de la coordination et élaboration du bilan et de la mise à jour du diagnostic social du territoire ;
- Élaboration d'un nouveau PEDT au 1^{er} septembre 2026 pour une durée de 5 ans.
- Élaboration du bilan de la CTG et mise à jour du diagnostic social nécessaire à l'élaboration de la nouvelle CTG (2027-2031) ;
- Renouvellement du marché de restauration scolaire au 1^{er} septembre 2026 ;
- Poursuite des travaux du futur accueil de loisirs de Gevrey-Chambertin : livraison en décembre 2026.



Journée intercentres sur le site de Concoeur - juin 2025

SERVICE CLAS - PRÉVENTION - ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Le CLAS avait été relancé en octobre 2023 après un an de suspension suite à d'importantes difficultés d'organisation. L'année 2025 confirme le succès de la reprise d'activité et les besoins d'une partie du public pour l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité ainsi que des mesures de prévention. Les réalisations, modestes à la reprise du service en 2023, sont maintenant concrètes et visibles, l'organisation se stabilise, et elle est de mieux en mieux repérée par le public et les partenaires.

Missions

Le service a pour missions principales :

- De proposer un accompagnement scolaire aux enfants qui en ont besoin, en lien avec l'éducation nationale et conformément aux principes de la Charte Nationale pour l'Accompagnement à la Scolarité,
- De réaliser des actions de prévention des risques et besoins des enfants et de leurs familles, en partenariat et complémentarité avec les acteurs éducatifs, associatifs ou sociaux du territoire,
- D'accompagner les familles du territoire dans leur parentalité selon les besoins et thématiques nécessaires.

Ces trois missions sont à la fois indépendantes et étroitement liées dans leur mise en œuvre sur le terrain.

Objectifs 2025

- Maintenir les sites d'accueil du CLAS réouverts, et les faire perdurer,
- Déployer deux nouveaux sites à la rentrée 2025-2026 sur le territoire intercommunal,
- Poursuivre l'augmentation du nombre de bénéficiaires inscrits sur le service dans la limite des moyens humains disponibles,
- Continuer à proposer des actions de prévention selon les besoins,
- Poursuivre la semaine de la parentalité et

s'appuyer sur cette manifestation pour toucher plus de familles et développer le réseau de partenaires.

Public

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire) s'adresse aux enfants en difficulté scolaire, orientés par les responsables d'établissements scolaires et dont les familles acceptent la participation au CLAS. Les enfants sont accueillis après les cours en groupe de 5 minimum à 8 enfants (un collectif).

Les effectifs très modestes à la rentrée 2023 (8 enfants répartis sur 2 collectifs) ont rapidement augmenté. La rentrée 2025 a conforté la dynamique de reprise de l'activité avec 45 enfants répartis sur 10 collectifs et 8 sites, et confirmé le besoin d'accompagnement scolaire.

Les sites du CLAS sont Nuits-Saint-Georges, Gevrey-Chambertin, Saulon-la-Rue, Saulon-la-Chapelle, Gilly-lès-Cîteaux, Corcelles-lès-Cîteaux, Noiron-sous-Gevrey et Villers-la-Faye.

Les actions de prévention sont réalisées en direction des enfants de 3 à 17 ans et des familles du territoire.

L'accompagnement à la parentalité s'adresse aux familles d'enfants de tous âges. Il implique une coopération avec les services Petite-Enfance et Enfance-Jeunesse.

Moyens

Personnel :

- 1 cheffe de service, responsable du CLAS, de la Prévention et la Parentalité (coordination reconnue par la CAF sur la thématique



accompagnement à la parentalité pour 0.3 ETP),

- 4 animatrices salariées à temps non complet,
- 6 bénévoles.

Le service s'appuie également sur l'équipe administrative de la Direction de l'Enfance, pour les courriers, la facturation et les plannings des animateurs.

Equipement / Infrastructures :

Le service n'utilise pas de matériel très spécifique hormis du matériel pédagogique, et parfois des véhicules de service 9 places pour des sorties éducatives.

Le CLAS est installé principalement dans les locaux du bâtiment Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges et à l'Arc-en-Ciel à Gevrey-Chambertin. Les accueils des autres sites sont réalisés dans les écoles concernées par une convention avec les communes ou SIVOS.

Budget de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT	BP 2025	Réalisé 2025	BP 2026
TOTAL DÉPENSES	151 105 €	110 834.29 €	151 830 €
TOTAL RECETTES	29 860 €	37 051.57 €	41 500 €
RESTE A CHARGE	121 245 €	73 782.72 €	110 330 €

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET ACTIONS 2025

Organisation du service :

Extension effective du service d'accompagnement à la scolarité avec l'ouverture d'accueils à Villers-La-Faye et Noiron-Sous-Gevrey à la rentrée de septembre 2025.

EVOLUTION DES EFFECTIFS DU CLAS 2022-2025									
	NUITS-ST-GEORGES	GEVREY-CHAMBERTIN	GILLY	SAULON-LA-RUE	SAULON-LA-CHAPELLE	CORCELLES-LES-CITEAUX	NOIRON-SOUS-GEVREY	VILLERS-LA-FAYE	TOTAL
sept-21	19	12	Inexistant	Inexistant	Inexistant	Inexistant	Inexistant	Inexistant	31
sept-22	0	0	Inexistant	Inexistant	Inexistant	Inexistant	Inexistant	Inexistant	0
sept-23	4	4	2	2	2	Inexistant	Inexistant	Inexistant	14
sept-24	10	10	3	4	3	5	Inexistant	Inexistant	35
sept-25	14	10	6	0	0	5	5	5	45
juin-25	14	10	7	5	4	5	5	5	55

Activités 2025 :

- Organisation de la semaine de la parentalité la première semaine des vacances d'octobre : une

semaine qui proposait des loisirs en famille parents-enfants dans le but de renforcer les liens, découvrir de nouvelles activités ludiques, culturelles et de loisirs.

- Prévention sur l'alimentation auprès des élèves du collège de Gevrey-Chambertin.

- Travail sur la confiance en soi avec la création de sons (avec les 5 sens).

- Découverte des aliments nouveaux et mise en affiche avec les périscolaires.

- Organisation d'ateliers Savoir Circuler à Vélo en collaboration avec le service des sports : connaître les règles de sécurité en vélo, respect des panneaux de circulation.

Projets de service - perspectives :

Pas de nouvelles ouvertures de sites pour le CLAS, maintient des sites déjà ouverts.

Développer l'accueil du CLAS les mercredis et durant les petites vacances,

Améliorer la coopération avec les équipes enseignantes et le suivi des élèves.



Semaine de la Parentalité octobre 2025 - Atelier Petites Mains dans la terre

Chiffres clés 2025

8 sites d'accueil, **55 enfants inscrits**, **8 collectifs**

Semaine de la Parentalité 2025 : **190 familles** participantes, **50 animations** gratuites dans **14 communes** du territoire, une ouverture pour la première fois aux jeunes de 11 à 18 ans en plus des enfants de 0 à 7 ans et des femmes enceintes.



Visite à la maison de retraite par le CLAS de Gevrey-Chambertin - novembre 2025



Projet Lecture des enfants du CLAS aux tout-petits toute l'année



Intervention au périscolaire de Nuits-Saint-Georges sur le thème de la prévention autour de l'alimentation (en partenariat avec l'Espace numérique) - février 2025



Intervention à l'école de Corcelles-lès-Cîteaux pour prévention des écrans (en partenariat avec l'Espace numérique) - janvier 2025

ACTION CULTURELLE ET SPORTIVE

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

Missions et objectifs

Garantir l'accès pour tous à une offre de Lecture Publique et culturelle variée en tenant compte de chaque individualité (âge, conditions physiques, niveaux de lecture...) ;

Encourager et valoriser la production culturelle et artistique par la diffusion des collections (livres, revues, dvd, jeux vidéo, CD, vinyles...) et la médiation (animations pour tous les publics) ;

Offrir à la population un lieu de vie et d'échanges, de rencontres et de convivialité.

Moyens

Personnel :

Une équipe de 9 agents (dont 6 ETP, 1 agent à 90%, 1 agent à 13h, et 1 agent affecté à l'équipement des documents et petites réparations).

Infrastructures / Matériel spécifique :

En 2025, un réseau de 4 sites : Couchey, Gevrey-Chambertin, L'Etang-Vergy et Nuits-Saint-Georges, ouverts plus de 39h par semaine, entre le mardi et le samedi (fermeture du site de Meuilley en avril 2025).

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ACTIONS 2025

Développement des collections et des animations, en réponse aux besoins et attentes de tous les publics et des partenaires :

- Développement de la médiation autour du jeu, des animations participatives (activités manuelles, récup...) ;
- Consolidation des partenariats et de l'action culturelle ;
- Développement des collections et des thématiques spécifiques (vinyles, jeux vidéo, malles thématiques et outils d'animation pour l'enfance-jeunesse, fonds Facile à Lire auprès des publics empêchés / éloignés de la culture...)
- Interventions auprès des scolaires dans le cadre de l'EAC (Éducation Artistique et Culturelle), démarche soutenue par la DRAC et l'Éducation Nationale.

Redimensionner l'offre culturelle sur le territoire, par deux projets majeurs :

- Proposition et coordination du projet de service de bibliothèque itinérante (lancement courant 2027) ;
- Réflexions autour du déménagement du site de Gevrey-Chambertin en 2 temps.

PROJETS ET ACTIONS PHARES 2025

- Fermeture du site de Meuilley en avril et transfert d'une partie des collections en vue du lancement prochain de la bibliothèque itinérante ;
- Fête de la Réserve Naturelle en mai ;
- Bourse aux livres en juin ;
- Festival Partir en Livre pendant l'été ;
- Murder party en partenariat avec le musée de Nuits-Saint-Georges en octobre ;
- Mois du film documentaire en novembre.



Croqueurs d'histoires (+ 3 ans)



Mois du Doc 2025 - Gevrey-Chambertin



Journ'éveillée à la Rente de Chamerey - Partir en Livre 2025

Chiffres clés 2025

Médiathèques

1 821 lecteurs dont 343 nouveaux inscrits

46 610 documents

107 collectivités inscrites : écoles, collèges, associations, ...

85 707 prêts dont 8 842 aux collectivités

14 653 documents réceptionnés sur le réseau par la navette entre les sites

14 124 réservations de documents (dont drive)

323 animations avec **7 639 participants**, dont **246 animations pour des groupes**

Un site internet et une page Facebook dédiés



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Missions et objectifs

L'école de musique est un Établissement d'Enseignement artistique Spécialisé où chaque élève, enfant comme adulte, peut trouver une pratique musicale adaptée à ses attentes parmi les quinze disciplines enseignées, en cours individuels et/ou collectifs.

L'EMI place avant tout le plaisir de la pratique musicale au cœur de son projet pédagogique. Elle offre à ses élèves de nombreuses occasions de se produire au sein de différents ensembles présents sur le territoire et favorise les projets transversaux avec les autres services de la Communauté de communes (petite enfance, médiathèques, service biodiversité dans le cadre de la Fête de la Réserve, etc.).

Les différents enseignements proposés permettent d'acquérir une culture musicale riche et diversifiée, ouverte à différentes esthétiques, tout en garantissant un enseignement de qualité.

L'École de Musique Intercommunale a également pour mission d'accompagner chaque élève dans le développement de sa créativité, de son autonomie et de sa sensibilité artistique à travers des projets pédagogiques et artistiques variés, favorisant l'épanouissement personnel et la pratique collective.

Moyens

Personnel :

Un directeur de l'action culturelle et sportive, un directeur pédagogique, une secrétaire administrative et 20 enseignants.

Infrastructures / Matériels spécifiques :

2 sites (Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges).

Le site de Nuits-Saint-Georges possède :

- Une salle de répétition équipée en son et lumières,
- Un studio d'enregistrement.

Un parc instrumental composé de 200 instruments est disponible pour les cours.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2025

Au cours de l'année scolaire, l'École de Musique a proposé une quarantaine de prestations sur l'ensemble du territoire, sous la forme de concerts, de rendez-vous musicaux et de diverses actions menées en partenariat avec l'Éducation nationale.

Finalisation du projet d'établissement et du questionnaire relatif aux enjeux de l'École de Musique en vue de l'obtention du classement en Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Un travail d'élaboration d'une charte éthique relative aux violences et aux harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) a été engagé afin de mener une réflexion commune avec plusieurs directeurs d'établissements d'enseignement artistique du département de la Côte-d'Or, dont l'École de Musique Intercommunale (EMI), dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques de la Côte-d'Or.

PROJETS ET ACTIONS PHARES 2025

Projet avec les classes de trompette des conservatoires de Beaune et Chenôve

Un projet réunissant les classes de trompette des conservatoires de Beaune, de Chenôve et de l'École de Musique Intercommunale (EMI) a permis à une soixantaine d'élèves de travailler un répertoire commun pour ensemble de trompettes, sous la direction des deux enseignants concernés.

Plusieurs séances de travail se sont déroulées dans les locaux de l'EMI, offrant des conditions d'accueil et de répétition particulièrement adaptées. Ce projet doit donner lieu à une restitution en juin 2026 lors de la Journée portes ouvertes de l'École de Musique sur le site de Nuits-Saint-Georges.

Fête de la Musique

L'École de Musique Intercommunale a organisé la Fête de la Musique le samedi 20 juin sur l'esplanade du site de Nuits-Saint-Georges. Cette fête a permis aux ateliers de musiques actuelles de l'EMI ainsi qu'à la Orde, fanfare de rue composée de jeunes musiciens issus des écoles de musique du département de la Côte-d'Or, de se produire devant un public venu nombreux. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et a été complétée par

un service de restauration assuré par les Harmonies de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Réunion des directeurs des établissements d'enseignement artistique

Début décembre 2025, l'École de Musique Intercommunale a accueilli la réunion annuelle des directeurs des établissements d'enseignement artistique de la Côte-d'Or, organisée dans le cadre du Schéma départemental des enseignements artistiques, piloté par le service Culture du Département.

Cette journée a permis aux participants de découvrir les locaux de l'EMI tout en poursuivant une réflexion collective autour du développement de projets en réseau entre les établissements d'enseignement artistique du département.

Chiffres clés 2025

300 élèves (enfants et adultes) sont inscrits à l'école de musique.

49 communes sur les 55 sont représentées à l'EMI.

15 disciplines sont proposées.

200 heures d'enseignement hebdomadaires sont dispensées dans l'ensemble des disciplines proposées, comprenant les cours individuels, les cours collectifs et les pratiques d'ensemble.



Des rendez-vous musicaux mensuels tout au long de l'année, ouverts au public

Restitution d'un projet Percussions lors de la journée porte ouverte en mai

CINÉMA

Missions et objectifs

Assurer le développement et le rayonnement du cinéma Le Nuiton sur le territoire.

Assurer la formation à l'image des scolaires en participant aux dispositifs "Maternelle au cinéma", "École au cinéma" et "Collège au cinéma".

Diversifier la programmation du cinéma Le Nuiton et y développer des actions : rencontres, débats, avant-premières.

Participer au développement du festival de court-métrages « Voir Un Petit Court ».

Moyens

Personnel :

1 directeur de l'action culturelle et sportive,

1 chargée des publics et événementiel et médiatrice culturelle du cinéma,

1 projectionniste.

Infrastructures / Matériels spécifiques :

Cinéma mono écran de 200 places, classé Art et Essai, situé à Nuits-Saint-Georges.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2025

Après la reprise en septembre 2024, les objectifs pour 2025 étaient de développer le nombre des spectateurs par séance, les séances avec des rencontres, des débats et de proposer régulièrement des avant-premières.

Ce développement s'inscrit dans le renforcement du rôle d'espace culturel du Nuiton au sein de la collectivité au travers du festival « Voir un petit court », des ciné-rencontres et des différents dispositifs scolaires et actions vers le jeune public avec Cin'Espiègle et Little film Festival.

PROJETS ET ACTIONS PHARES 2025

L'année 2025 est marquée par la mise en place du nouveau site internet du cinéma, avec la possibilité d'acheter les places en ligne.

En 2025, le groupe des bénévoles s'est organisé pour mettre en place une séance « Carte blanche des bénévoles ». La première est lancée en décembre 2025 avec le film Cinéma Paradiso avec l'objectif d'une proposition mensuelle pour 2026.



Chiffres clés 2025

689 séances soit **14 séances hebdomadaires** en moyenne sur l'année

262 films soit plus de **5 films hebdomadaires** en moyenne sur l'année

11 000 entrées, pour une **recette de 57 000 €**

15 Avant-Premières et **9 Ciné-Rencontres**

36 séances scolaires inscrites dans les différents **dispositifs** (Maternelles, écoles et collèges au cinéma...)

1 spectacle Art du Cirque "Le cirque minimum", dans le cadre du dispositif "Art et Scènes" du Département

1 séance pour le film « Maria » précédée d'un concert d'Isabelle Ange et la troupe Lyrique de Dijon

Le montant de la subvention au titre du classement Art et Essai pour la période de juillet 2024 à juillet 2025 s'élève à **10 741 €** (en hausse de près de 60 % par rapport à l'année n-1).



Avant-première du film documentaire
YUKON 2571 en présence de Ludovic
Ibba et de l'équipe de production -
4 octobre 2025



Ciné-Rencontre et
projection du film "Le
garçon" en présence
des co-réalisateurs
Zabou Breitman et
Florent Vassault -
8 avril 2025



Spectacle Art &
Scènes en Côte-d'Or,
Le cirque minimum -
23 octobre 2025

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Missions et objectifs

Assurer le développement et les partenariats culturels du territoire.

Accompagner les municipalités et associations dans les projets culturels.

Affirmer l'identité culturelle du territoire au travers des projets mis en place ou soutenus.

Moyens

Personnel :

1 directeur de l'action culturelle et sportive

1 chargée du développement culturel et des partenariats

1 secrétaire

Infrastructures / Matériels spécifiques :

Les bureaux de l'action culturelle se situent dans le bâtiment de l'école de musique à Nuits-Saint-Georges.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

Organiser la 10^{ème} édition du Festival Voir Un Petit Court, concours de courts-métrages amateurs et professionnels organisé dans les locaux du cinéma Le Nuiton, devenu incontournable chaque année.

©Freddy Bezault



Accompagner et subventionner des événements culturels phares du territoire :

- Le Festival « Sons d'une nuit d'été »
- Le Festival « Musique au Chambertin »
- Le salon « Livres en vignes »
- Le Festival des « Orgues de Nuits »

- Les Bacchanales de Nuits
- Le festival « Complément Barges »
- Le Salon du Livre et des Arts de Nuits-Saint-Georges
- Le Festival Volcan de Nuits
- L'association Bourguignonne de Musique de Chambre
- LudiNuits
- Le Festival de magie de La Cabotte

Maintenir une proposition de films documentaires éclectique et qualitative, accompagnée d'intervenants pour offrir aux communes du territoire un mois du film documentaire en novembre de grande qualité.

PROJETS 2026

- Accentuer les partenariats avec les associations culturelles subventionnées, pour valoriser les actions en partenariat avec nos structures (exemples : séance de cinéma lors du festival de magie, séance de cinéma avec une rencontre pour le Salon du Livre et des Arts de Nuits-Saint-Georges...).
- Développer le Festival Voir Un Petit Court en partenariat avec le festival de court métrage de Dijon « Fenêtres sur courts » et le Concours de films suédés de Côte-d'Or (films suédés : courts-remakes parodiques).

Chiffres clés 2025

Plusieurs **milliers de spectateurs** aux différents événements soutenus par l'intercommunalité et qui ont pu avoir lieu.

71 000 € de subvention accordés à la MJC de Nuits-Saint-Georges pour son fonctionnement, et **5 000 €** pour l'accompagner dans son projet innovant "Chapiteau".

11 associations en convention de partenariat et **25 000 € de subventions** répartis entre elles.

SPORTS

Missions

- Gestion des installations sportives intercommunales :
 - Entretien et maintenance ;
 - Mise à disposition au profit des établissements scolaires et des associations ;
 - Préfiguration de l'Espace Trail.
- Animation sportive du territoire :
 - Organisation des Courses d'Orientation Familles ;
 - Déploiement du plan Savoir Rouler à Vélo dans les écoles élémentaires du territoire ;
 - Animations ponctuelles dans les centre de loisirs ou sur les évènements de la Communauté de communes.

Moyens

Personnel :

1 chef de service,

Gymnases : 1 gardien, 1 agent d'entretien, externalisation partielle de l'entretien des installations sportives à une entreprise privée,

Piscines : 1 chef de bassin, 2 maitres-nageurs sauveteurs pour l'enseignement et la surveillance de la natation, 3 sauveteurs secouristes saisonniers sur la période estivale, 1 agent d'accueil.

Infrastructures / Matériel spécifique :

4 gymnases : gymnase Jérôme Golmard à Brochon ; salle multi-activités à Saulon-la-Chapelle ; salle omnisports et gymnase Henri Pouilly à Nuits-Saint-Georges,

1 stade Jean Morin à Nuits-Saint-Georges,

1 piscine intercommunale à Nuits-Saint-Georges,

1 parcours permanent d'orientation à Nuits-Saint-Georges.

PRINCIPAUX OBJECTIFS 2025

- Lancement des travaux de rénovation du Gymnase Jérôme Golmard à Brochon ;
- Réflexion sur le projet de rénovation de la salle Omnisports à Nuits-Saint-Georges ;
- Préfiguration de l'Espace Trail ;

- Élargissement du plan Savoir Rouler à Vélo ;
- Organisation des Courses d'Orientation Familles.

PROJETS ET ACTIONS PHARES EN 2025

- Lancement puis suivi du chantier de rénovation du gymnase Jérôme Golmard à Brochon à partir de mars ;
- Premières réunions avec l'AMO sur le projet de rénovation de la Salle Omnisports de Nuits-Saint-Georges ;
- Définition des différentes boucles de l'Espace Trail suite au repérage du prestataire (Yoomigo) et réalisation de l'enquête cadastrale en vue de l'inscription des sentiers au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée) ;
- Interventions dans 4 écoles du territoire pour le Savoir Rouler À Vélo : Argilly, Couchey, L'Etang-Vergy et Villers-la-Faye ;
- 2 Courses d'Orientation Familles : le 18 mai à Corboin et le 15 novembre en nocturne à Villers-la-Faye ;
- Animations d'ateliers sportifs ponctuels sur les accueils de loisirs, avec le CLAS puis la Mission Locale autour du vélo, lors des Journées de la Réserve Naturelle, lors de la Journée Départementale de la Randonnée Pédestre...



Animation roller au périscolaire de Nuits-Saint-Georges - février 2025

Cycle Savoir Rouler à Vélo à l'école d'Argilly - avril 2025

Chiffres clés 2025

15 boucles potentielles définies et étudiées sur l'Espace Trail ;

Fréquentation record aux Courses d'Orientation Familles : **232 personnes** en mai et **86** en nocturne en novembre ;

104 attestations Savoir Rouler à Vélo remises aux élèves ayant participé

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Missions et objectifs

Lutter contre l'illectronisme, l'isolement et pour l'inclusion numérique. Créer du lien autour de l'ordinateur. Créer un réseau d'entraide aux personnes en difficulté numérique.

Moyens

Personnel : 1 conseillère numérique

Infrastructures / Matériels spécifiques :

1 salle informatique à l'Espace France services à Nuits-Saint-Georges ;

1 véhicule personnel (véhicule de service occasionnel) pour l'Espace numérique itinérant.

PRINCIPALES ACTIONS 2025

Accompagnement des usagers au quotidien dans leur autonomie numérique, le but étant de leur donner confiance en eux et de leur transmettre toutes les astuces nécessaires à la prise en main de leur appareil (smartphone, tablette et tout autre appareil numérique et connecté).

Mise en place d'ateliers numériques, de cours informatiques, de dépannages, de formations individuelles selon les besoins.

Accompagnement des écoles et collèges du territoire dans le bon usage des écrans, au travers d'ateliers pédagogiques, ludiques, axés sur la sensibilisation multiple (cyberharcèlement, alimentation, réseaux sociaux, jeux en ligne, sommeil, etc).

Temps forts 2025

36 demi-journées d'intervention dans les périscolaires du territoire au cours de l'année

6 journées d'intervention dans les écoles primaires/élémentaires et collèges du territoire (Corcelles-lès-Citeaux, Nuits-Saint-Georges, Couchey, Brochon) au fil de l'année

6 interventions dans les crèches du territoire pour la semaine Petite Enfance en mars

Participation aux événements Ville à Joie sur le territoire (Corcelles-lès-Citeaux, Morey-Saint-Denis, Vosne-Romanée)

1 atelier « Mobiliser mes services numériques » en partenariat avec France Travail en octobre pour aider les candidats participants au salon Nuits-Saint-Jobs

3 ateliers numériques dans le cadre de la semaine de la parentalité du 20 au 25 octobre pour les 11-18 ans

Semaine Côte d'Or numérique spéciale Jeux vidéo en novembre : deux sessions à Gevrey-Chambertin et à Nuits-Saint-Georges

Organisation d'un atelier montage vidéo en décembre dans le cadre du Festival Voir Un Petit Court

Chiffres clés 2025

60 ateliers numériques dispensés sur le territoire, d'une durée d'en moyenne 2h pour **301 participants**

551 accompagnements administratifs

253 dépannages numériques sur différents appareils

101 accompagnements individuels (cours informatiques individuels, sous forme de sessions multiples, pour un usager tout au long de l'année pour un apprentissage progressif)



Missions et objectifs

Permettre à chaque usager d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique pour par exemple réaliser sa demande de carte d'identité/passeport, remplir sa déclaration de revenus sur internet ou encore effectuer une demande de retraite. Qu'ils soient en ville ou à la campagne, les usagers sont accueillis par des personnes formées et disponibles pour effectuer des démarches du quotidien avec l'appui d'un réseau de partenaires (Pôle emploi, DGFIP, Carsat, Caf etc) disponibles eux aussi pour une réponse aux besoins des usagers quasi immédiate.

L'autre mission également, conjointement à celle de la conseillère numérique, est d'amener progressivement les usagers vers une autonomie numérique.

Moyens

Personnel : 1 agent France services à plein temps + 1 agent France services à temps partiel (24h)

Infrastructures / Matériels spécifiques :

3 ordinateurs en libre-service + deux photocopieurs.



PRINCIPALES ACTIONS 2025

Quotidiennement, les agents France services accompagnent les citoyens dans leurs démarches administratives. La présence des partenaires sur place (Espace Solidarité Côte-d'Or, Espace numérique Côte-d'Or, Mission Locale,...) est un atout et permet d'offrir un bouquet de services aux usagers dans le besoin ou en difficulté numérique.

En 2025 également :

- Développement de la communication autour de France services.

Chiffres clés 2025

2 285 usagers accompagnés

57,2 % des usagers viennent de Nuits-Saint-Georges, soit 1 307 usagers

37,5 % des usagers viennent des autres communes du territoire

5,3 % n'ont pas souhaité nous transmettre leur localisation (assistance par téléphone)

15 minutes : c'est la durée moyenne d'un rendez-vous à France services

64 usagers ont demandé le libre accès au poste informatique

407 usagers ont sollicité les services de France Titres pour des demandes de cartes grises, cartes d'identité, **354 usagers** pour des demandes de retraites, suivis de carrières,

377 usagers auprès de la DGFIP principalement pour les taxes foncières/habitations et/ou déclarations d'impôts, **197 usagers** pour la CPAM (carte vitale, création de compte,...) et **169 usagers** pour France Travail (actualisation, inscription etc).

LES SERVICES PROPOSÉS AUX COMMUNES SOUS LA FORME DE SERVICES COMMUNS

Secrétariat de mairie

Le service commun secrétariat de mairie met à disposition des 14 communes adhérentes 9 agents communautaires qui assurent l'accueil et le secrétariat des mairies.

Budget 2025 financé par les communes adhérentes : 342 169 €

LES AUTRES MISES À DISPOSITION

Avec le syndicat mixte du Schéma de cohérence territorial (SCoT) des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin

En 2025, la Communauté de communes a mis à disposition du syndicat mixte du SCoT 2 agents pour une partie de leur temps de travail.

Avec les communes de Chaux et Magny-lès-Villers

En 2025, la Communauté de communes a mis un agent des services techniques communautaires à disposition de ces deux communes pour l'entretien de leurs espaces municipaux.

Avec les associations foncières

La Communauté de communes a mis ses services à disposition de 17 associations foncières (AFR) du territoire pour la gestion comptable et administrative.

Les frais inhérents à cette mise à disposition sont remboursés par les AFR.

ANNEXES

RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU EXÉCUTIF

Délibérations des Bureaux communautaires 2025

Bureau communautaire - Séance du 21 janvier 2025 :

B/25/01 - Objet : Participation à l'InterCLE Vouge / Ouche – Autorisation de signature de la convention 2025.

B/25/02 - Objet : Campagne de recherche de micropolluants sur les systèmes de traitement de Brochon, Flagey-Echezeaux et Quincey – Modification n°1 : prolongation des délais.

B/25/03 - Objet : Assainissement DSP – Reconstruction intégrale de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle – Modification n°3 travaux supplémentaires.

B/25/04 - Objet : Appel à projets 2025 volet 1 : Développement d'une offre pédagogique de sensibilisation au patrimoine naturel à destination des cycles 2, 3 et 4.

B/25/05 - Objet : Appel à projets 2025 volet 2 : Programme départemental de sorties natures à destination du grand public.

B/25/06 - Objet : Etude Natura 2000 complémentaire sur le sonneur à ventre jaune.

B/25/07 - Objet : Création de commerces de proximité – Autorisation de signature des contrats Grands Projets avec le Département de la Côte-d'Or et les communes de Corgoloin et Saulon-la-Rue.

B/25/08 - Objet : Création d'un commerce de proximité à Corgoloin – Lot n° 8 Plâtrerie peinture menuiserie intérieure – Marché PRESTIBAT – Modification n°2.

B/25/09 - Objet : Création d'un commerce de proximité à Saulon-la-Rue – Lot n° 8 Plâtrerie peinture menuiserie intérieure – Marché PRESTIBAT – Modification n°2.

B/25/10 - Objet : ZAE « Les Terres d'Or 3 » à Gevrey-Chambertin – Autorisation de signature de l'acte de vente des lots 20 à 29 à la SCI RAINBOW ACQ.

B/25/11 - Objet : Modification du délai d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements de la ZAE « Les Terres d'Or III » à Gevrey-Chambertin.

B/25/12 - Objet : Modification du délai d'exécution du marché de travaux d'aménagements de la ZAE « Les Terres d'Or III » à Gevrey-Chambertin.

B/25/13 - Objet : Modification du délai d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagements de la ZAE « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges.

B/25/14 - Objet : Modification du délai d'exécution du marché de travaux d'aménagements de la ZAE « Le Pré Saint Denis » à Nuits-Saint-Georges.

B/25/15 - Objet : Création d'un centre multi accueil de la petite enfance et d'un relais petite enfance à Gevrey-Chambertin – Demandes de subventions.

B/25/16 - Objet : Rénovation thermique et fonctionnelle de la salle omnisports à Nuits-Saint-Georges – Demandes de subventions.

B/25/17 - Objet : Attribution du marché d'assurances « Dommage ouvrage » et « Tout Risque Chantier » pour les travaux du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon.

B/25/18 - Objet : Modification de la régie d'avance auprès du CLSH de Concoeur.

B/25/19 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS au pôle scolaire de Gilly-les-Cîteaux.

B/25/20 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS à l'école élémentaire de Saulon-la-Chapelle.

B/25/21 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS à l'école élémentaire de Saulon-la-Rue.

B/25/22 - Objet : Convention de partage de frais des locaux scolaires de Brochon entre la commune de Brochon et la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

B/25/23 - Objet : Avenant n°1 à la convention de mise à disposition des locaux périscolaires, extrascolaires et de restauration scolaire du SIVOS de Noiron-sous-Gevrey à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

B/25/24 - Objet : Attribution du marché de restructuration du centre Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges.

B/25/25 - Objet : Modification de la régie de recettes « Cinéma Le Nuiton ».

B/25/26 - Objet : Gestion des cartes cinéma de la MJC et des places de cinéma de la MJC.

B/25/27 - Objet : Attribution du marché de maintenance et entretien de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges.

Bureau communautaire - Séance du 18 février 2025 :

B/25/28 - Objet : Assainissement DSP – Reconstruction de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle – Modification n°3.

B/25/29 - Objet : Contractualisation ADELPHÉ – « Contrat-type uniquement collecte sélective ».

B/25/30 - Objet : Réserve Naturelle Combe Lavaux – Jean Roland – Demande de subvention Réserve Naturelle pour 2025.

B/25/31 - Objet : Espace Naturel Sensible (ENS) de la Plaine de Cîteaux – Mise en œuvre 2025 du plan de gestion.

B/25/32 - Objet : Espace Naturel Sensible (ENS) du Bois de Montfée – Mise en œuvre 2025 du plan de gestion.

B/25/33 - Objet : Actions Biodiversité bénéficiant du soutien du CD21 – Convention annuelle d'objectifs 2025.

B/25/34 - Objet : Vente à 15 euros symboliques au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or d'un lot au sein de la ZAE « Les Terres d'Or 3 » à Gevrey-Chambertin.

B/25/35 - Objet : Aide à l'immobilier d'entreprise touristique – Hôtel « Arts et Terroirs » à Gevrey-Chambertin.

B/25/36 - Objet : Attribution du marché de travaux pour la création d'un centre péri et extrascolaire à Gevrey-Chambertin.
 B/25/37 - Objet : Attribution du marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon (relance).
 B/25/38 - Objet : Attribution du marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon (seconde relance).
 B/25/39 - Objet : Création d'une convention de mise à disposition de l'école de musique intercommunale aux associations qui la sollicitent.
 B/25/40 - Objet : Modification n°3 au lot n°2 du marché de réparations et d'entretien de chauffage, des ventilations et des climatisations.
 B/25/41 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
 B/25/42 - Objet : Budget Principal – Ouverture d'une ligne de trésorerie.

Bureau communautaire - Séance du 25 mars 2025 :

B/25/43 - Objet : Assainissement – Modification n°1 de la rémunération du maître d'œuvre des travaux de redimensionnement de la station d'épuration sur la commune de Brochon.
 B/25/44 - Objet : Attribution du marché d'acquisition d'une mini-benne pour la collecte des ordures ménagères.
 B/25/45 - Objet : Travaux d'aménagement de l'extension de la zone d'activité « La Petite Champagne II » à Gilly-les-Cîteaux – Modification n°1 au lot n° 2 « Réseaux ».
 B/25/46 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Corgoloin – Modification n° 3 au lot n° 2 « Terrassement / VRD ».
 B/25/47 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Corgoloin – Modification n° 2 au lot n°3 « Gros œuvre et maçonnerie ».
 B/25/48 - Objet : Restructuration du bâtiment Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges – Demande de financements.
 B/25/49 - Objet : Marché de transports périscolaire et extrascolaire – Modification n°3 au lot n°3 « Transports extrascolaires occasionnels ».
 B/25/50 - Objet : Attribution du marché de travaux pour la création d'un centre péri et extrascolaire à Gevrey-Chambertin – Mise au point du lot n° 7 « Menuiseries intérieures ».
 B/25/51 - Objet : Sollicitation d'une aide financière du Département de la Côte-d'Or dans le cadre de l'appel à projet « Côte-d'Or, culture innovante » 2025.
 B/25/52 - Objet : Modification n° 1 du marché de maintenance et entretien de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges.
 B/25/53 - Objet : Appel à projets 2025 auprès des collèges du territoire.

Bureau communautaire - Séance du 29 avril 2025 :

B/25/54 - Objet : Eau potable et Assainissement – Convention de groupement de commandes avec la commune de Nuits-Saint-Georges – Aménagement de la rue Saint-Bernard à Nuits-Saint-Georges.
 B/25/55 - Objet : Eau potable et Assainissement – Modification n°1 du marché de branchements et terrassements.
 B/25/56 - Objet : Vente d'un véhicule type « mini-benne à ordures ménagères (mini BOM) » à l'entreprise PB ENVIRONNEMENT.
 B/25/57 - Objet : Fonds de concours pour le remplacement des PAV enterrés de la place des marronniers à Gevrey-Chambertin.
 B/25/58 - Objet : Conventionnement REP des Articles de Bricolage et Jardin – Catégorie Thermique (REP ABJth).
 B/25/59 - Objet : Conventionnement REP des Articles de Sport et de Loisirs (ASL).
 B/25/60 - Objet : Convention REP pneumatiques.
 B/25/61 - Objet : Ecoparc Nuits-Saint-Georges – Mise en œuvre du pacte de préférence prévu par l'acte de vente des lots 3A et 3B à la SAS ADPARK NUITS ST GEORGES.
 B/25/62 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Saulon-la-Rue – Modification n° 3 au lot n° 2 Terrassement / VRD.
 B/25/63 - Objet : Partenariat 2024 entre la Communauté de communes et Ville à Joie – Modification de la liste des communes.
 B/25/64 - Objet : Autorisation de signature de la convention de partenariat 2025 entre la Communauté de communes et Ville à Joie.
 B/25/65 - Objet : Attribution du marché de fournitures de logiciel Web-SIG.
 B/25/66 - Objet : Demande de l'aide « Soutien au développement des réseaux de lecture publique ».
 B/25/67 - Objet : Demande de financement relative à la « Convention Territoriale de Développement Culturel 2025/2027 ».
 B/25/68 - Objet : Marché de rénovation énergétique et fonctionnel du gymnase Jérôme GORMARD à Brochon – Modification n° 1 au lot n° 1 Désamiantage.
 B/25/69 - Objet : Convention de mise à disposition de matériel roulant entre la commune de Nuits-Saint-Georges et la Communauté de communes.
 B/25/70 - Objet : Attribution de l'accord-cadre de fournitures administratives et périscolaires.
 B/25/71 - Objet : Reversement de la participation de la commune de Vougeot aux fluides du complexe sportif pour l'année 2024.
 B/25/72 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
 B/25/73 - Objet : Clôture de la régie de recettes de la médiathèque intercommunale à Meuilley.

Bureau communautaire - Séance du 13 mai 2025 :

B/25/74 - Objet : Assainissement – Attribution du marché de travaux de renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits-Saint-Georges et Quincey.

Bureau communautaire - Séance du 03 juin 2025 :

B/25/75 - Objet : Assainissement – Tarification à l'hectolitre vinifié pour les frais de fonctionnement 2024 de la station d'épuration de Flagey-Echezeaux.
 B/25/76 - Objet : Assainissement – Tarification à l'hectolitre vinifié pour les frais de fonctionnement 2024 de la station d'épuration de Meuilley.
 B/25/77 - Objet : ZAE Les Terres d'Or 3 à Gevrey-Chambertin – Vente du lot n°5.
 B/25/78 - Objet : Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Vente du lot n° 4A.
 B/25/79 - Objet : Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Vente du lot n° 4C1.
 B/25/80 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Corgoloin – Modification n°4 au lot n°2 Terrassement/VRD.

B/25/81 - Objet : Reversement à la MJC de Nuits-Saint-Georges de la subvention perçue du Centre National du Cinéma au titre du classement Art et Essai du cinéma Le Nuiton pour la période de juin 2021 à juillet 2023.

B/25/82 - Objet : Versement du prix du jury de la compétition professionnelle film d'animation du festival « Voir un petit court » 2025.

B/25/83 - Objet : Versement du prix du jury de la compétition professionnelle film de fiction du festival « Voir un petit court » 2025.

B/25/84 - Objet : Subventions à la MJC – Maison pour tous pour le projet « Ré-Création # Chapiteau ».

Bureau communautaire - Séance du 08 juillet 2025 :

B/25/85 - Objet : Attribution du marché d'autosurveillance des systèmes de traitement des eaux usées.

B/25/86 - Objet : Marché de travaux de renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits-Saint-Georges et Quincey – Modification n° 1.

B/25/87 - Objet : Marché de travaux de renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits-Saint-Georges et Quincey – Modification n° 2.

B/25/88 - Objet : Attribution du marché de travaux de renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits-Saint-Georges et Quincey – Précision sur la désignation du lauréat qui est constitué d'un groupement avec sa propre filiale.

B/25/89 - Objet : Aide aux travaux de rénovation énergétique dédiées aux particuliers propriétaires de leur logement – Modification du règlement d'intervention.

B/25/90 - Objet : Développement du covoiturage – Renouvellement du partenariat avec BlaBlaCar Daily pour la mise en place d'incitations financières.

B/25/91 - Objet : Aide à l'investissement des communes – Attribution des fonds de concours 2025.

B/25/92 - Objet : Avenant à la convention 2025-2026 avec le Comité départemental de la randonnée pédestre 21 (CDRP 21) pour le balisage, l'entretien et l'inscription au PDIPR de sentiers de randonnée de la Communauté de communes.

B/25/93 - Objet : Création d'un pôle scolaire et périscolaire à Saulon-la-Chapelle – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du SIVOS Barges / Saulon-la-Chapelle à la Communauté de communes.

B/25/94 - Objet : Réfection des sols souples du restaurant scolaire de Villers-la-Faye – Sollicitation aide financière de la CAF de Côte-d'Or.

B/25/95 - Objet : Convention de mise à disposition par le SIVOS de la Plaine à la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges pour l'accueil de loisirs extrascolaire.

B/25/96 - Objet : Marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon – Modification n° 1 du lot n° 1 Désamiantage.

B/25/96/BIS - Objet : Marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon – Modification n° 2 du lot n° 1 Désamiantage. Annule et remplace B25/96 pour erreur matérielle sur la numération de la modification.

B/25/97 - Objet : Marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon – Modification n° 1 du lot n° 3 Charpente.

B/25/98 - Objet : Pôle médical à Saulon-la-Chapelle – Fixation du loyer et rédaction du bail professionnel.

B/25/99 - Objet : Protection sociale complémentaire – Eau et Assainissement.

B/25/100 - Objet : Protection sociale complémentaire – Déchets.

B/25/101 - Objet : Budget Eau Régie – Admission en non-valeur des créances d'eau potable.

B/25/102 - Objet : Budget Assainissement – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.

B/25/103 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

Bureau communautaire - Séance du 09 septembre 2025 :

B/25/104 - Objet : PAPI Tille Vouge Ouche – Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour la réalisation d'une étude mutualisée de diagnostic et de lutte contre le risque d'inondation par ruissellement.

B/25/105 - Objet : Eau potable – Cession d'un véhicule de service Fiat Ducato BH-745-YG.

B/25/106 - Objet : Marché de travaux de renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits-Saint-Georges et Quincey – Modification n°3.

B/25/107 - Objet : Appel à projets CITEO/ADELPHE « Collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation nomade « hors foyer ».

B/25/108 - Objet : Mise en œuvre du plan bocage de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

B/25/109 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Saulon-la-Rue – Modification n°2 au lot n°4 « Charpente et couverture ».

B/25/110 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Saulon-la-Rue – Modification n°3 au lot n°8 « Plâtrerie, menuiseries intérieures et peintures ».

B/25/111 - Objet : Marché de travaux pour la création d'un centre péri et extrascolaire à Gevrey-Chambertin – Attribution lot n°8 Mobilier.

B/25/112 - Objet : Création d'un pôle péri et extrascolaire à Gevrey-Chambertin – Demande de subvention au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté au titre du Contrat Territoires en Action du Pays Beaunois – Modification de la délibération B/ 24/58 du 16 avril 2024.

B/25/113 - Objet : Marché de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle omnisports à Nuits-Saint-Georges – Modification n°2.

B/25/114 - Objet : Signature de conventions d'installation de supports publicitaires dans les équipements sportifs intercommunaux.

B/25/115 - Objet : Marché de service de géolocalisation – Modification n°2.

B/25/116 - Objet : Convention de mise à disposition de la Direction des Affaires Financières au bénéfice de treize Associations Foncières de Remembrement (AFR).

B/25/117 - Objet : Budget Principal – Réalisation d'un contrat de prêt transformation écologique d'un montant de 1 200 000 € auprès de la Banque des Territoires pour le financement de la création d'un périscolaire et d'un restaurant scolaire à Gevrey-Chambertin.

B/25/117/BIS - Objet : Budget Principal – Réalisation d'un contrat de prêt transformation écologique d'un montant de 1 200 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la création d'un périscolaire et d'un restaurant scolaire à Gevrey-Chambertin.

B/25/118 - Objet : Budget Assainissement – Réalisation d'un contrat de prêt transformation écologique d'un montant de 1 200 000 € auprès de la Banque des Territoires pour le financement du renouvellement de la canalisation de transfert des eaux usées entre la commune de Nuits-Saint-

Georges et la station d'épuration de Quincey.

B/25/118/BIS - Objet : Budget Assainissement – Réalisation d'un contrat de prêt transformation écologique d'un montant de 1 200 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement du renouvellement de la canalisation de transfert des eaux usées entre la commune de Nuits-Saint-Georges et la station d'épuration de Quincey.

Bureau communautaire - Séance du 14 octobre 2025 :

B/25/119 - Objet : Extension de la ZAE La Petite Champagne à Gilly-les-Cîteaux - Autorisation de vente du lot n°9.

B/25/120 - Objet : Extension de la ZAE La Petite Champagne à Gilly-les-Cîteaux - Autorisation de vente des lots n° 1 et n° 2.

B/25/121 - Objet : ZAE Les Terres d'Or 3 à Gevrey-Chambertin - Vente du lot n° 17 à la SCI LB IMMOBILIER 02.

B/25/122 - Objet : Fonds « ERC » Ecoparc Le Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Demande de déconsignation pour subvention à un projet collectif agricole.

B/25/123 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Corgoloin – Modification n°3 au lot n°8 « Plâtrerie, menuiseries intérieures et peintures ».

B/25/124 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Saulon-la-Rue - Modification n°3 au lot n°8 « Plâtrerie, menuiseries intérieures et peintures ».

B/25/125 - Objet : Création d'un centre multi-accueil et Relais Petite Enfance à Gevrey-Chambertin – Demande de subvention au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté au titre du Contrat Territoires en Action du Pays Beaunois – Modification de la délibération B/25/15 du 21 janvier 2025.

B/25/126 - Objet : Marché de transport périscolaire et extrascolaire – Introduction de la formule de révision.

B/25/127 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS au groupe scolaire Gaston Roupnel à Gevrey-Chambertin.

B/25/128 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS au pôle scolaire de Noiron-sous-Gevrey.

B/25/129 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS au pôle scolaire des Hautes Côtes.

B/25/130 - Objet : Convention relative à la mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation du CLAS à l'école de Corcelles-lès-Cîteaux.

B/25/131 - Objet : Rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle omnisports de Nuits-Saint-Georges - Demande de subvention au Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté au titre du Contrat Territoires en Action du Pays Beaunois – Modification de la délibération B/25/16 du 21 janvier 2025.

B/25/132 - Objet : Marché de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation énergétique et fonctionnelle de la salle omnisports à Nuits-Saint-Georges – Modification n°3.

B/25/133 - Objet : Attribution du marché de prestation de coupes d'arbres et d'entretien du sentier du Canal de la Cent Fonts.

B/25/134 - Objet : Site de Saule Guillaume - Renouvellement d'autorisations d'occupation précaire du domaine public.

B/25/135 - Objet : Création d'un espace trail sur le territoire de la Communauté de communes et inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

B/25/136 - Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre d'une médiathèque à Gevrey-Chambertin.

B/25/137 - Objet : Attribution du marché d'acquisition d'une tondeuse autopilotée.

B/25/138 - Objet : Convention d'occupation de la piscine intercommunale de Nuits-Saint-Georges par un Maître-Nageur Sauveteur pour un cours d'aquagym.

B/25/139 - Objet : Assainissement - Demande d'aide de co-financement du Schéma Directeur Assainissement au Conseil départemental de Côte-d'Or et à l'Agence de l'Eau.

Bureau communautaire - Séance du 04 novembre 2025 :

B/25/140 - Objet : Avenant à la convention technique et financière relative à l'animation du programme d'actions de prévention des inondations Tille – Vouge – Ouche.

B/25/141 - Objet : Marché d'autosurveillance des systèmes de traitement des eaux usées – Modification n°1 au lot n°1 « Analyses physico-chimiques sur les stations d'épuration de type boues activées en aération prolongée ».

B/25/142 - Objet : Dépôt des pièces de la ZAE La Petite Champagne Tranche 2 à Gilly-les-Cîteaux au service de la publicité foncière.

B/25/143 - Objet : Marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme GOLMARD à Brochon – Modification n°1 au lot n° 6 « Menuiseries extérieures aluminium – serrurerie ».

B/25/144 - Objet : Attribution de l'accord cadre de maintenance des adoucisseurs d'eau et surveillance des réseaux d'eau chaude sanitaire dans les bâtiments de la Communauté de communes.

B/25/145 - Objet : Convention d'occupation du pôle médical de Saulon-la-Chapelle par la commune de Saulon-la-Chapelle.

B/25/146 - Objet : Budget Eau Régie - Admission en non-valeur des créances d'eau potable.

B/25/147 - Objet : Budget Assainissement – Admission en non-valeur des créances d'assainissement.

B/25/148 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.

B/25/149 - Objet : Budget Principal – Admission en non-valeur des créances de périscolaires et de crèches.

B/25/150 - Objet : Budget Déchets – Ouverture d'une ligne de trésorerie.

Bureau communautaire - Séance du 02 décembre 2025 :

B/25/151 - Objet : Eau potable - Modification n°1 de la maîtrise d'œuvre du schéma directeur d'alimentation en eau potable.

B/25/152 - Objet : Assainissement DSP – Reconstruction de la station de traitement d'eaux usées à Saulon-la-Chapelle – Modification n° 4.

B/25/153 - Objet : Ecoparc du Pré Saint Denis à Nuits-Saint-Georges – Vente du lot n° 4C1 - Annule et remplace délibération B/25/79 du 03 juin

2025.
B/25/154 - Objet : Création d'un équipement commercial et multiservices à Saulon-la-Rue – Modification n° 2 au lot n° 3 « Gros œuvre et maçonnerie ».
B/25/155 - Objet : Création d'un pôle scolaire et péri-extrascolaire sur le regroupement de Barges – Saulon-la-Chapelle – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour une étude de programmation.
B/25/156 - Objet : Pôle médical à Saulon-la-Chapelle – Fixation du loyer et rédaction du bail professionnel.
B/25/157 - Objet : Adhésion au Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) – AIST21 pour les salariés des SPIC Eau, Assainissement et Déchets.
B/25/158 - Objet : Budget Eau Régie - Admission en non-valeur des créances d'eau potable.
B/25/159 - Objet : Budget Assainissement – Admission en non-valeur des créances d'assainissement
B/25/160 - Objet : Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
B/25/161 - Objet : Budget Principal – Admission en non-valeur des créances de périscolaires.

Bureau communautaire - Séance du 16 décembre 2025 :

B/25/162 - Objet : Réserve Naturelle Combe Lavaux – Jean Roland – Demande de subvention exceptionnelle pour plan d'interprétation de la Réserve Naturelle pour 2025-2028.

Délibérations des Conseils communautaires 2025

Conseil communautaire - Séance du 18 mars 2025 :

- C/25/01 - Objet : Budget Principal - Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/02 - Objet : Budget Eau Régie – Compte Financier Unique 2024.
- C/25/03 - Objet : Budget Eau DSP – Compte Financier Unique 2024.
- C/25/04 - Objet : Budget Eau fusionné – Affectation du résultat 2024.
- C/25/05 - Objet : Budget Assainissement Régie Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges – Compte Financier Unique 2024.
- C/25/06 - Objet : Budget Assainissement DSP Sud Dijonnais – Compte Financier Unique 2024.
- C/25/07 - Objet : Budget Assainissement fusionné – Affectation du résultat 2024.
- C/25/08 - Objet : Budget Déchets – Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/09 - Objet : Budget ZAE de Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » - Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/10 - Objet : Budget ZAE de Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » - Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/11 - Objet : Budget ZAE de Gilly-les-Cîteaux II « La Petite Champagne » - Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/12 - Objet : Budget ZAE de Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » - Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/13 - Objet : Budget Cinéma Le Nuiton – Compte Financier Unique 2024 et affectation du résultat.
- C/25/14 - Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2025.
- C/25/15 - Objet : Eau potable - Avenant au contrat de délégation d'eau potable B 3380 pour un investissement prioritaire dans la protection des ressources.
- C/25/16 - Objet : Eau potable - Avenant au contrat de délégation d'eau potable B 3230 pour un investissement prioritaire dans la protection des ressources.
- C/25/17 - Objet : Réactualisation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant gérés en régie.
- C/25/18 - Objet : Modification des listes des commissions communautaires thématiques.
- C/25/19 - Objet : Election d'un représentant titulaire au sein du comité de direction de l'Office de tourisme.
- C/25/20 - Objet : Modification de la liste des représentants au Syndicat du Bassin Versant de la Vouge.
- C/25/21 - Objet : Adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or le Département (ICO).
- C/25/22 - Objet : Marché de fournitures de carburants – Modification n°1 aux lots n° 1 Gazole et n°2 Fuel GNR.
- C/25/23 - Objet : Marché de prestations Internet, téléphonies fixe et mobile – Modifications au lot n° 1 Internet.
- C/25/24 - Objet : Marché de prestations Internet, téléphonies fixe et mobile – Modification n° 1 au lot n° 2 Téléphonie fixe.
- C/25/25 - Objet : Marché de prestations Internet, téléphonies fixe et mobile – Modification n°1 au lot n° 3 Téléphonie mobile.
- C/25/26 - Objet : Marché d'acquisition de maintenance d'un parc de matériels de reprographie multifonctions – Modification n° 3.
- C/25/27 - Objet : Modification de la délégation de service public pour la Chambre Funéraire Intercommunale sise à Nuits-Saint-Georges.
- C/25/28 - Objet : Mise à jour du tableau des effectifs – Direction des Ressources Humaines.
- C/25/29 - Objet : Création de 4 emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité – Direction des affaires culturelles et sportives – Service des sports.
- C/25/30 - Objet : Création d'un emploi à durée indéterminée de droit privé – Direction de l'Environnement – Service de l'Assainissement.
- C/25/31 - Objet : Recrutement d'un salarié sur un contrat à durée déterminée de droit privé – Direction de l'Environnement – Service de l'Eau.

Conseil communautaire - Séance du 08 avril 2025 :

- C/25/32 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droit public année 2025.
- C/25/33 - Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droit public du domaine culturel – Année 2025.
- C/25/34 - Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2025.
- C/25/35 - Objet : Taxe GEMAPI – Fixation du produit attendu pour l'exercice 2025.
- C/25/36 - Objet : Service commun Secrétariat de mairie – Vote du forfait prévisionnel 2025.
- C/25/37 - Objet : Budget primitif Principal – Exercice 2025
- C/25/38 - Objet : Budget primitif Cinéma Le Nuiton - Exercice 2025.
- C/25/39 - Objet : Budget primitif Eau – Exercice 2025.
- C/25/40 - Objet : Budget primitif Assainissement – Exercice 2025.
- C/25/41 - Objet : Budget primitif Déchets CC Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges – Exercice 2025.
- C/25/42 - Objet : Budget primitif ZAE Gevrey-Chambertin « Les Terres d'Or » - Exercice 2025.
- C/25/43 - Objet : Budget primitif ZAE Nuits-Saint-Georges « Le Pré Saint Denis » - Exercice 2025.
- C/25/44 - Objet : Budget primitif ZAE Gilly-les-Cîteaux II « La Petite Champagne » - Exercice 2025.
- C/25/45 - Objet : Budget primitif ZAE Morey-Saint-Denis « Aux quatre pieds de poiriers » - Exercice 2025.
- C/25/46 - Objet : Reprise et constitution d'une provision comptable pour créances douteuses – Année 2025.
- C/25/47 - Objet : Modalité de répartition entre le budget principal et les budgets annexes des frais d'administration générale de la Communauté de communes – Année 2025.
- C/25/48 - Objet : Fixation du montant définitif des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2025.
- C/25/49 - Objet : Modification des tarifs des accueils péri et extrascolaires.
- C/25/50 - Objet : Vote des tarifs 2025 - Cinéma le nuiton.
- C/25/51 - Objet : Tarifs de l'Ecole de Musique Intercommunale.

C/25/52 - Objet : Mise à jour du règlement intérieur de l'Ecole de Musique Intercommunale.
C/25/53 - Objet : Création d'emploi et mise à jour du tableau des effectifs – Direction des Ressources Humaines.
C/25/54 - Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et recrutement en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) – Direction Enfance Jeunesse.
C/25/55 - Objet : Protection sociale complémentaire.

Conseil communautaire - Séance du 20 mai 2025 :

C/25/56 - Objet : Création d'un syndicat de production et de transport d'eau potable – Approbation du projet de ses statuts.
C/25/57 - Objet : Signature d'une convention d'organisation de la manifestation « Il était une fois 10 ans de Climats en Côte de Nuits » entre l'Office de Tourisme de Gevrey-Nuits et la Communauté de communes.

Conseil communautaire - Séance du 24 juin 2025 :

C/25/58 - Objet : Eau potable – Actualisation du règlement de service Eau potable.
C/25/59 - Objet : Adoption des tarifs de la taxe de séjour au 1er janvier 2026.
C/25/60 - Objet : Signature du Contrat territorial pour le logement social.
C/25/61 - Objet : Tarification Petite Enfance à compter du 1er septembre 2025.
C/25/62 - Objet : Modification du règlement de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires.
C/25/63 - Objet : Marché de prestations internet, téléphonies fixe et mobile – Modification n°6 au lot n°1 Internet.
C/25/64 - Objet : Mise à jour du tableau des effectifs – Direction des Ressources Humaines.
C/25/65 - Objet : Modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des permanences.
C/25/66 - Objet : Travail à temps partiel.
C/25/67 - Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et un accroissement saisonnier d'activité.
C/25/68 - Objet : Budget Principal – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/69 - Objet : Budget Eau – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/70 - Objet : Eau et Assainissement – Rapports annuels 2024 sur le prix et la qualité du service et rapports annuels DSP.
C/25/71 - Objet : Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service de collecte des déchets.
C/25/72 - Objet : Rapport 2024 du délégataire – Délégation de Service Public des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) Grande crèche « La Coccinelle » et Micro-crèche « Les Loupiots ».
C/25/73 - Objet : Rapport 2024 du délégataire – Chambre funéraire intercommunale à Nuits-Saint-Georges.

Conseil communautaire - Séance du 30 septembre 2025 :

C/25/74 - Objet : Attribution du marché de schéma directeur d'assainissement des eaux usées sur le périmètre de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.
C/25/75 - Objet : Marché d'accord-cadre lié à la fourniture de chlorure ferrique lots n°1 et n°2 – Modification n°1.
C/25/76 - Objet : Marché de fourniture de réactifs lot n°2 pour les stations d'épurations du territoire – Modification n°1.
C/25/77 - Objet : Marché de fourniture de réactifs lot n°2 pour les stations d'épurations du territoire – Modification n°1.
C/25/78 - Objet : Lancement du concours de maîtrise d'œuvre relatif au pôle scolaire et périscolaire Barges / Saulon-la-Chapelle à Saulon-la-Chapelle
C/25/79 - Objet : Modification des listes des commissions communautaires thématiques.
C/25/80 - Objet : Election d'un représentant titulaire au sein du comité de direction de l'Office de tourisme.
C/25/81 - Objet : Marché de prestations internet, téléphonies fixe et mobile – Modification n°2 au lot n°3 Téléphonie mobile.
C/25/82 - Objet : Attribution de l'accord-cadre d'assurance dommage ouvrage, tout risque chantier et responsabilité du maître d'ouvrage.
C/25/83 - Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.
C/25/84 - Objet : Modification des emplois.
C/25/85 - Objet : Actualisation du RIFSEEP.
C/25/86 - Objet : Répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) entre la Communauté de communes et ses communes membres – Année 2025.
C/25/87 - Objet : Budget Principal – Décision modificative n° 2/2025.
C/25/88 - Objet : Budget Eau – Décision modificative n° 2/2025.
C/25/89 - Objet : Budget Assainissement – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/90 - Objet : Budget Déchets – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/91 - Objet : Budget ZAE Gevrey-Chambertin – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/92 - Objet : Budget ZAE Nuits-Saint-Georges – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/93 - Objet : Budget ZAE Gilly-les-Cîteaux – Décision modificative n° 1/2025.
C/25/94 - Objet : Rapport d'activités 2024 de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Conseil communautaire - Séance du 09 décembre 2025 :

C/25/95 - Objet : Approbation du Schéma directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de la Communauté de communes.
C/25/96 - Objet : Vote des tarifs 2026.
C/25/97 - Objet : Vote des tarifs 2026.

C/25/98 - Objet : Marché d'entretien et curage des réseaux d'eaux usées, réseaux unitaires, postes de relevage et ouvrages spéciaux d'assainissement – Modification n°2.

C/25/99 - Objet : Redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères (REOMI) – Vote des tarifs 2026.

C/25/100 - Objet : Tarifs pour vente de matériel, services et pénalités au 1er janvier 2026.

C/25/101 - Objet : Actualisation du règlement du service.

C/25/102 - Objet : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle multi accueil à Gevrey-Chambertin – Modification n°1 : passage au forfait définitif.

C/25/103 - Objet : MJC – Versement de l'acompte du 1er trimestre 2026 avant le vote du budget primitif 2026.

C/25/104 - Objet : Direction technique – Vote des tarifs d'activités 2026.

C/25/105 - Objet : Modification des emplois.

C/25/106 - Objet : Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité et recrutement en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) – Direction Enfance Jeunesse.

C/25/107 - Objet : Protection sociale complémentaire – Risque Santé.

C/25/108 - Objet : Budget Principal - Décision Modificative n° 3/2025.

C/25/109 - Objet : Budget Cinéma Le Nuiton – Décision Modificative n° 1/2025.

C/25/110 - Objet : Budget Eau – Décision Modificative n° 3/2025.

C/25/111 - Objet : Budget Assainissement – Décision Modificative n° 2/2025.

C/25/112 - Objet : Vote d'une subvention du budget Principal au budget annexe « Cinéma Le Nuiton ».

C/25/113 - Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant les votes des budgets primitifs 2026.

C/25/114 - Objet : Avance de trésorerie du budget Principal au profit du budget annexe « Cinéma Le Nuiton ».

C/25/115 - Objet : Fixation du montant provisoire des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2026.

C/25/116 - Objet : Subvention exceptionnelle à l'Union Nationale des Combattants de Nuits-Saint-Georges.



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin
21700 Nuits-Saint-Georges